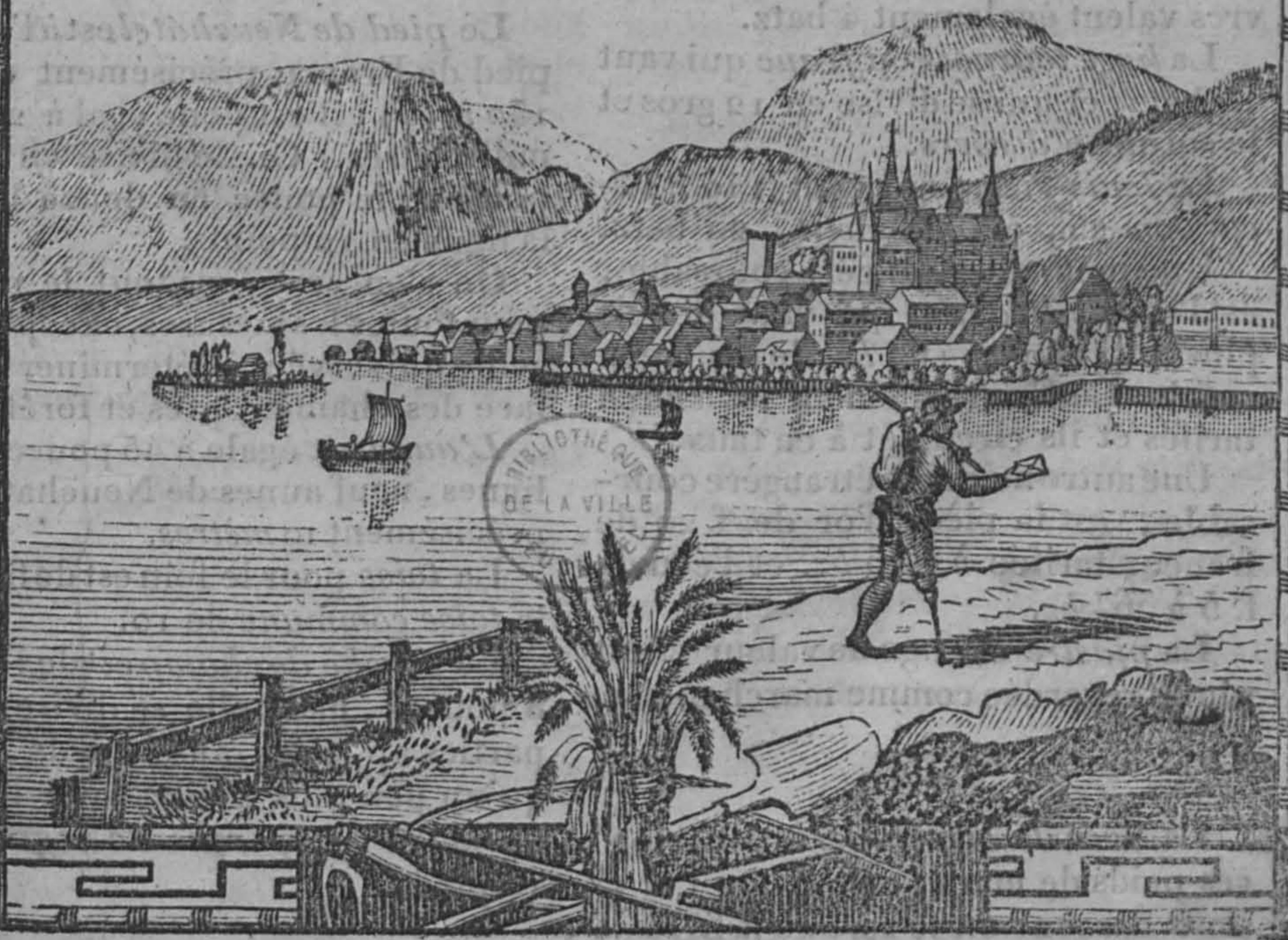
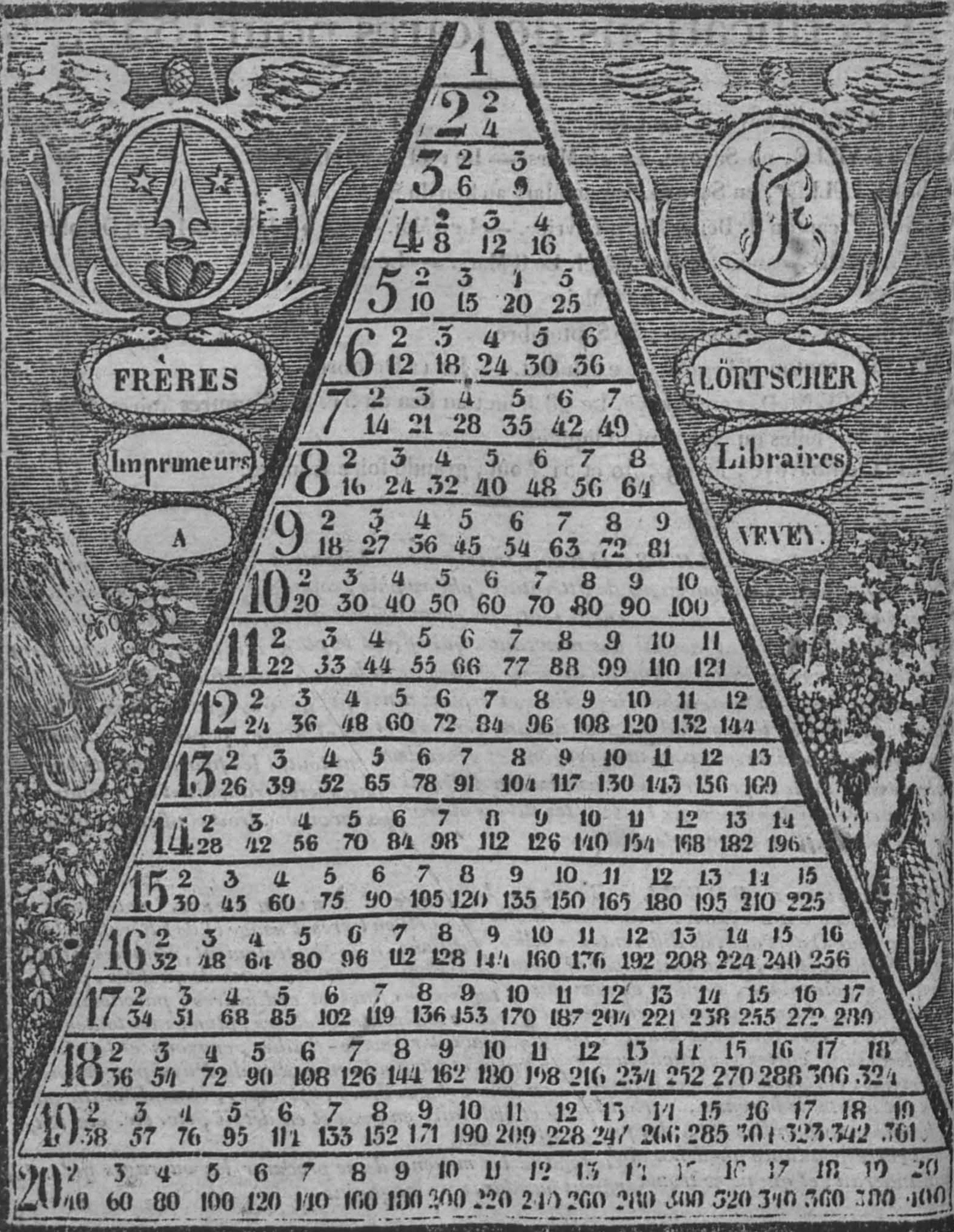


LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
 DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grace 1838.





FRÈRES

Imprimeurs

A

LÖRTSCHER

Libraires

VEVEY.

218 119 2
Monnaies, poids et mesures de la Souveraineté de Neuchâtel.

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 *deniers*. La *livre faible* qui se subdivise en 20 *sols* et le sol en 12 *deniers*. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franç* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 *deniers*.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'*écu* de f. 5 à $36 \frac{1}{4}$ bz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *pied de Neuchâtel* est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293 \frac{253}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5 \frac{526}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *pied* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs;

La *faux* qui contient deux *pauses* est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

La *perche* soit $\frac{1}{16}$ de *faux* a une surface de 4096

Le *ped* soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La *minute* soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'*obole* soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le *lauzannois* soit $\frac{1}{16}$ d'*obole* $\frac{1}{16}$

La *perpillotte* soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *ped* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La *toise de bois* est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 5; elle contient donc pieds cubes 150.

La *toise de foin* est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La *toise de muraille* a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La *voiture de fumier* doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un *pot* dans la principauté de Neuchâtel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 *Pots* de Neuchâtel font donc 19 litres à très-peu près.

Le *pot* pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 *émines* un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'*émine* pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Tarif pour le prix des vins.

f. le pet à	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5 cr.	2 li. os.	4 l. 16 s. 0	24 l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7	26 8
6 $\frac{1}{2}$	2 8	5 15 2	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9	31 4
7 $\frac{1}{2}$	2 16	6 14 4	35 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8 $\frac{1}{2}$	3 4	7 15 7	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 5 2	40 16
9 $\frac{1}{2}$	3 12	8 12 9	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4	45 12
10 $\frac{1}{2}$	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7	50 8
11 $\frac{1}{2}$	4 8	10 11 2	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9	55 4
12 $\frac{1}{2}$	4 16	11 10 4	57 12
15	5 4	12 9 7	62 8
14	5 12	15 8 9	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2	76 16
17	6 16	16 6 4	81 12
18	7 4	17 5 7	86 8
19	7 12	18 4 9	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 5 2	100 16
22	8 16	21 2 4	105 12
23	9 4	22 1 7	110 8
24	9 12	23 0 9	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2	124 16
27	10 16	25 18 4	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le *Pied* est exactement celui de Neuchâtel.
 La *Brache* a 22 pouces et 2 lignes.
 100 *Braches* font 48 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
 La *Toise* commune a 8 pieds de long.
 64 pieds de surface,
 et 512 pieds cubes.
 La *Toise* pour le foin comme à Neuchâtel
 216 pieds cubes.
 La *Toise* p^r le bois 6 pieds de couche,
 5 pieds de haut, (Soit 105 pieds cubes.
 3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches.)
 La *Verge* pour les arpenteurs a 10 pieds de
 long et 100 pieds de surface.
 Le *Karteron* a 960 pouces cubes, 5 pieds
 cubes font 9 karterons.
 100 *Karterons* de Berne font presque 92 émi-
 nes de Neuchâtel.
 Le *Pot* a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.
 Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
 bes de Paris,
 329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
 Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne
 ou que
 100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.
 La *Bosse* ou le char de vin a 400 pots de Berne.
 La *Livre* poids de fer y a 17 onces.

Vingt quatrième Compte de la Caisse d'épargne de Neuchâtel, pour l'année 1856.

Doit

1 Janv. 1856. Dépôts placés à la Caisse d'épargne, par 5573 particuliers N ^l	L. 1,145,353	5 s
31 Décembre Placé dans le c ^t de l'année 1856 en 2559		
dépôts et par 567 nouveaux déposans	L. 215905	15.
Intérêts bonifiés et ajoutés aux créances	» 36954	9.
		» 250,860 4.
Économies faites par la Caisse d'ép. en 1856.	L. 7572	1 6.
En fonds d'amortissement au 31 decem. 1856.	» 31916	8 —
		» 59,488 9 6
Neuch ^l	L. 1,435,701	16 6

5

Avotr.
 31 Décembre 1836. Placé chez divers à intérêts. L. 1,340,652 15 6
 Remboursé pendant l'année à 451 créanciers dont 271 p^r solde» 95,049 1 -
 Neuch¹ L. 1,435,701 16 6

Au 31 décembre 1836, le nombre des créanciers de la Caissé d'épargne s'élevoit à 3664 et celui des débiteurs à 273.

TABLEAU DE LA POPULATION.

Sujets de l'État	40657.	Morts, hommes	718.
Suisses	14613.	» femmes	721.
Étrangers	3357.	Total	1439.
Total	58627.	<i>Décès d'après les saisons.</i>	
Mariages	418.	Printemps.	401.
Naissances, sexe masculin	995.	Été.	392.
» sexe féminin	929.	Automne.	296.
Total	1922.	Hiver.	350.
Légitimes	1755.	Total	1439.
Illégitimes	41.		
Nés morts	126.		
Total	1922.		

Le recensement des bestiaux présente les résultats suivans :

<i>Taureaux.</i>	<i>Bœufs.</i>	<i>Vaches.</i>	<i>Élèves.</i>	<i>Veaux.</i>	<i>Total.</i>
93.	2169.	10263.	2451.	722.	15698.
<i>Chevaux.</i>	<i>Anes.</i>	<i>Moutons.</i>	<i>Chèvres.</i>	<i>Porcs.</i>	<i>Ruches.</i>
2373.	80.	7765.	2480.	4137.	79021

Le concours pour le prix à décerner aux taureaux a eu lieu à la Tourne, le 19 septembre; Le nombre des taureaux amenés au conceurs a été moins considérable que les années précédentes; ce qu'expliquent les circonstances actuelles de la saison. Douze seulement ont été présentés; tous ont été déclarés admissibles: les primens ont été décernées de la manière suivante.

La 1 ^o de fr.	france en or	100	à Jacob-Henri Dessaulés, de Fenin.
La 2 ^e	»	80	à Abram-Louis Braillard, de Gorgier.
La 3 ^e	»	40	à D. Monnier de Dombresson.
La 4 ^e	»	40	à F. L. Challendes, de Fontaine.
La 5 ^e	»	20	à David Monnier, pour Villiers.
La 6 ^e	»	20	à Charles-Ami Jacot, de Coffrane.
La 7 ^e	»	20	à Christian Boss, pour Rochefort.

Les cinq autres ont obtenu l'indemnité ordinaire, de 21 bz.

Education publique.

Cette année, comme les précédentes, les régens de toutes les écoles du pays ont été réunis dans une conférence générale. Leur empressement à s'y rendre a été secondé par le Magistrat, qui a bien voulu leur accorder une salle dans le bâtiment du collège, et par les habitans de la Ville, dont l'hospitalité a permis que les soixante et dix instituteurs qui y ont assisté, ayent été logés dans des maisons particulières. L'accueil qu'ils y ont reçu est une preuve de l'intérêt qu'inspire de plus en plus parmi nous l'éducation de la jeunesse et les personnes chargées de cette tâche si importante et si pénible. Dans la première journée, après une prière d'ouverture et une allocution de Mr. le pasteur Andrié, président du Comité, Mr. le professeur Perret a lu un chapitre de la bible sur lequel il a présenté quelques réflexions : le reste du temps a été consacré à la lecture des rapports faits par MM. les régens sur les résultats de leurs conférences particulières, où ils s'étaient occupés à traiter les questions proposées par le Comité. Le jour suivant Mr. le pasteur Andrié a traité du style figuré ou des beautés poétiques de l'Écriture sainte, et montré que ces formes de la pensée ou de l'expression qu'on est convenu d'appeler figures, ne sont point des artifices inventés à plaisir ; mais qu'elles sont tellement fondées dans la nature des choses, qu'elles se retrouvent dans un livre dont les auteurs ne connoissoient, ni n'ambitionnoient les effets du style, et où, par conséquent, elles se présentent avec toute la naïveté qui a précédé le calcul. Les principes qu'il a posés ont été justifiés par de nombreux exemples qui lui ont fourni l'occasion de faire ressortir le sens de plusieurs passages ; la séance de l'après-midi a été consacrée à un

exercice de lecture, exercice important et trop souvent négligé : Mr. Monvert a lu un choix de morceaux tirés de nos meilleurs écrivains dans différens genres ; et a ainsi donné des exemples toujours et surtout ici plus efficaces que les préceptes. Enfin, dans la dernière séance Mr. le pasteur Morthier a parlé sur un sujet d'une grande importance dans nos écoles de campagne, l'enseignement de la grammaire. Cette étude est l'une des plus essentielles, elle est la base de toute culture de l'esprit : cependant elle n'est qu'un moyen, et non un but ; c'est un point pour aller plus loin : il ne faut donc pas perdre à le parcourir du haut en bas et du bas en haut un temps précieux destiné à continuer une route commencée. Ce sujet mérite d'autant plus de fixer l'attention, que de nos jours on traite dans les livres la grammaire avec une espèce de luxe qui a aussi ses variations et ses modes, et dont il semble qu'on pourrait se passer. Y aurait-il une connexion entre cette prépondérance accordée à l'art de parler correctement et la défaveur ou semble tomber l'art d'écrire d'une manière lisible et élégante ? Quoiqu'il en soit, on se plaint à ce dernier égard de la décadence de la belle écriture dans notre pays, jadis si renommé sous ce rapport : il est certainement à désirer, non pas que l'on croie que c'est là l'essentiel dans l'éducation, mais au moins que l'on s'applique à cultiver aussi ce talent, utile pour soi, agréable aux autres, et très-important dans les affaires.

C'est le 7 qu'a eu lieu à Neuchâtel la cérémonie des promotions du collège. Mr. le Doyen Guillebert, après la prière d'usage, adressa du haut de la chaire à la nombreuse jeunesse assemblée dans le temple un discours très remarquable sur la manière en laquelle la religion devoit vivifier et sanctifier

7
toutes les études : il rappela aux jeunes gens en termes fermes , simples et précis , mais aussi avec la force et l'élevation qui conviennent à un semblable sujet , que la pensée de leur créateur devoit les accompagner non seulement dans toutes leurs leçons de classes et leurs travaux domestiques , mais présider encore aux récréations et aux jeux auxquels ils se livrent ; il leur montra combien les études littéraires et scientifiques , faites dans l'esprit qui anime si heureusement les hommes qui sont chargés parmi nous de l'éducation publique , étoient propres à élever leur ame à la pensée divine , et à lui inculquer tout ce qui est véritablement bon , noble et grand.

Mr. le Pasteur Dupasquier , président du Comité d'études lut ensuite le rapport rédigé au nom de la Commission d'éducation sur les travaux accomplis par chaque classe et sur les résultats généraux de l'enseignement pendant l'année scolastique. Ce rapport contenoit sous forme d'introduction, des réflexions bien propres à réfuter l'opinion de quelques personnes qui pensoient que les écoliers du collège étoient chargés au-delà de leurs forces : il a démontré que les objets d'enseignement étoient judicieusement gradués dans leur ordre naturel , dès les classes inférieures jusqu'aux auditoires , et qu'il n'étoit pas possible de supprimer un de ces objets sans causer des lacunes dans le cours entier des études ; que ralentir la marche de l'enseignement seroit risquer de rendre la médiocrité , si commune de nos jours , plus commune encore , que la négligence des préparations domestiques étoit la cause principale , si ce n'est l'unique , de l'infériorité de certains élèves ; que quoique ces préparations imposassent aux écoliers un travail suivi , assidu , fatigant

même et plus ou moins pénible , ce n'est point un mal pourvu que la santé n'en souffre pas : que ce n'est qu'un exercice laborieux et habituel qui fait les hommes forts et capables de grandes choses ; qu'enfin le créateur en l'imposant à l'homme , a fait du travail la loi et la condition de l'humanité. Ce rapport a ensuite exposé avec la plus entière franchise les résultats bons et mauvais de la marche des études dans les soixante-douze classes formant l'ensemble de notre système d'éducation publique : l'impression générale qu'il a produite a été bonne et satisfaisante : et ceux qui sont exempts de préventions et libres de préjugés peuvent maintenant se convaincre par les faits que le plan que nous avons adopté répond au noble but que s'est proposé le Conseil-Général en la développant et en la perfectionnant. Ce que la Commission d'éducation désire avant tout voir régner dans notre collège , ce qui nous attire déjà et nous attirera toujours davantage la confiance de nos concitoyens , de nos voisins et des étrangers , c'est l'esprit religieux et moral. Nos jeunes gens se soumettent volontiers à l'ordre et à la règle ; ils sont sensibles aux motifs relevés de la conscience , de la crainte de Dieu et de l'obéissance à la loi. Nous n'avons pas besoin , pour réprimer quelques infractions à la discipline , de recourir à des peines sévères ou à de fortes censures ; des exhortations sont suffisantes , et dans l'année qui vient de s'écouler un seul écolier a dû être retiré du collège par ses parens. Puissamment secondés par MM. nos professeurs et instituteurs qui conçoivent de la même manière ce grand but de l'éducation , nous espérons que ce bon esprit se maintiendra , se vivifiera de plus en plus dans notre collège , et en fera un collège véritablement chrétien.

TABIEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES
au Bureau des Postes à Neuchâtel.

Arrivée.		Départ.		
France et route de Pontarlier.	Montagnes et routes.	Bailliages du Jura	Vaud, Valais, Genève. Courrier et Messagerie.	Berne, Allemagne etc. Bienne et route de Bernes. Courrier. Messagerie.
tous les jours à 3 h. du matin	tous les jours à 6 h. du soir. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	tous les jours à 6 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.
tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du mat. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin.

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets, — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir qu'à bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

Il faut affranchir les lettres destinées pour la Turquie, d'Autriche (les Etats) la Russie méridionale; les Etats d'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Isles Britanniques et les Colonies.

MESSAGER BOITEUX Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

MDCCCXXVIII.

Et le XXXVIII^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. . . 15
Cycle solaire . . . 27
Indiction romaine 11
Lettre dominicale G.
Depuis la création
du monde . 5787
Depuis le nouv. cal. 256

QUATRE TEMPS.

7 Mars. 6 Juin.
19 Septembre. 19 Décembre.

Entre Noël et le Carême
il y a 9 semaines et 1 jour.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 11 février.
Mardi gras 27 février.
Les Cendres 28 février.
Pâques . . . 15 avril.
Les Rogations 20 mai.
Ascension 24 mai.
Pentecôte 3 juin.
La Trinité 10 juin.
La Fête-Dieu 14 juin.
Premier Dimanche de
l'Avent 2 décembre.
Entre la Pentecôte et
l'Avent, 25 Dimanches.

A VEVEY,

Chez FRÈRES LORTSCHER, Imprimeurs-Libraires.

I Mois.	JANVIER.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1	Lundi	Circoncision	5	Veng. $\Delta \text{♄}, \text{♁} \text{♃},$	7 56 4 12
2	Mardi	Abel.	6	$* \text{♀}, \oplus$	7 56 4 12
3	Mercredi	Isaac. Geneviève.	7	à 7 h. 19 m. av. m.	7 56 4 13
4	Jeudi	Tite, évêque.	8	♀ en $\square \text{♁}, * \text{♀},$	7 56 4 15
5	Vendredi	Siméon.	9	$\Delta \odot, \Delta \text{♃}, \square \text{♀},$	7 56 4 16
6	Samedi	3 rois ou Epiphanie.	10	$* \text{♄}, \text{♁} \text{♃}, * \text{♁},$	7 55 4 17
L. <i>Lever de la Lune à 1 heure du soir. Coucher à 4 heures 10 min. du matin.</i>					
7	Diman.	G. 1 Lucien, martyr.	11	$\square \text{♀}, \Delta \text{♀},$	7 55 4 19
8	Lundi	Appollin. évêque.	12	$\square \text{♃}, \text{♁} \text{♃},$	7 54 4 20
9	Mardi	Julien, l'hospital.	13	$\Delta \odot \text{♃}, \Delta \text{♀},$	7 54 4 21
10	Mercredi	Gaillaume	14	à 7 h. 56 m. apr. m.	7 54 4 22
11	Jeudi	Hygin, pape.	15	♀ dir. $\text{♁} \text{♃}, \Delta \text{♄},$	7 53 4 23
12	Vendredi	Satyre, martyr.	16	♁ en $\text{♁} \text{♀},$	7 53 4 25
13	Samedi	Hilaire 20 jours	17	$\square \text{♄}, \text{☾} \text{Apog.}$	7 52 4 26
B. <i>Lever de la Lune à 7 h. 30 min. du soir. Coucher à 9 h. 47 min. du matin.</i>					
14	Diman.	G. 2 Félix.	18	$\text{♁} \text{♀}, \odot \text{♁},$	7 51 4 27
15	Lundi	Maure.	19	$\text{♁} \text{♃}, \text{♁} \text{♃},$	7 51 4 29
16	Mardi	Marcel.	20	$\text{♁} \text{♃}, \Delta \odot, * \text{♄},$	7 50 4 30
17	Mercredi	Antoine, abbé.	21	$* \odot \text{♄}, \Delta \text{♀},$	7 49 4 31
18	Jeudi	Chaire de S. Pierre	22	$\text{☾} \text{♁}, \odot \oplus,$	7 49 4 33
19	Vendredi	Sulpice.	23	à 1 h. 11 m. av. m.	7 48 4 35
20	Samedi	Fabien et Sébastien.	24	$\odot \text{ en } \text{♁}, * \text{♃},$	7 47 4 36
3. <i>Lever de la Lune à 2 heures 40 min. du matin. Coucher à 11 h. 55 m. du soir.</i>					
21	Diman.	G. 3 Agnès, martyre.	25	♀ en $* \odot, \text{♁} \text{♃},$	7 46 4 38
22	Lundi	Vincent, martyr.	26	$\square \text{♃}, * \text{♁}, \square \text{♀},$	7 45 4 39
23	Mardi	Raimond.	27	$\odot \oplus \text{♁},$	7 44 4 41
24	Mercredi	Timothee, évêque.	28	$\Delta \text{♃}, * \text{♀},$	7 42 4 43
25	Jeudi	Conversion S. Paul.	29	$* \text{♄}, \text{♁} \text{♀},$	7 41 4 45
26	Vendredi	Policarpe, martyr.	1	à 2 h. 28 m. a. m. Per.	7 40 4 46
27	Samedi	Jean Chrisostôme.	2	$\text{♁} \text{♃}, \square \text{♄},$	7 39 4 47
4. <i>Lever de la Lune à 9 heures 57 min. du matin. Coucher à 6 h. 6 m. du soir.</i>					
28	Diman.	G. 4 Amédé, évêque.	3	$\text{♁} \text{♃}, \text{♁} \text{♀},$	7 38 4 49
29	Lundi	Francois de Sal. évêque.	4	$\Delta \text{♄}, * \text{♀},$	7 36 4 50
30	Mardi	Martine, martyre.	5	$* \odot, * \text{♁},$	7 35 4 52
31	Mercredi	Pierre Nolasque.	6	$\text{☾} \text{♁}, \square \text{♀},$	7 34 4 54

☾ Premier quart. le 5, à 7 h. 19 m. du mat. | ☾ Dern. quart. le 19, à 1 h. 11 m. du matin.
 ☉ Pleine Lune le 10, à 7 h. 56 m. du soir. | ☉ Nouv. Lune le 26, à 2 h. 28 m. du matin.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont oru de 64 minutes.

Foires du mois de
JANVIER 1858



Aarbourg canton Argov.	13
Aeschi canton de Berne	9
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	8
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	10
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	50
Belfort h. rhin	2
Berne	16
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Brigue canton du Valais	17
Bulle canton de Fribourg	11
Büsingen (Baden)	18
Clerval (Doubs)	9
Dannemarie h. rhin	9
Delle h. rhin	22
Echelles en Savoye	17
Erlenbach c. Berne	12
Ettiswyl c. Lucerne	30
Faucogney haute Saone	4
Fribourg en Suisse	5
Gessenai canton de Berne	5
Giromagny h. rhin	9
Grenoble (Isère)	22
Ilanz canton des Grisons	16
Knouan canton Zurich	8
Küblis c. Grisons	19
Lagnieu (Ain)	22
Lons-le-Saunier (Jura)	15
Massevaux h. rhin	15
Megève en Savoye	5
Mellingen canton Argovie	22
Meyenberg c. Argovie	25
Moutbéliard (Doubs)	8
Montmelian	26
Mont sur vaud	19
Morges c. de Vaud	10
Morteau (Doubs)	23
Nidau canton de Berne	30

Neu-Brisach h. rhin	17	Salins (Jura)	25
Neustadt forêt noire	22	Schörsch c. Grisons	2
Olten c. Soleure	29	Schüpfheim c. Lucerne	4
Orgelet (Jura)	24	Schwitz	29
Passavant (Doubs)	18	Sempach canton Lucerne	2
Port sur Saone	30	Soleure	16
Rapperschweil c. S. Gall	31	Stein am Rhein c. Sch.	31
Rheims en Champagne	11	Sursec canton Lucerne	8
Rheinfelden c. Argovie	31	Tagginge en Savoye	8
Romalé	31	Untersœn canton Berne	31
Romont canton Fribourg	9	Uznach canton St. Gall	23
Ronchaud	22	Versoix canton Genève	15
Rougemont c. Vaud	17	Vevey c. Vaud	23
St. Amour (Jura)	3	Yverdon c. Vaud	30
St. Claude (Jura)	8	Zoffingen c. Argovie	6
Ste. Ursanne canton Berne	8		

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.

Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de chaque mois.

Loche. Un marché aux chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.

Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.

Payerne. Grand marché au bétail le premier Jeudi de chaque mois.

Morges. Un marché au bétail le premier Mercredi de chaque mois.

II Mois.	FÉVRIER.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1 Jeudi	Brigide. Ignace.	7	☾ à 1 h. 4 m. après m.	7 55	4 56
2 Vendre	<i>Purification N. D.</i>	8	☾ ♀♂, △♂, □♂,	7 52	4 57
3 Samedi	Blaise, évêque et martyr	9	* ♀♀ ♃♃.	7 50	4 59
4 <i>Diman.</i>	<i>5G Véronique.</i>	10	△☉, □♂, △♂,	7 28	5 —
5 Lundi	Agathe, vierge.	11	⊕ ☉ ☿	7 27	5 2
6 Mardi	Dorothee.	12	* ♂, ☉ ⊕.	7 25	5 3
7 Mercredi	Hélène.	13	☾ △♂, △♀, ♂♀.	7 24	5 5
8 Jeudi	Salomon.	14	☉ ♂ ♃.	7 23	5 7
9 Vendre	Appolonie, martyre.	15	☾ à 2 h. 25 m. apr. m.	7 21	5 9
10 Samedi	Scholastique, vierge.	16	♀ dir □♂ ☾ (Ap.)	7 20	5 11
11 <i>Diman</i>	<i>G. Septuagesime</i> Séver.	17	♂♂, ☉☉.	7 18	5 13
12 Lundi	Damien, soldat.	18	* ☉, ♂♀, △♀.	7 17	5 14
13 Mardi	Jonas Cast.	19	☉☉ ♃.	7 15	5 16
14 Mercredi	Valentin, martyr.	20	* ♂♀ ☾ ☿	7 13	5 17
15 Jeudi	Faustin, martyr.	21	♀ en ☿	7 11	5 18
16 Vendre	Julienne, martyre.	22	☾ □♂♂, △☉,	7 9	5 20
17 Samedi	Sylvain, évêque.	23	☾ à 6 h. 16 m. apr. m.	7 7	5 22
18 <i>Diman.</i>	<i>G. Sexagesime</i> Siméon	24	☾ □ * ♂, * ♀,	7 5	5 23
19 Lundi	Boniface, évêque.	25	☉ en ☿ □♂, □♀,	7 4	5 25
20 Mardi	Eucher, évêque.	26	☾ * ☉, * ♂,	7 2	5 27
21 Mercredi	Léon.	27	△♀, * ♀,	7 —	5 29
22 Jeudi	<i>Chaire S. Pierre:</i>	28	* ♂, ☿.	6 58	5 30
23 Vendre	Josué.	29	☉☉ ♂ ⊕	6 57	5 52
24 Samedi	Matthias, apotre.	30	☉ à 0 h. 45 m. ap. Pér	6 55	5 54
25 <i>Diman.</i>	<i>G. Quinquagesime</i>	1	♂♀, ♂♀.	6 53	5 55
26 Lundi	Césaire, médecin.	2	△♂, ☉♃.	6 51	5 57
27 Mardi	<i>Mardi gras.</i>	3	☾ ☉, * ♀.	6 49	5 38
28 Mercredi	<i>Les cendres.</i>	4	* ☉, * ♂.	6 47	5 40

☾ Premier quartier le 1, à 1 h. 4 m. du soir.

☾ Dernier quartier le 17, à 6 h. 16 m. du soir.

☉ Pleine Lune le 9, à 2 h. 25 m. du soir.

☉ Nouvelle Lune le 24, à 0 h. 45 min. du soir.

Depuis le 1 au 28 février les jours ont cru de 93 minutes.

Foires du mois de FÉVRIER 1838.

Aarau c. Argovie	28	Héricourt Doubs	22
Aarberg c. Berne	14	Hérisau c. Appenz.	9
Abbevillers	27	Hundwyl c. App.	27
Appenzell	7	Ilanz c. Grisons.	15
Arbois Jura	16	La Ferté	28
Audeux Doubs	8	Langnau c. Berne	28
Avenches c. Vaud	2	Langres (h. Mar.)	15
Balstall c. Solcure	26	Lauffen c. Berne	26
Belfort h. rhin	5	Lausanne c. Vaud	9
Bellinzone c. Tessin	3	Lenzbourg c. d'Ar.	1
Besançon Doubs	5	Liechtensteig s. Gall	5
Bienne c. Berne	1	Liestal c. Basle	14
Bischofzell c. Th.	22	Lons-le-Saunier	15
Blamont (Doubs)	5	Lucerne	19
Bourg (Ain)	5	Martigny c. Valais	19
Bremgarten Argov.	19	Meyenfeld c. Gris.	5
Brugg c. Argovie	15	Mettmenstetten c. Z.	8
Bulaeh c. Zurich	27	Montbéliard Doubs	12
Bulle c. Fribourg	8	Montbozon	5
Buren c. Berne	28	et tous les lundis de	
Cerlier c. Berne	28	carême.	
Châlons s. Saone	28	Monthey c. Valais	1
Château d'Oex	1	Montriond en Sav.	26
Clairvaux (jura)	20	Morges c. Vaud	28
Clerval Doubs	15	Neuchâtel	21
Collonge (f. l'Ecl.)	15	Orbe c. Vaud	12
Delémont c. Berne	7	Orgelet (Jura)	24
Delle h. rhin	19	Ornans (Doubs)	20
Diessenhofen c. Th.	5	Oyzelley	26
Dôle (Jura)	6	Payerne c. Vaud	8
Eglisau c. Zurich	6	Pfeffikon c. Zurich	6
Eschentz c. Thurg.	22	Poligny (Jura)	15
Estavayer c. Frib.	21	Pontarlier Doubs	8
Étiswyl c. Lucerne	20	Porentrui c. Berne	5
Faucogney (h. S.)	1	Rolle c. Vaud	25
Fribourg en Brisg.	28	Romont c. Frib.	27
Fribourg en Suisse	21	Rue c. Fribourg	7
Frick c. Argovie	5	Ruffach h. rhin	14
Gigny (Jura)	10	S. Amour (Jura)	2
Giromagny h. rh.	15	S. Claude (Jura)	7
Gossau c. St. Gall	26	S. Triphon c. Vaud	16
Grandvillard h. r.	15	Samcoens (Savoie)	5
Gruningen c. Zur.	20	Schwellbrunn c. A.	13
Gruyères c. Frib.	20	Seewen c. Soleure	21



Seewis c. Grisons	6	les samedis jusqu'à	
Seignélégier Berne	19	'Ascension.	
Seillères	6	Villisau c. Lucerne	26
Sierre c. Valais	26	Vius en Sallazen Sav.	5
Tervai le Château	12	Waldenbourg c. B.	21
Thann h. rhin	24	Waldshut (forêt n.)	5
Unterhallau	5	Weinfelden c. Th.	21
Vercel Doubs. Pre-		Winterthur Zurich	1
mier Vendredi de		Wyl c. St. Gall	6
carême et tous les		Wangen Berne	8
samedis jusqu'à		Zoffingen c. Argov.	27
l'Ascension.		Zweisimmen c. Bern.	7
Vesoul. Jeudi avant			
le carnaval et tous			

AVIS.

La table qui indique jour par jour le lever et le coucher du soleil, étant calculée dans la supposition d'un horizon plane, il est évident qu'il y aura quelques variantes entre les contrées de montagnes et les pays de plaines; toutefois la différence est peu sensible; elle est presque inaperçue quant à l'aurore et au crépuscule.

Le même avis doit être appliqué au lever et au coucher de la lune.

III MOIS.	M A R S.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1	Jeudi Aubin, évêque.	5	☾ ♀, * ♀,	6 45	5 42
2	Vendre Simplicie, pape.	6	☾ ♂ ♄, ♀ ♄	6 43	5 45
3	Samedi Marin, soldat.	7	☾ à 7 h. 11 m. av. m.	6 41	5 44
9.	<i>Lever de la Lune à 2 h. 58 min. du matin. Coucher à 0 h. 20 m. du matin.</i>				
4	Diman. G. Les Brandons.	8	☾ ☽, ☽ ☽,	6 59	5 46
5	Lundi Eusèbe	9	☽ ☽ ☽ Δ ☽, * ♀,	6 57	5 48
6	Mardi Fridolin.	10	☽ ☽ ♀, ☽ ♀ ♀,	6 55	5 50
7	Mercres 4 Temps. Thomas d'Aq.	11	☽ ♀ ☽, Δ ♄.	6 53	5 51
8	Jeudi Julien, évêque.	12	☽ ☽ ☽,	6 51	5 52
9	Vendre 40 Martyrs.	13	☽ en ☽ ☽,	6 29	5 54
10	Samedi Françoise.	14	☽ ♂, ☽ ♀, ☾ Apog.	6 27	5 56
10.	<i>Lever de la Lune à 4 h. 20 min. du soir. Coucher à 6 h. 47 min. du matin.</i>				
11	Diman. G. Reminiscere.	15	☽ 9h.16m.a.m. ☽ dir.	6 24	5 57
12	Lundi Grégoire, Pape.	16	☽ * ♄, ♀ ☽.	6 22	5 59
13	Mardi Nicephore, évêque.	17	☾ ☽, ☽ ☽	6 20	6 —
14	Mercres Mathilde, reine.	18	☽ ♀ ♀, ☽	6 18	6 1
15	Jeudi Longin.	19	* ♀, Δ ♀, Δ ♀,	6 16	6 5
16	Vendre Heribert, évêque.	20	☽ ♀ Δ ☽, Δ ♂,	6 14	6 5
17	Samedi Gertrude.	21	☽ ♄, ☽ ♀,	6 12	6 7
11.	<i>Lever de la Lune à 11 h. 10 min. du soir. Coucher à 8 h. 31 m. du matin.</i>				
18	Diman. G. Oeculi. Gabriel	22	☽ ☽ ♄. ☽ ♂, ☽ ♀,	6 10	6 8
19	Lundi Joseph.	23	☽ à 7 h. 7 m. av. midi	6 8	6 9
20	Mardi Joachim.	24	☽ Δ ☽ ☽ * ♀,	6 6	6 11
21	Mercres Benoit, abbé.	25	☽ en ☽ ☽, Equinoxe.	6 5	6 12
22	Jeudi Nicolas de Flue.	26	* ☽, * ♂,	6 1	6 14
23	Vendre Théodore.	27	☽ ♂ ♀, ☽ ♄,	5 59	6 16
24	Samedi Siméon, enfant, martyr.	28	☽ dir. Δ ♄ ☽ ☽ ☽	5 57	6 17
12.	<i>Lever de la Lune à 5 h. 29 min. du matin. Coucher à 5 h. 40 m. du soir.</i>				
25	Diman. G. Laetare. Ann. N. D.	29	☽ 1.17.ap.m. E. ☽ in.	5 55	6 18
26	Lundi N. D. de Compassion.	1	☽ Δ ♄ ♂. ☽ ☽,	5 55	6 20
27	Mardi César.	2	☽ en ☽ ☽, ☽,	5 51	6 22
28	Mercres Ruppert.	3	Δ ♀, * ♀,	5 48	6 23
29	Jeudi Eustase, abbé.	4	☽ ☽ ♀, ☽ ♂, * ♂,	5 47	6 24
30	Vendre Quirin, tribun.	5	* ☽, ☽ ♄, ☽ ♀,	5 45	6 26
31	Samedi Balbine.	6	☽ ☽ ☽.	5 42	6 27

☽ Prem. quart. le 3, à 7 h. 11 m. du matin. ☾ Dern. quart. le 19, à 7 h. 7 m. du matin.
 ☽ Pleine Lune le 11, à 9 h. 16 m. du matin. ☽ Nouvelle Lune le 25, à 1 h. 17 m. du soir.
 Depuis le 1 jusqu'au 31 de ce mois les jours ont été de 111 minutes.

15

Foires du mois de MARS 1858.



Aarbourg c. Arg.	19	Flawyl c. S. Gall	14	Niedersept h. rhin	7	Stäfa Zurich	22
Abbevillers Doubs	20	Fontaines c. Neuch.	19	Nyon c. Vaud	1	Stein am rhein	28
Aigle canton Vaud	14	Frauenfeld c. Th.	26	Olten c. Soleure	12	Sulz h. rhin	14
Aiguebelle	1	Frutigen c. Berne	30	Orchamp Jura	20	Tagninge	6
Altkirch h. r.	8	Gaillard en Savoye	21	Orgelet Jura	24	Tassenières	28
Altorf canton d'Uri	22	Gais c. Appenzell	6	Ornans Doubs	20	Thun c. Berne	5
Ambérieux Ain	21	Gebweiler h. rh.	19	Petites Chiettes.	10	Unterseen c. Berne	7
Appenzell	21	Gelterkinden c. Ba.	7	Pontarlier Doubs	22	Uznach c. S. Gall	24
Arwangen c. Berne	15	Gex Ain	1 et 26	Pont de Rode	5	Ueberlingen	7
Aubonne c. Vaud	20	Girromagny h. rhin	13	Pout du Bourg	16	Verrières c. Neuch.	21
Ballon	19	Granvillard h. rh.	15	Porentruis c. Berne	5	Vilmergen c. Arg.	22
Belfort h. rhin	5	Habsheim h. rh.	5	Port s. Saone D.	28	Villerfarlai	20
Belvoeye	1	Horgen c. Zurich	8	Ragatz c. S. Gall	26	Waldshut f. noire	21
Berchier c. Vaud	9	Huthwyl c. Berne	14	Rahon	7	Wegenstetten c. A.	10
Berne	6	Ilanz c. Grisons	13	Reichensee c. Luc.	17	Wilchingen c. Sch.	26
Berthoud c. Berne	22	Jougne Doubs	17	Romainmôtier c. V.	25	Zürzach c. Argovie	5
Bex c. Vaud	29	Klingnau c. Argov.	19	Rue c. Fribour	14		
Bienne c. Berne	1	Kœlliken c. Argov.	21	Säckingen c. Arg.	6		
Blamont Doubs	6	Kulm c. Argovie	9	Saillans Drôme	19		
Bolzano Tyrol	19	Kyburg c. Zurich	21	S. Amour Jura	5		
Bonneville Savoye	14	Lagnieu Ain	12	S. Aubin c. Neuch.	26		
Bons en Savoye	2	Landeron c. Neuch.	12	S. Claude Jura	7		
Bourg Ain	5	La Sarraz c. Vaud	6	S. Genis	12		
Breitenbach c. Sol.	15	Levier Doubs	13	S. Julien Savoye	1		
Carouge c. Genève	8	Lignières c. Neuch.	25	S. Lupicin Jura	2		
Champagni	27	Locle c. Neuchâtel	27	S. Trivier de C.	19		
Chaumergi	9	Lons-le-Saunier	15	S. Ursanne c. Bernes			
Chaussin	10	Lucerne	27	Salanche en Savoye	2		
Chaux de fonds	13	Maillerai c. Berne	8	Schaffhausen	6		
Chesne-Thonex	3	Marignat	25	Schwitz	17		
Clerval Doubs	15	Massevaux h. rhin	26	Scengen c. Argovie	27		
Cluses en Savoye	26	Mayence	27	Seewis c. Grisons	5		
Coligni Ain	19	Mirecourt Vosges	2	Selongey c. d'or	16		
Colmar h. rh.	7	Montbéliard Doubs	12	Sidwald c. s. Gall	1		
Coppet c. Vaud	27	Montfaucon c. Ber	26	Signau c. Berne	22		
Cortailod Neu ch.	14	Montmélian	26	Solenne	6		
Cossonai Vaud	8	Morat Fribourg	7				
Courrendlin c. Ber.	17	Motiers-travers	20				
Courtemaiche c. B.	19	Moudon c. Vaud	7				
Dannemaric h. r.	27	Mulhausen h. rhin	6				
Delémont c. Berne	21	Munster G. T. h. r.	12				
Delle h. rhin	19	Munster c. Lucerne	1				
Ellg Zurich	7	Muttenz c. Basle	21				
Erlenbach c. Berne	15	Neu-Brisach h. rh.	19				
Faucogney h. S.	1	Neustadt forêt n.	26				
Ferrette h. r.	6	Neuveville c. Berne	27				
Feuernthalen c. Z.	27	Nidau c. Berne	20				

IV MOIS.	AVRIL.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
13.	<i>Lever de la Lune à 9 h. 20 min. du matin. Coucher à 1 h. 16 min. du matin.</i>				
1 Diman.	G Judica. Hugues, évêq.	7	☾ à 10 h. 4 m. ap. m.	5 40	6 29
2 Lundi	François de Paule.	8	☾ ☽ ☿, ☽ ☿,	5 58	6 30
3 Mardi	Richard, évêque.	9	☽ ☿, ☽ ☿,	5 56	6 31
4 Mercredi	Isidore, évêque.	10	☽ ☿, ☽ ☿,	5 54	6 33
5 Jeudi	Christian.	11	☽ ☿, ☽ ☿,	5 52	6 35
6 Vendredi	Sixte, Celse.	12	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 50	6 36
7 Samedi	Alexandre.	13	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 28	6 37
14.	<i>Lever de la Lune à 5 h. 5 min. du soir. Coucher à 5 h. 50 m. du matin.</i>				
8 Diman.	G Rameaux.	14	☽ ☿, ☽ ☿,	5 26	6 39
9 Lundi	Prochore, diacre.	15	☽ ☿, ☽ ☿,	5 24	6 41
10 Mardi	Ezechiel.	16	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 22	6 42
11 Mercredi	Léon, Pape.	17	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 20	6 43
12 Jeudi	Jeudi saint. Jules I.	18	☽ ☿, ☽ ☿,	5 18	6 45
13 Vendredi	Vendredi saint Justin.	19	☽ ☿, ☽ ☿,	5 16	6 47
14 Samedi	Tiburce, martyr.	20	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 14	6 48
15.	<i>Lever de la Lune à minuit. Coucher à 7 h. 52 min. du matin.</i>				
15 Diman.	PAQUES. Olympe.	21	☽ ☿, ☽ ☿,	5 12	6 49
16 Lundi	Lundi Daniel.	22	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 10	6 51
17 Mardi	Mardi Rodolph.	23	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 8	6 53
18 Mercredi	Apoline.	24	☽ ☿, ☽ ☿,	5 6	6 54
19 Jeudi	Sévère. Léon.	25	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 4	6 55
20 Vendredi	Sulpice. Marcellin.	26	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 2	6 57
21 Samedi	Anselme, évêque.	27	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	5 —	6 58
16.	<i>Lever de la Lune à 5 heures du matin. Coucher à 4 heures du soir.</i>				
22 Diman.	G Quasimodo. Soter et C.	28	☽ ☿, ☽ ☿,	4 58	6 59
23 Lundi	Georges, martyr	29	☽ ☿, ☽ ☿,	4 56	7 1
24 Mardi	Albert.	1	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	4 54	7 5
25 Mercredi	Marc, évangéliste.	2	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	4 53	7 4
26 Jeudi	Amélie.	3	☽ ☿, ☽ ☿,	4 51	7 6
27 Vendredi	Anastase.	4	☽ ☿, ☽ ☿,	4 49	7 7
28 Samedi	Vital, martyr.	5	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	4 47	7 8
17.	<i>Lever de la Lune à 7 heures 20 minutes du matin. Coucher à minuit.</i>				
29 Diman.	G. Misereere. Robert.	6	☽ ☿, ☽ ☿,	4 45	7 10
30 Lundi	Sigismond, martyr.	7	☽ ☿, ☽ ☿, ☽ ☿,	4 44	7 11

☾ Premier quartier le 1, à 10 h. 4 m. du soir. ☽ Dernier quartier le 17, à 4 h. 2 m. du soir.
 ☉ Pleine Lune le 10, à 2 h. 39 m. du matin. ☽ Nouvelle Lune le 24, à 9 h. 53 m. du matin.
 Depuis le 1 jusqu'au 30 Avril les jours ont cru de 10 1/4 minutes.

Foires du mois d'Avril 1858.

Aarberg c. Berne	25	Ferney Voltaire	19
Aarbourg c. Arg.	25	Ferrette h. rhin	17
Aigle canton Vaud	18	Fideris c. Grisons	5
Albert-ville Savoye	5	Francfort s. Mein	22
Albeuve c. Frib.	30	Gais c. Appenze l	5
Ancey en Savoye	9	Gendrey (Jura)	16
Annemace, Savoye	5	Gessenai c. Berne	6
Arbois Jura	15	Gex (Ain)	30
Arbon Thurgovie	4	Gigny (Ain)	10
Attalens c. Frib.	30	Grossmagny h. rhin	10
Baden c. d'Arg.	25	Glaris	23
Bauma c. Zurich	6	Grandson c. Vaud	25
Belfort h. rhin	2	Grandvillard h. rh.	10
Berne	24	Gross-Hochstetten	11
Berneck c. S. Gall	24	Gruyères c. Frib.	11
Besançon (Doubs)	25	Habère-Lullin Sa.	18
Bevaix c. Neuch.	2	Heiden c. Appenz.	27
Bienne c. Berne	26	Herisau c. d'App.	27
Blamont (Doubs)	5	Hermance c. Gen.	25
Bletterans (Jura)	11	Herzogbuchsee B.	4
Bons en Savoye	2	Ilanz c. Grisons	17
Bourg (Ain)	20	Kaisersberg h. rh.	2
Bremgarten c. Ar.	17	Knonau c. Zurich	50
Brigue c. Valais	19	Küblis c. Grisons	5
Bulle c. Fribourg	5	Lachen c. Schwitz	17
Chapelle d'Abond.	25	Langenbruck c. Ba.	25
Châtel St. Denis	16	Langnau c. Berne	25
Clairvaux (Jura)	20	Lasagne c. Neuch.	5
Clerval Doubs	10	Lasarvaz c. Vaud	24
Cluses en Savoye	17	Lauffenbourg Arg.	17
Coffrane c. Neuch.	28	Laupen c. Berne	19
Collonges f. l'E.	25	Les Bois c. Berne	2
Constance	23	Les Rousses (Jura)	23
Dagmersellen c. L.	9	Liechtensteig S. Ga.	25
Dannemarie h. rh.	23	Lons le Saunier	16
Delémont c. Berne	25	Lucens c. de Vaud	6
Delle h. rhin	23	Lucerne	17
Diessenhofen c. T.	17	Megève en Savoye	6
Divonne (Jura)	17	Meilen c. Zurich	26
Echallens c. Vaud	19	Mirecourt (Vosg.)	9
Eglisau c. Zurich	24	Montbeillard (D.)	16
Elgg c. Zurich	25	Monthey c. Valais	13
Erlinsbach c. Sol.	24	Morges c. Vaud	18
Ermatingen c. Th.	16	Morteau (Doubs)	5
Estavayer c. Frib.	4	Mossnang c. s. Gall	25
Faucogney (h. S.)	5	Moutherot Doubs	4
Moustier en Tar.	4	Schleitheim c. Sch.	2
Mulhausen h. rh.	17	Schwitz	50
Mundiswyl c. Sol.	23	Seewis c. Grisons	2
Neuenkirch c. Sch.	16	Sempach c. Lucerne	2
Oensingen c. Sol.	50	Serre-les-sapins D.	12
Orbe c. Vaud	2	Sidwald c. S. Gall	26
Orgelet (Jura)	24	Sisach c. Basle	25
Oruans Doubs	17	Soleure	17
Oron c. de Vaud	4	Sonceboz c. Berne	10
Payerne c. Vaud	19	Sonvillers c. Berne	30
Planfayon c. Frib.	18	Stantz c. Unterw.	19
Poligni Jura)	5	Stein am Rhein	25
Pontarlier (Doubs)	26	Strasbourg	18
Porentrui c. Berne	9	Sursée c. Lucerne	30
Rapperschwyl s. G.	18	Sûs c. Glaris	12
Rehetobel c. App.	6	Tagginge en Sav.	25
Reichenau	25	Tamins c. Grisons	5
Rheinauc. Zurich	18	Tavannes c. Berne	25
Richtenschwyl c. Zurich	24	Teuffen c. Appenz.	2
Romont c. Frib.	24	Thonon en Savoye	4
Rougemont c. V.	5	Tour-ronde en Sa	18
Rue c. Fribourg	25	Tramelan c. Berne	4
Rumilly en Savoye	12	Urnäsch c. App.	25
Rynach c. Argovie	5	Uznach c. S. Gall	14
S. Amarin h. rhin	27	Valendas c. Gris.	24
S. Amour (Jura)	3	Vesoul	24
S. Claude (Jura)	7	Vevey c. Vaud	24
S. Gervais en Sav.	7	Wädenschwyl c. Z.	5
S. Gingolph (Sav.)	6	Waldsniut f. noire	4
S. Jean d'Aulph	18	Weggis c. Lucerne	25
S. Joire en Sav.	3	Wiedlisbach c. Be.	25
S. Ursanne c. Berne	16	Yverdon c. Vaud	5
Säckingen c. Arg.	25	Zoffingen c. Arg.	17
Samoens en Savoye	4	Zoug	17
		Zweisimmen c. B.	19



V. Mois.	M A I. (♌)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1 Mardi	Philippe et Jacques	8 ♀	à 2 h. 37 m. après m.	4 42	7 15
2 Mercredi	Athanase, évêque.	9 ♀	♀ en ♌ ☐ ♄,	4 40	7 14
3 Jeudi	Invention S. Croix	10 ♀	△ ☉, ☾ Apogée.	4 39	7 16
4 Vendredi	Florian	11 ♀	♁, ☉ ☽,	4 37	7 17
5 Samedi	Pie V, pape	12 ♀	* ♄, ♀ ♀, △ ♀,	4 36	7 19
18.	<i>Lever de la Lune à 1 h. 55 min. du soir. Coucher à 3 h. 50 min. du matin.</i>				
6 Diman.	G. Jubil. Jean P. L.	13 ♀	♁ en ♌; ♀ en ♌ ☾ ☽	4 34	7 20
7 Lundi	Stanislas, évêque.	14 ♀	☉ ♁ ☽	4 32	7 21
8 Mardi	Apparition S. Michel.	15 ♀	☉ ♀, ♀ ♀,	4 30	7 22
9 Mercredi	Translation S. Nicolas.	16 ♀	à 5 h. 50 m. apr. m.	4 29	7 24
10 Jeudi	Sophie.	17 ♀	☉ ♄, △ ♀, ♀ ♀,	4 27	7 25
11 Vendredi	Mammert, évêque.	18 ♀	☐ ♀, ♁.	4 26	7 27
12 Samedi	Gengoul, martyr.	19 ♀	☾ ☉ ☉	4 24	7 28
19.	<i>Lever de la Lune à 10 h. 55 min. du soir. Coucher 5 h. 55 min. du matin.</i>				
13 Diman.	G. Cantale. Gervais.	20 ♀	△ ♀, △ ♀, ☐ ♀,	4 25	7 30
14 Lundi	Boniface, martyr.	21 ♀	△ ☉, * ♀, △ ♀	4 22	7 31
15 Mardi	Isidore, laboureur.	22 ♀	♀ du ☐ ♀, * ♀,	4 20	7 32
16 Mercredi	Péreguin.	23 ♀	☾ 10 h. 14 m. apr. m.	4 19	7 34
17 Jeudi	Pascal Baylon, berger.	24 ♀	♀ ♀, * ♀, ♀ ☉ ♄	4 18	7 35
18 Vendredi	Théodote, cabaretier.	25 ♀	♀ ☉ ♀, ♁ ☽,	4 16	7 36
19 Samedi	Célestin.	26 ♀	* ☉, ☽ Périgée.	4 15	7 37
20.	<i>Lever de la Lune à 3 h. 20 min. du matin. Coucher à 1 h. du soir.</i>				
20 Diman.	G. Rogation Bernardin.	27 ♀	☾ ☽, ♀ ♀,	4 14	7 39
21 Lundi	Félix, capucin.	28 ♀	☉ en ♌ ☽	4 15	7 40
22 Mardi	Julie, vierge martyre.	29 ♀	△ ♀, ♀ ♀,	4 12	7 41
23 Mercredi	Samuel.	30 ♀	à 4 h. 57 m. apr. m.	4 10	7 42
24 Jeudi	Ascension de N. Jeanne	1 ♀	☐ ♀, * ♀,	4 9	7 43
25 Vendredi	Urban.	2 ♀	♁ ☽ ☉	4 9	7 45
26 Samedi	Philippe de Néri.	3 ♀	* ♀, * ♀,	4 8	7 46
21.	<i>Lever de la Lune à 5 h. 40 min. du matin. Coucher à 10 h. 50 min. du soir.</i>				
27 Dim an.	G. Exaudi. Lucien	4 ♀	△ ♄, ☐ ♀, * ♀,	4 7	7 47
28 Lundi	Germain	5 ♀	* ☉, ♁ ☉	4 6	7 48
29 Mardi	Maximin, évêque.	6 ♀	☐ ♀, △ ♀, ☐ ♀,	4 5	7 49
30 Mercredi	Felix, pape.	7 ♀	△ ☉ ♀ ☐ ♄, △ ♀	4 4	7 50
31 Jeudi	Pétronille, vierge.	8 ♀	8 h. 7 m. av. m. ☾ Ap.	4 3	7 51

☾ Premier quart. le 1, à 2 h. 37 m. du soir.
 ☉ Pleine Lune le 9, à 5 h. 30 m. du soir.
 Du 1 au 31 les jours ont cru de 79 minutes.

☾ Dern. quart. le 16, à 10 h. 14 m. du soir.
 ☉ Nouv. Lune le 23, h. à 4 h. 57 m. du soir.
 ☾ Premier quart. le 31, à 8 h. 7 m. du matin.

29

Foires du mois de Mai 1858.

Aarau c. Argovie	30	Champvent	11	Leipzig	6	Saillans Drôme	2
Abbevillers Doubs	15	Château d'OEux c.V.	16	Lenzbourg c. Arg.	2	St. Amour	16
Abondance N.D.	28	Chaux-de-fonds	29	Liestal c. Bâle	30	St. Blaize c. Neuch.	14
Aix en Savoye	5	Chesne Thôn. Sav.	25	Lieu (le) c. Vaud	15	St. Braucher c. V.	1
Altkirch h. rhin	28	Chiètresc. Frib.	17	Lindau	4	St. Claude Jura	7
Altorf c. Uri	31	Cité d'Aoste Piém.	15	Loèche c. Valais	1	Ste Croix c. Vaud	50
Altstädten c. s. G.	16	Clerval Doubs	8	Lons-le Saunier	15	St. Gall	16
Ambérieux Ain	30	Coire c. Grisons	12	Lottstetten d. de B.	7	St. Hilaire Doubs	5
Annecy en Savoye	21	Coligny Ain	18	Lucerne	14 et 22	Ste Marie aux M.	2
Aoste en Savoye	15	Concise c. Vaud	8	Martigny c. Valais	14	St. Maurice c. V.	25
Appenzel	2	Cornol c. Berne	28	Massévaux h. rh.	30	Salins Jura	3
Arbois Jura	25	Cortailod c. Neuc.	16	Massonger c. Val.	8	Sallanches en Sav.	2
Arbon c. Thurg.	30	Cossonai c. Vaud	31	Mezières c. Vaud	2	Sarnen c. Unterw.	16
Arinthod Jura	28	Couvet c. Neuch.	31	Mirecourt Vosges	31	Schoefftland c. Arg.	1
Aubonne c. Vaud	8	Delle h. rhin	28	Moirans Isère	4	Schwarzenbourg B.	10
Audeux Doubs	8	Dole Jura	29	Montbéliard D.	28	Schwitz	28
Avenches c. Vaud	11	Dombresson c. N.	21	Montfaucon c. B.	16	Sciez en Savoye	21
Albert-Ville	1 et 10	Einsisheim h. rhin	1	Montriché c. Vaud	4	Secwen c. Soleure	9
Bagnes c. Valais	21	Erschweil c. Sol.	14	Morez Jura	7	Seignelégier c. B.	7
Bassecourt c. Berne	18	Eschalzmatt c. Luc.	14	Moudon c. Vaud	16	Selongey c. d'or	3
Beaufort en Sav.	25	Evian en Savoye	14	Moustiers en Tar.	3	Sentier (le) c. V.	18
Beaulmes c. Vaud	3	Faucogney h. S.	5	Munster c. Luc.	15	Signau c. Berne	3
Belfort h. rhin	7	Faverge en S.	30	Neu-Breisach h. r.	1	Sion c. Valais	7 et 28
Berthoud c. Berne	31	Fenin c. Neuch.	1	Neustatt forêt n.	28	Soleure	15
Besançon Doubs	28	Flumet en Savoye	28	Neuveville c. Bern.	29	Steckborn c. Th.	3
Bevaix c. Neuch.	28	Frangi en Savoye	3	Niedersept h. rhin	2	Stein am Rhein	30
Bex c. Vaud	5	Fribourg en Suisse	3	Nyon c. Vaud	5	Summiswald c. B.	11
Bischofzell c. Th.	21	Frick c. Argovie	7	Ollon c. Vaud	18	Sursee c. Lucerne	7
Blamont Doubs	5	Gebweiler h. rhin	28	Olten c. Soleure	7	Thaingen c. Sch.	1
Bois d'Amont Jura	21	Gersau c. Schwitz	28	Orbe c. Vaud	7	Thann h. rhin	8
Bons en Sav.	1 et 15	Gex Ain	1	Orgelet Jura	25	Thône en Savoye	9
Bornand gr. Sa.	7 et 28	Gimel c. Vaud	28	Ormont dessous	11	Thoune c. Berne	9
Bourg Ain	7	Giromagny h. rhin	8	— dessus	18	Troitorrens	2
Bremgarten c. Arg.	30	Glaris	7	Ornans Doubs	15	Unterseen c. Berne	2
Breuleux c. Neuch.	25	Glise c. Valais	25	Payerne c. Vaud	31	Uznach c. s. Gall	8
Brevine c. Neuch.	16	Gossau c. s. Gall	7	Poligny Jura	22	Vallorbes c. Vaud	8
Briançon	1	Grandfontaine c. B.	8	Pont de Mart. c. N.	15	Verrières c. Neuc.	18
Brugg c. Argovie	8	Grandval c. Berne	3	Porentrui c. Berne	21	Villisau c. Lucerne	7
Bulle c. Fribourg	10	Grandvillard h. rh.	8	Port sur Saone D.	14	Vionnaz	7
Buren c. Berne	2	Grumingue c. Zu.	22	Provence c. Vaud	16	Viusen Sallaz Sav.	21
Busingue d. d. B.	29	Gruyères c. Frib.	9	Renan c. Berne	10	Vouxvri c. Valais	10
Buttes c. Neuch.	14	Hericourt Doubs	5	Rheineck c. s. G.	14	Waldshut for. n.	1
Begnins c. Vaud	21	Huthwyl c. Berne	2	Rheinfelden c. Ar.	2	Wangen c. Berne	5
Carouge c. Genève	12	Kaiserstuhl c. Arg.	28	Rochefort c. Neuch.	4	Weinfelden c. Th.	2
Cerlier c. Berne	9	Langenthal c. Bern	29	Romainmôtier V.	25	Wildhaus s. G.	22 et 29
Chables sous Salève	1	La Roche c. Frib.	1	Rorschach c. s. G.	31	Winterthur c. Z.	17
Chaindon c. Berne	9	Lauffen c. Berne	7	Ruffach h. rhin	21	Wyl c. St. Gall	1
Chambave Val d'A.	26	Lausanne c. Vaud	5	Rumilly en S.	5 et 23	Zurich	1

VI MOIS.	J U I N. (♋)	Age et position de la Lune	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1 Vendre	Pothin, évêque.	9	☐ ☉ ♃ * ♃, Δ ♂,	4 5	7 52
2 Samedi	Marcellin, martyr.	10	♀ dir. ☉	4 3	7 55
22.	<i>Lever de la Lune à 1 h. du soir. Coucher à 2 h. 25 m. du matin.</i>				
3 Diman.	G. PENTECOTE.	11	☾ ☽, Δ ☉,	4 2	7 54
4 Lundi	Lundi Edouard.	12	♂ ♀, ☿,	4 1	7 55
5 Mardi	Mardi Boniface, mart.	13	♂ ♀, * ♃,	4 —	7 56
6 Mercredi	4 Temps. Claude, évêq.	14	♂ ♃, ♂ ♂, ♂ ♀,	4 —	7 56
7 Jeudi	Norbert, évêque.	15	☾ ☽, ♂ ♂ ♀,	3 59	7 57
8 Vendre	Médard, évêque.	16	☉ à 5 h. 24 m. av. midi	3 59	7 58
9 Samedi	Felicien, martyr.	17	☾ Δ ♃, ♀,	3 59	7 59
23.	<i>Lever de la Lune à 9 h. 55 min. du soir. Coucher à 4 h. 28 min. du matin.</i>				
10 Diman.	G. Trinité.	18	* ♃, ☉,	3 59	7 59
11 Lundi	Barnabé, apôtre.	19	Δ ♂, ☐ ♀, Δ ♀,	3 58	8 —
12 Mardi	Léon III, pape.	20	♁ ☉, ☐ ♃,	3 58	8 1
13 Mercredi	Antoine de Padoue.	21	☐ ♂, * ♀, ☐ ♀,	3 58	8 2
14 Jeudi	FÊTE DIEU.	22	☽ en ☿, ☾ Périgée	3 58	8 2
15 Vendre	Bernard de Menthon	23	☉ à 5 h. 3 m. av. midi	3 57	8 2
16 Samedi	Justine, martyre.	24	☽ en ☿, ☾ ☽,	3 57	8 3
24.	<i>Lever de la Lune à 1 h. 50 min. du matin. Coucher à 1 h. 10 min. du soir.</i>				
17 Diman.	(1.) Montan, martyr.	25	* ☉, ☾	3 58	8 5
18 Lundi	Blarc, martyr.	26	Δ ♃, ♂ ♀,	3 58	8 4
19 Mardi	Gervais.	27	♂ ♃, ☿,	3 58	8 4
20 Mercredi	Sylvère, pape, martyr.	28	☐ ♃, ♂ ♂, ♂ ♀,	3 59	8 4
21 Jeudi	Louis de Gonzague	29	☾ ☉ en ☿ solst. d'été	3 59	8 4
22 Vendre	Paulin, évêque.	1	☉ à 5 h. 6 m. av. midi	3 59	8 5
23 Samedi	Basile.	2	☉ Δ ♃, * ♃, * ♂,	3 59	8 5
25.	<i>Lever de la Lune à 5 h. 5 min. du matin. Coucher à 10 h. 45 min. du soir.</i>				
24 Diman.	G 2.) Jean Baptiste.	3	☽ ☉ ☾,	3 59	8 5
25 Lundi	Eloi. s. Prosper.	4	* ♀, ☿,	3 59	8 5
26 Mardi	Jean et Paul, martyrs.	5	♂ ♀, ☐ ♃,	3 59	8 5
27 Mercredi	7 dormeurs.	6	* ☉, ☐ ♂,	4 —	8 6
28 Jeudi	Léon II, pape.	7	* ♃, ♂ ♃ Apog	4 1	8 6
29 Vendre	Pierre et Paul.	8	☉ ☽ ☾	4 1	8 5
30 Samedi	Commém. de s. Paul.	9	☾ à 1 h. 45 m. av. midi	4 1	8 5

☉ Pleine Lune le 8, à 5 h. 24 m. du matin. | ☉ Nouvelle Lune le 22, à 5 h. 6 m. du matin.
☾ Dernier quart. 15, à 3 h. 3 m. du matin. | ☽ Premier quart. 30, à 1 h. 45 m. du matin.
Depuis le 1 au 21 les jours ont cru de 19 min. ; et du 21 au 30 ils ont dim. de 2 m.

Foires du mois de Juin 1838.

Abondance N. D.	6	Feldkirch Voralb.	25	Niedersept h. rh.	6	Salux c Grisons	11
Aigubelle Savoye	7	Ferrette h. rh.	5	Noirmont c. Berne	4	Schaffhausen	5
Aime en Savoye	5	Fourg	9	Orchamp	5	Sempach c. Luc.	4
Aix en Savoye	6	Fraisans	18	Orgelet (Jura)	25	Serre les sapins D.	9
Altorf c. d'Uri	21	Gaillard en Savoye	11	Ornans Doubs	19	Sidwald c. s. Gall	7
Appenzell	27	Gendré	21	Orsières en Valais	5	Sion c. Valais	2
Balstall c. Soleure	11	Gigny (Jura)	11	Passavant (Doubs)	25	Sissach c. Basle	27
Beaufort	11	Giromagny h. rh.	12	Petites ch. (Jura)	28	Soleure	5
Belfort (h. rhin)	4	Grand dessiat	25	Plot en Savoye	15	Stein am rhein	27
Bienne c. Berne	7	Grandson c. Vaud	26	Pontarlier (Doubs)	21	Strasbourg	25
Biot en Savoye	15	Gras (les) Doubs	16	Porentroi c. Berne	18	Sursee c. Lucerne	26
Bichofzell Thurg.	21	Koelliken c. Arg.	27	Port s. Saone	13	Tassenières	25
Blamont (Doubs)	4	Lachassagne (Jura)	15	Rapperschwyl s. G.	6	Tervai le château	11
Bletterans (Jura)	26	Lachen c. Schwitz	5	Rigney (Doubs)	9	Thoirette	19
Bolzano Tyrol	15	La Clusaz Savoye	1	Rixouse (Jura)	21	Thône en Savoye	2
Bouclans (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	18	Rochevineux	27	Tour du mex	18
Boudry c. Neuch.	6	Lajoux c. Berne	12	Romont c. Frib.	12	Travers	15
Bourg (Ain) 4 et	15	La Salle (Val d'A.)	7	Roulous	22	Vallengin c. Neuch.	4
Breitenbach c. S.	12	Laufen c. Berne	11	Rue c. Fribourg	7	Wangen c. Berne	28
Buren c. Berne	27	Lauffenbourg c. Ar.	5	Rulley	12	Vercel (Doubs)	18
Châlons s. Saone	28	Liechtensteig c. S. G.	11	Rumilly en Sav.	13	Vielmergen c. Arg.	22
Chamonix en Sav.	15	Locle c. Neuch.	26	Rupt	16	Wyl c. S. Gall	12
	et 50	Loèche en Valais	25	S. Amour (Jura)	2	Yverdon c. Vaud	5
Champagne c. V.	2	Lons-le-Sannier	15	S. Aubin c. Neuch.	11	Zoffingen c. Arg.	5
Champagnole (Ju.)	23	Lucerne	5	S. Claude (Jura)	7	Zoug	5
Chaumont (haute Marne)	25	Lutry c. Vaud	28	S. Croix G. T. h. r.	11	Zurich	21
Clairveaux (Jura)	20	Martigny en Val.	11	S. Jean en Maur.	22	Zarzach c. Argovie	2
Clerval Doubs	12	Megève en Savoye	11	S. Imier c. Berne	8		
Cluses en Savoye	5		et 25	S. Joire en Savoye	6		
Colmar h. rh.	7	Mellingen c. Arg.	5	S. Julien en Sav.	7		
Compessières	2	Moirans (Isère)	30	S. Trivier de C.	11		
Courchapoix c. Be.	15	Montbéliard (D.)	11	S. Ursanne c. B.	25		
Courtemaiche c. B.	11	Monthey en Valais	6	Salez c. s. Gall	25		
Cruseille en Savoye	1	Morat c. Fribourg	6	Samoens en Savoye	4		
Dannemarie b. rh.	15	Morbier	4	Sancey le grand	25		
Delémont c. Berne	20	Morges c. Vaud	27				
Delle h. rhin	25	Morteau (Doubs)	5				
Draillant en Sav.	1	Morzine en Sa.	8				
Echallens c. Vaud	19	Motiers-travers	26				
Ensisheim h. rhin	8	Moûtiers en Tar.	28				
Estavayer c. Frib.	6	Moutherot Doubs	15				
Etiswyl c. Lucerne	5	Mulhausen h. rh.	5				
Evian en Savoye	4	Munster G. T. h. rh.	4				
Faucogney (h. S.)	7	Neu-Breisach h. r.	25				
Faverge en Sav.	13						



VII. Mois.	JUILLET. (☾)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
26.	<i>Lever de la Lune à 2 h. 6 min. du soir. Coucher à 1 h. 10 min. du matin.</i>				
1 Diman.	G 5) Théobald	10	△ ♀, ☉ ♁,	4 1 8	4
2 Lundi	Visitation N. D.	11	△ ☉, ☾	4 2 8	4
3 Mardi	Anatole, évêque.	12	♀ en ♁, ♀ en ♁	4 3 8	4
4 Mercredi	Ulrich, évêque.	13	♂ ♄, ☉ ♁,	4 4 8	4
5 Jeudi	Zoé.	14	□ ♃, □ ♄, ♂ ♃,	4 4 8	4
6 Vendre	Goar, solitaire.	15	☾ ♁, ☉ ♁,	4 5 8	5
7 Samedi	Elisabeth, reine.	16	☾ à 2 h. 51 m. apr. m.	4 6 8	5
27.	<i>Lever de la Lune à 10 h. du soir. Coucher à 5 h. du matin.</i>				
8 Diman.	G 4) Procope, martyr.	17	* ♄, ☉ ☉	4 7 8	5
9 Lundi	Zénon, martyr.	18	△ ♂, △ ♀	4 8 8	2
10 Mardi	7 frères, martyrs	19	□ ♄, ☾ Périg.	4 9 8	1
11 Mercredi	Pie I. pape martyr.	20	□ ♃ ♀ ♂ ♃, □ ♂	4 9 8	—
12 Jeudi	Jean Gualbert.	21	△ ☉, △ ♄,	4 10 7	59
13 Vendre	Henri, empereur.	22	♂ ☉ ♀, ☾ ♁, * ♀	4 11 7	59
14 Samedi	Bonaventure, cardinal.	23	☾ à 7 h. 52 m. av. m.	4 12 7	58
28.	<i>Lever de la Lune à 0 h. 40 m. du matin. Coucher à 5 h. 50 min. du soir.</i>				
15 Diman.	G 5) Marguerite.	24	△ ♄ ♀, △ ♃	4 14 7	58
16 Lundi	com. de la Gamicule.	25	□ ♃ ♀, * ☉, ♂ ♄,	4 15 7	57
17 Mardi	Alexis.	26	♀ en ♁, * ♀,	4 16 7	56
18 Mercredi	Camille de L.	27	□ ♃, ♂ ♂, ♂ ♀,	4 17 7	55
19 Jeudi	Vincent de Paule.	28	♁ ☾ ☉	4 18 7	54
20 Vendre	Elie, Marg.	29	☾ * ♃, ☾	4 19 7	53
21 Samedi	Arbogast.	1	☾ à 2 h. 54 m. av. m.	4 20 7	52
29.	<i>Lever de la Lune à 5 heures du matin. Coucher à 9 h. 50 m. du soir.</i>				
22 Diman.	G 6) Marie Madel.	2	♂ ♀, ♁ ☉	4 21 7	51
23 Lundi	Apollinaire.	3	☉ en ♁, * ♂	4 22 7	49
24 Mardi	Christine, martyre.	4	☾ ♁ ♁	4 25 7	48
25 Mercredi	Jacques, apôtre.	5	♂ ♃, □ ♂	4 24 7	47
26 Jeudi	Anne.	6	* ♄, □ ♀ ☾ Apog.	4 26 7	46
27 Vendre	Pantaléon, medecin.	7	☾ ☉, * ☉	4 27 7	44
28 Samedi	Victor, pape.	8	♀ en ♁, △ ♂,	4 28 7	43
30.	<i>Lever de la Lune à 1 heure du soir. Coucher à 11 h. 57 m. du soir.</i>				
29 Diman.	G 7) Marthe, v. et mart.	9	☾ à 6 h. 27 m. apr. m.	4 50 7	42
30 Lundi	Ignace de Loyola.	10	* ♃, ☉	4 51 7	40
31 Mardi	Germain, évêque.	11	♂ ♄, □ ♀	4 55 7	38

☉ Pleine Lune le 7 à 2 h. 51 m. du soir.

☾ Nouvelle Lune le 21, à 2 h. 54 m. du matin.

☾ Dernier quart. le 14 à 7 h. 52 m. du matin.

☾ Premier quart. le 29 à 6 h. 27 min. du soir.

Depuis le 1 Juillet jusqu'au 31, les jours ont diminué de 56 minutes.

Foires du mois de Juillet 1838.



Aarau c. Argovie	4	Ferette h. rhin	17	Pontarlier Doubs	19	Vius - en - Sallaz en	
Aarberg c. Berne	4	Feuerthal c. Zurich	5	Porentruic. Berne	25	Savoie	2
Aarbourg c. Arg.	2	Flumet en Savoye	5	Pouilli	20	Waldenbourg c.	
Ablentsch c. Berne	20	Gelterkinden c. B.	11	Rheinach c. Arg.	5	Pâle	18
Abondance N. D.	28	Gessenai c. Berne	6	Rheims	20	Waldshut forêt n.	25
Altkirch h. rhin	25	Gimel c. Vaud	9	Rheineck c. St. G.	25	Weinfelden canton	
Amancis	27	Giromagny h. rh.	10	Romont c. Frib.	10	Thurgovie	11
Andelot	5	Heidelberg	16	Rue c. Fribourg	25		
Appenzell	25	Héricourt Doubs	19	Sæckingen c. Arg.	25		
Arlay	50	Herzogenbuchsee c.		S. Amour	16		
Arwangen c. Berne	2	Berne	4	S. Claude	7		
Audeux Doubs	9	Ilanz c. Grisons	16	S. Genis	20		
Beaucaire Gard	25	Kaisersberg h. rhin	2	S. Hilaire Doubs	2		
Belfort h. rhin	2	Klingnau c. Arg.	2	S. Lupicin	6		
Bellegarde c. Frib.	50	La Chapelle	2	S. Paul de V.	26		
Bellevoye	25	La Fertés. Jouarre	5	Sallenoves	2		
Besançon Doubs	9	Langnau c. Berne	18	Schleitheim c. Sch.	2		
Bischofzell c. Thu.	19	Langres	16	Seignelégier c. Ber.	16		
Blamont Doubs	4	Lasarraz c. Vaud	5	Selongey c. d'or	2		
Bonneville en Sav.	12	Leus le Saunier J.	16	Sempach c. Lucern	9		
Bons en Savoye	7	Madelaine p. la r.	25	Soleure	10		
Bornand (grand) en		Madelaine pet. d.	20	Taguinge en Sav.	25		
Savoie	50	Mayence	25	Thann h. rhin	24		
Bregenz (Voralb.)	25	Mcgeve en Savoye	6	Thonon en Savoye	4		
Brevine c. Neuch.	11	Memmingen Wurt.	5	Ueberlingen	4		
Bulle c. Fribourg	26	Montbéliard Doubs	2	Valence	16		
Buttes c. Neuch.	16	Motta montag.	11	Vaudrev	15		
Château du pré	21	Moudon c. Vaud	4	Vercel Doubs	16		
Chaumergi	25	Muaster c. Lucerne	25	Vevey c. Vaud	51		
Chaussin	11	Naisey	12	Vezellieux	20		
Chauvin	2	Neuchâtel	4	Villisau c. Lucerne	2		
Chiavenna	16	Neustatt forêt noire	50	Vinzier	2		
Clerval Doubs	10	Nidau c. Berne	17				
Cluses en Savoye	28	Nyon c. Vaud	9				
Concise c. Vaud	7	Oensingen c. Sol.	9				
Cossonai c. Vaud	12	Olten c. Soleure	2				
Dave. c. Grisons	6	Orbe c. Vaud	9				
Delémont c. Berne	18	Orchamp	2				
Delle h. rhin	16	Orgelet Jura	24				
Deschaud	17	Payerne c. Vaud					
Echelles	26	marché au bétail	5				
Erschweil c. Sol.	16	Petit bornand	7				
Faucogney h. S.	5	Pleure	14				

VIII MOIS.	A O U T. (♄)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1	Mercre Pierre aux liens.	12	♄ ☉, ♁ ☉,	4 54	7 57
2	Jeudi Etienne, pape.	13	♄ ☉, ♁ ♀,	4 55	7 56
3	Vendre Invent S. Etienne.	14	♄ ☉, ♁ ♀,	4 56	7 55
4	Samedi Dominique, prêtre.	15	♄ ☉, ♁ ♀,	4 58	7 54
5	31. Diman G 8 Oswald.	16	♄ ☉, ♁ ♀,	4 59	7 52
6	Lundi Transfiguration N. S.	17	♄ ☉, ♁ ♀,	4 41	7 51
7	Mardi Gaëtan.	18	♄ ☉, ♁ ♀, ♁ ♀,	4 42	7 29
8	Mercre Cyriaque, martyr.	19	♄ ☉, ♁ ♀,	4 43	7 27
9	Jeudi Romain, martyr.	20	♄ ☉, ♁ ♀,	4 44	7 25
10	Vendre Laurent, martyr.	21	♄ ☉, ♁ ♀,	4 46	7 24
11	Samedi Susanne.	22	♄ ☉, ♁ ♀,	4 47	7 22
12	32. Diman G 9 Claire, vierge.	23	♄ ☉, ♁ ♀,	4 49	7 21
13	Lundi Hippolite	24	♄ ☉, ♁ ♀,	4 50	7 19
14	Mardi Eusèbe.	25	♄ ☉, ♁ ♀,	4 51	7 17
15	Mercre ASSOMPTION N. D.	26	♄ ☉, ♁ ♀,	4 52	7 15
16	Jeudi Roch, capitaine.	27	♄ ☉, ♁ ♀,	4 54	7 13
17	Vendre Sévère.	28	♄ ☉, ♁ ♀,	4 56	7 12
18	Samedi Hélène, impératrice.	29	♄ ☉, ♁ ♀,	4 57	7 10
19	33. Diman G 10 Donat, prêtre.	30	♄ ☉, ♁ ♀,	4 59	7 8
20	Lundi Bernard, abbé.	1	♄ ☉, ♁ ♀,	5 —	7 6
21	Mardi Jeanne Chantal.	2	♄ ☉, ♁ ♀,	5 1	7 4
22	Mercre Symphorien, martyr.	3	♄ ☉, ♁ ♀,	5 3	7 2
23	Jeudi Philippe Beniti.	4	♄ ☉, ♁ ♀,	5 4	7 —
24	Vendre Barthélemy, apôtre.	5	♄ ☉, ♁ ♀,	5 5	6 58
25	Samedi Louis, roi.	6	♄ ☉, ♁ ♀,	5 7	6 56
26	34. Diman G 11 Zéphirin, pape, m.	7	♄ ☉, ♁ ♀,	5 9	6 55
27	Lundi fin de la Canicule.	8	♄ ☉, ♁ ♀,	5 10	6 53
28	Mardi Augustin, évêque.	9	♄ ☉, ♁ ♀,	5 11	6 51
29	Mercre Décollation de S. Jean.	10	♄ ☉, ♁ ♀,	5 13	6 49
30	Jeudi Benjamin.	11	♄ ☉, ♁ ♀,	5 14	6 47
31	Vendre Raimond.	12	♄ ☉, ♁ ♀,	5 15	6 45

☉ Pleine Lune le 5, à 10 h. 58 m. du soir. ● Nouvelle Lune le 20, à 4 h. 58 m. du matin.
 ☾ Dernier quart. le 12, à 2 h. 1 min. du soir. ☽ Premier quart. le 28, à 9 h. 27 m. du matin.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Août, les jours ont diminué de 99 minutes.

Foires du mois d'Août 1838.

Aarau c. Argovie 1	Gigny (Jura) 10		
Aiguebelle Savoye 22	Giromagny h. rh. 14		
Altstædten s. Gall 20	Glaris 14		
Andilly 22	Glise en Valais 15		
Annecy en Sav. 27	Grandval c. Ber. 28		
Annoire 20	Huthwyl c. Berne 1		
Appenzell 29	Ignny 29		
Arbois (Jura) 3	Jougne (Doubs) 25		
Arinthod (Jura) 20	Lachen c. Schw. 21		
Aubois 25	Laferté s. Jouare 27		
Beaume (Doubs) 15	Lagnieu (Ain) 29		
Belfort (h. rhin) 6	Lamanche 6		
Besançon (Doubs) 27	Landeron c. Neuc. 13		
Bienne c. Berne 9	Landser h. rhin 16	Passavant (Doubs) 27	Salins Jura 13
Blamont (Doubs) 5	Larixouse (Jura) 15	Pellionex 17	Sallanches en Sav. 3
Boège 23	Le Muys 27	Pesige 30	Samoensen Sav. 17
Bons en Savoye 9	Les Bois c. Berne 27	Pleure 9	Schaffhausen 28
Bouclans 16	Les Bouchoux (J.) 16	Plot en Savoye 16	Schwellbrunn c. A. 21
Bourg Ain 5	Les Fourgs 20	Poligny (Jura) 1	Sciez en Savoye 23
Bremgarten c. Arg. 20	Les Rousses (Jura) 9	Pont du bourg 21	Semoncel 4
Cerlier c. Berne 8	Liestall c. Basle 15	Port s. Saone D. 4	Soleure 14
Champagny 28	Lignièrès c. Neu. 23	Provence c. Vaud 17	Sornetan c. Berne 27
Chaux de crotenay 30	Lons-le-Saunier 15	Rapperswyl c. s. G. 22	Steckhorn c. Th. 23
Chesne Thônex Sa. 2	Marlioz 2	Reichenau près de	Sursee c. Lucern 28
Chilli 30	Massevaux h. rh. 15	Constance 16	Tagninge en Sav. 25
Clairvaux (Jura) 20	Mellingen c. d'Ar 15	Reichensee c. Luc. 10	Tassenièrès 29
Clerval Doubs 14	Melz c. s. Gall 30	Renan c. Berne 1	Tervai le château 20
Coliguy Ain 18	Mienzi 21	Rheinfelden c. d' A. 29	Toirette 21
Cossonai c. Vaud 30	Montbéliard 13	Rigney (Doubs) 9	Ueberlingen 29
Courendlin c. Bern 11	Montmourol 4	Rochevineux 29	Unterhallau c. Sc. 13
Dannemarie h. r. 28	Mont s. vaud 24	Romont c. Frib. 17	Urnäschen c. Ap. 13
Delle h. rhin 20	Morat c. Fribourg 22	Ronebaud (D.) 29	Val d' Illiez 18
Diessenhofen c. Th 10	Morbier 6	Rue c. Fribourg 23	Vallengin c. Neuc. 16
Dole Jura 31	Morez (Jura) 16	Ruffach h. rhin 16	Valleri 14
Douvaine en Sav. 2	Morteau (Doubs) 7	Ruffey 17	Ville du pont 13
Echallens c. Vaud 18	Moudon c. Vaud 29	Rumilly en Savoie 24	Villisau c. Lucern 10
Einsideln c. Schw. 27	Moussier 10	Sajllans (Drôme) 13	Wattwyl c. S. Gall 8
Einsisheim h. rh. 24	Moutherot Doubs 29	St. Amour (Jura) 27	Wyl c. s. Gall 21
Epoisses c. d'or 18	Moutier g. val. 1	St. Cergue c. Vaud 10	Zoffingen c. d'Arg 24
Eternos (Doubs) 15	Munster G. T. h. r. 24	St. Claude (Jura) 7	Zurzach c. Argovie 25
Faucogney (h. S.) 2	Neu-Breisach h. r. 24	St. Croix c. Vaud 29	Zweisimmen c. B. 22
Felinge 13	Neuveville c. Ber. 28	St. Felix 29 30 et 31	
Féterne en Savoye 17	Noirmont c. Berne 6	St. Jean d'Aulph 29	
Frick c. d'Argovie 15	Orgelet (Jura) 24	St. Imier c. Berne 20	
Gaillard c. Genève 29	Ormont sous les Mos- ses. e. Vaud 25	St. Triviers (Ain) 20	
		St. Ursanne c. Ber. 20	



IX Mois.	SEPTEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1 Samedi 35.	<i>Verène, vierge.</i>	13	* ♄, △ ♃, ♂♂, △ ♀	5 17	6 42
2 Diman	G 12) Juste	14	♂♀, ☉, ☽	5 18	6 40
3 Lundi	Rosalie.	15	□ ♄, ⊕ ☽	5 19	6 38
4 Mardi	Esther.	16	6 h. 50 m. avant m.	5 21	6 36
5 Mercredi	Laurent Justinien.	17	△ ♄ ♂ ♃, ☾ (Pér.)	5 23	6 34
6 Jeudi	Magnus, abbé.	18	△ ♀, ☿, ☾ ☽	5 24	6 32
7 Vendre	Grat, évêque d'Aoste.	19	□ ♂, ☽	5 25	6 30
8 Samedi 36.	<i>Nativité N. D.</i>	20	♀ gouvern. △ ☉	5 27	6 28
9 Diman	G 13) Gorgon, martyr.	21	♂ ♄, △ ♃. * ♂	5 28	6 26
10 Lundi	Nicolas de Tolentin.	22	à 10 h. 42 m. ap. m.	5 29	6 24
11 Mardi	Felix et Ste Régule	23	☾ ☽ ♀ □ ♃, * ♀	5 31	6 22
12 Mercredi	Tobie. Guide.	24	□ ♀, ☽	5 32	6 20
13 Jeudi	Materne.	25	♂ en ☽ ☽ ☽, △ ♄	5 34	6 17
14 Vendre	<i>Exaltation Ste Croix.</i>	26	♂♂, ☽, ☽	5 36	6 15
15 Samedi 37.	Nicomède, martyr.	27	* ♂ ♀ ⊕	5 37	6 13
16 Diman	G 14) Corneille. Pape.	28	♀ en ☽ ☽ ☽ □ ♄, ♂ ♀	5 38	6 11
17 Lundi	<i>Sigmat de S. François</i>	29	* ☽ ♄, ♂ ♃ ♀	5 39	6 9
18 Mardi	Ferréol.	30	à 9 h. 17 m. apr. m.	5 41	6 7
19 Mercredi	4 Temps. Janvier, év.	1	♂ ☽ ♀ ☾ ☽ (Apo.)	5 42	6 5
20 Jeudi	Eustache.	2	☽ ☽ ⊕	5 44	6 3
21 Vendre	Mathieu, évangéliste.	3	♂ ☽ ♄ ☽	5 45	6 —
22 Samedi 38.	Maurice, martyr.	4	□ ♂, * ♀	5 47	5 58
23 Diman	G 15) Lin, Pape.	5	☉ en ☽ (Equin.)	5 49	5 56
24 Lundi	Gamaliel.	6	* ☽, * ♃, △ ♂	5 50	5 54
25 Mardi	Cyprien, martyr.	7	♀ en ☽ ☽ ☽ □ ♀, □ ♀	5 51	5 52
26 Mercredi	Justine, martyre.	8	à 10 h. 26 m. ap. m.	5 52	5 49
27 Jeudi	<i>Côme et Damien</i>	9	☾ △ ♀, ⊕	5 54	5 47
28 Vendre	Venceslas, martyr.	10	* ♄, △ ♃	5 56	5 45
29 Samedi 39.	Michel, archange.	11	△ ☽, ♂♂	5 57	5 43
30 Diman	G 16) Jérôme, doct.	12		5 58	5 41

☽ Pleine Lune le 4 à 6 h. 50 min. du matin. ☉ Nouvelle Lune le 18, à 9 h. 17 m. du soir
 ☾ Dernier quart. le 9 à 10 h. 42 m. du soir. ☽ Premier quart. le 26, à 10 h. 26 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 106 minutes.

27
Foires du Mois de Septembre 1838.

A Delboden c. B 18	Davos c. Grisons 27	Meyenberg c. Arg. 29	S. Joire en Savoye 5
Aix en Savoye 14	Delémont c. Berne 19	Mirecourt [Vosges] 8	S. Julien en Sav. 6
Appenzell 24	Delle h. rhin 17	Montbéliard [D.] 10	S. Lupicin 11
Arlai 14	Diesse c. Berne 18	Montfaucon c. Ber 10	S. Marie aux Mines 4
Aromas 26	Echallens c. Vaud 29	Montfleur 10	S. Trivier (Ain) 10
Aubonne c. Vaud 11	Engelberg c. Unt. 14	Monthey c. Valais 12	S. Vit 10
Audeux (Doubs) 10	Erlenbach c. Ber. 11	Montigny 13	Salez c. s. Gall 29
Avenches c. Vaud 28	Erlinsbach c. S. 11	Montmélian. le ch. 10	Salins Jura. 13
Bagnes c. Valais 28	Estavayer c. Frib. 5	Morgens c. Valais 18	Samoens en Sav. 29
Beaufort en Sav. 29	Ettiswyl c. Lucern 4	Morges c. Vaud 5	Schoeffland c. Arg. 1
Belfort (h. rhin) 3	Faucogney (h. S.) 6	Morteau [Doubs] 25	Schwartzenbourg 27
Bellegarde c. Frib. 29	Feldkirch (Voral.) 29	Motiers travers 11	Sellières 11
Bellinzona c. Tessin 5	Ferrette h. rhin 11	Moutiers en Tar. 13	Selongey (c. d'or) 27
Berne 4	Francfort s. Mein 8	Mulhausen h. r. 14	Serre-les-Sapins D. 20
Bernex en Savoye 29	Fribourg en Brisg. 1	Munster c. Luc. 22	Sidwald c. s. Gall 20
Bienne c. Berne 20	Fribourg Suisse 14	Muttenez c. Basle 5	Siebnen c. Schw. 24
Bischofzell Th. 3	Frutigen c. Berne 7	Neu-Breisach 29	Simplon c. Valais 28
Blamont Doubs 5	Gex (Ain) 10	Neuakirch c. Sch. 24	Soleure 18
Bletterans 10	Giromagny h. r. 11	Niedersept (h. r.) 5	Soncehoz c. Berne 20
Boisd'Amont Jura 17	Glaris c. Glaris 21	Nyon c. Vaud 27	Sonviller c. Berne 6
Bolzano Tyrol 8	Grabs c. s. Gall 19	Oensingen c. Sol. 17	Speicher c. App. 17
Bonadutz c. Gris. 29	Grandfontaine Be. 11	Olten c. Soleure 3	Spiringen c. Uri 25
Bonneville en Sav. 11	Grandvillard h. r. 11	Orgelet Jura) 17 24	Steg c. Uri 27
Bornand (gr.) 21	Gras (les) Doubs 21	Ormont dessus 11	Stein am Rhein 26
Bourg (Ain) 3 et 14	Gruyères c. Frib. 24	Oruans (Doubs) 18	Sulz h. rhin 26
Breitenbach c. So. 18	Jenatz c. Grisons 25	Payerne c. Vaud 20	Summiswald c. B. 28
Brevine c. Neuch. 19	Jussi 4	Petites Chiettes 3	Termignon en Sa. 29
Bulle c. Fribourg 4	Koelliken c. Arg. 21	Plaufayon c. Frib. 12	Thaingen c. Schaf. 14
Burdignin en Sav. 10	La Clusaz en Sav. 15	Pontarlier (Doubs) 6	Thann h. rhin 8
Chaindon c. Berne 5	Langenbruck c. B. 26	Ponts de Martel 4	Thône en Savoye 24
Chamberiat 6	Langenthal c. Ber. 18	Pont du Bourg 19	Thonon en Sa. 5 20
Chamonix en Sav. 29	Langnau c. Berne 19	Porentrui c. Berne 5	Thun c. Berne 26
Chapelle d'Ab. 19	Langwies c. Gris. 26	Rehetobel c. App. 28	Unterseen c. Bern 14
Château d'Œx c. V 19	La Rixouse 17	Reichenbach c. B. 25	Vald'illiez c. Valais 27
Châtelet au Gess. 25	Lauttenburg c. Ar. 29	Reichensee c. Luc. 15	Vallengin c. Neuc. 21
Chatillon 15	Lausanne 14	Rheims 29	Vercel (Doubs) 24
Chamergi 24	Lentzbourg c. Arg. 27	Ribeauvillers h. r. 8	Verrières (les) c. N. 17
Chaussin 4	Les Rousses (Jura) 25	Rigney 13	Versoir c. Genève 1
Chaux de fonds 11	Lisle sur le Doubs 14	Rue c. Fribourg 26	Vesoul 1 et 22
Chiètres c. Frib. 27	Loèche c. Valais 29	Ruffach h. rhin 10	Vius en Sale 10
Cité d'Aost en Piém. 5	Lons le Saunier 15	S. Amour Jura 25	Vouxvri en Valais 29
Clerval (Doubs) 11	Lucens c. Vaud 14	S. Blaize c. Neuch 24	Wädenswyl c. Z. 27
Cluse en Savoye 17	Lucerne 24	S. Brancher c. Val. 21	Waldshut for. n. 21
Colmar h. rhin 19	Lullin 17	S. Cergue c. Vaud 22	Wegenstetten c. A. 17
Constance 10	Malleray c. Berne 28	S. Claude (Jura) 7	Weinfelden c. Z. 26
Courtлари c. Berne 24	Marin 10	S. Gervais en Sav. 14	Wildhaus c. s. G. 11
Cruseille 10	Megève en Sav. 4	S. Hilaire Doubs 4	Yverdon c. Vaud 4
Dagmersellen c. L. 10	Mels c. s. Gall 26	S. Jean d'Aulph 27	Zurich 15

X Mois.	OCTOBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1	Lundi	<i>Le saint Rosaire.</i>	13	♂ dir. ☉ ⊕	6 — 5 39
2	Mardi	<i>Auges gardiens.</i>	14	Δ ♀, ♂ ♀ ☉ Périg.	6 1 5 37
3	Mercre	Gérard, abbé.	15	3 h. 19 m. ap. m.	6 2 5 35
4	Jeudi	<i>Francois, seraphin.</i>	16	♂ ♀, ☉	6 4 5 33
5	Vendre	Placide, martyr.	17	□ ♂, ☉	6 6 5 31
6	Samedi	Bruno, chartreux.	18	♂ ♀, Δ ♀, Δ ♀,	6 7 5 29
40.		<i>Lever de la Lune à 7 h. 45 min. du soir. Coucher à 10 h. 35 min. du matin.</i>			
7	<i>Diman.</i>	G 17.) Judith.	19	* ☉ ♂, * ☉ ♀ Δ ♀,	6 9 5 27
8	Lundi	Brigitte, veuve.	20	* ♂ ♀, * ♀ ♀ Δ ☉,	6 10 5 25
9	Mardi	<i>Denis, évêque, martyr.</i>	21	☾ □ ♀, □ ♀, □ ♀,	6 11 5 22
10	Mercre	Gédéon	22	à 10 h. 57 m. av. m.	6 13 5 20
11	Jeudi	Firmin	23	☉ ♀ en ☉ Δ ♀, * ♀,	6 15 5 18
12	Vendre	Maximilien	24	♂ ♀ ♀ * ♀,	6 16 5 16
13	Samedi	Edouard.	25	* ☉, □ ♀, ♂ ♂,	6 17 5 14
41.		<i>Lever de la Lune à 6 h. 44 m. du matin. Coucher à 6 h. 44 min. du soir.</i>			
14	<i>Diman.</i>	G 18.) Calixte, mart.	26	♂ ♀ ♀, ☉	6 19 5 12
15	Lundi	Thérèse, vierge.	27	☉ ☉ ☉	6 21 5 10
16	Mardi	<i>Gall, abbé.</i>	28	☾ ☉, * ♀ ☉ Apog.	6 23 5 8
17	Mercre	Hedvige, veuve.	29	♂ ♀, ♂ ♀	6 24 5 6
18	Jeudi	<i>Lac, évangéliste.</i>	30	à 2 h. 57 m. apr. m.	6 25 5 4
19	Vendre	Pierre d'Alcantara	1	☉ ☉ ☉	6 27 5 2
20	Samedi	Vendelin.	2	□ ♂, ☉	6 28 5 1
42.		<i>Lever de la Lune à 8 h. 55 m. du matin. Coucher à 6 h. 55 m. du soir.</i>			
21	<i>Diman</i>	G 19.) Ursule, vierge.	3	♂ ♀, * ♀	6 30 4 59
22	Lundi	Colomb.	4	* ♀, ☉ ♀	6 32 4 57
23	Mardi	Séverin, évêque.	5	☉ en ☉ Δ ☉, Δ ♂	6 34 4 55
24	Mercre	Salomé.	6	☾ □ ♀, ☉	6 35 4 53
25	Jeudi	Crépin, cordonnier.	7	* ♂ ♀ □ ♀, □ ♀	6 36 4 51
26	Vendre	Amand, évêque.	8	à 9 h. 31 m. av. m.	6 38 4 49
27	Samedi	Frumence, évêque.	9	Δ ♀, ☉ ♀	6 39 4 48
43.		<i>Lever de la Lune à 5 h. 55 m. du soir. Coucher à minuit.</i>			
28	<i>Diman</i>	G 20.) Simon Jude	10	☉ en ☉ Δ ☉	6 41 4 46
29	Lundi	Narcisse.	11	☉ ☉ ☉	6 43 4 44
30	Mardi	Lucain, martyr.	12	□ ☉, * ♀, ♂ ♀	6 45 4 43
31	Mercre	Quentin, Vig. Jeune	13	Δ ♂, ☉ Périg.	6 46 4 41

☉ Pleine Lune le 5, à 5 h. 19 m. du soir. ☉ Nouvelle Lune le 18, à 2 h. 57 m. du soir.
 ☾ Dern. quart. le 10, à 10 h. 57 m. du mat. ☾ Premier quart. le 26, à 9 h 31 m. du mat.
 Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre, les jours ont diminué de 108 minutes.

29
Foires du mois d'Octobre 1838.

Aarau c. Argovie 17	Dannemarie h. rh. 25	Lichtensteg c. S.G. 22	Rougemont c. V. 10
Arbourg c. Argovie 16	Delle h. rhin 8	Liestall c. Basle 24	Rue c. Fribourg 25
Abondance N.D. 4	Douvaine en Sav. 23	Lieu (le) c. Vaud 11	Russwyl c. Lucer. 1
Adelboden c. B. 2	Draillant en Sav. 29	Lindau, lac de C. 26	Saillans Drôme 13
Aigle c. Vaud 31	Einsiedeln c. Zur. 8	Locle c. de Neuch. 16	S. Amarin h. rhin 29
Aime en Savoie 1	Ellg c. Zurich 3	Loèche c. Val. 13 29	S. Amour Jura 25
Albert-Ville en S. 1	Erlenbach c. Berne 9	Lonsle Saunier (J.) 15	S. Claude Jura 8
et 18	Erschweil c. Soleure 1	Lottstetten Baden 22	S. Croix c. Vaud 4
Albeuve c. Frib. 29	Eschalmatt c. Lu. 15	Lucerne 5	S. Croix G. T. h. rh. 1
Altkirch h. rhin 1	Estavayer c. Frib. 24	Lugano Tessin 16 29	S. Gall c. s. Gall 17
Altorf c. d'Uri 11	Evian en Savoie 1	Martigny c. Valais 15	S. Gervais en Savoie 3
Ambérieux (Ain) 29	Faucogney (h.S.) 4	Massevaux h. rh. 8	S. Jean de Gonville 11
Annemace en Sav. 26	Faverge en S. 3 17	Megève en Savoie 5	S. Joire en Savoie 17
Aoste en Piémont 29	Feirrette h. rhin 25	Menzingen c. Zug 22	S. Ursanne c. Berne 29
Appenzell 17	Flumet en Savoie 5	Mettmenstetten 25	Sallanches en Savoie 29
Bagnes c. Valais 25	Frauenfeld c. Th. 22	Mézières c. Vaud 3	Samoens en Savoie 22
Basle 27	Frutigen c. Berne 25	Montbéliard Doubs 1	Sarnen c. Unterwald 17
Beaulme c. Vaud 11	Gelterkinden Bâle 3	Monthey c. Valais 10	Schwarzenbourg c. Be. 25
Belfort h. rhin 1	Gessenai c. Berne 5	Montreux c. Vaud 26	Schwellbroun c. App. 30
Bellevaux en Sav. 9	Gex (Ain) 16	Montricher c. V. 12	Schwitz 16
Bercher c. Vaud 26	Gigny (Jura) 10	Mœrell c. Val. 15 30	Schüpfheim c. Lucern 2
Berne 25	Gimel c. Vaud 1	Morgex val d'Aoste 4	Seewen c. Soleure 10
Berthoud c. Berne 17	Giromagny h. rhin 9	Morzine en Savoie 1	Seignelégier c. Berne 1
Bex c. Vaud 15	Glaris 10 27	Motierstraver c. N. 30	Sentier (le) c. Vaud 5
Biot en Savoie 22	Gossau c. s. Gall 1	Moudon c. Vaud 17	Sierre c. Valais 22
Blamont (Doubs) 8	Gross Hoehstetten 31	Moutier gr. Val 16	Signau c. Berne 18
Boltigen c. Berne 2	Gruningen c. Zur. 23	Mümliswyl c. Sol. 17	Sion c. Valais 27
Bourg (Ain) 19	Gruyères c. Frib. 17	Munster c. Lucerne 22	Solcure 23
Bregenz (Voralb.) 17	Gryon c. Vaud 11	Neustadt for. noire 29	Stammheim c. Zurich 29
Brevine c. Neuch. 24	Habsheim h. rhin 29	Nidau c. Berne 30	Stantz c. Unterwald 17
Brigue c. Valais 16	Héricourt Doubs 25	Olten c. Soleure 22	Stein am Rhein 24
Brugg c. Argovie 25	Herisau c. Appenz. 1	Orbe c. Vaud 1	Tavannes c. Berne 31
Bulach c. Zurich 30	Hermance c. Gen. 25	Orgelet (Jura) 24	Thaingen c. Schaf. 29
Bulle c. Fribourg 11	Huthwyl c. Berne 17	Ormont-dessous 20	Torens 17
Buren c. Berne 31	Kaisersberg h. rh. 1	et dessus 13	Tour-ronde en Sav. 17
Buttes c. Neuchât. 2	Knonau c. Zurich 1	Orsières c. Valais 1	Tramelan c. Berne 10
Chables s. Saleive 2	Kulm c. Argovie 26	Palézioux c. Vaud 25	Travers 9
Chamonix en Sav. 25	Kybourg c. Zur. 24	Planfayon c. Frib. 17	Trogue c. Appenzell 1
Château d'Œx 18	Lachen c. Schw. 9	Pontarlier (Doubs) 18	Ueberlingen 24
Châtel d'Aboud. 8	La Joux c. Berne 8	Porentrui c. Berne 15	Unterhallan c. Schaff. 22
Châtel St. Denis 22	La Roche c. Frib. 15	Port sur Saone 1	Untersee c. Berne 10
Chaux de fonds 30	Laroche Savoie 9	Ragatz c. S. Gall 22	Uznach c. s. Gall 20
Clairvaux (Jura) 20	La Sagne c. Neuch. 9	Ramsen c. Schaff. 4	Vacheresse en Savoie 16
Clerval Doubs 9	La Sarraz c. Vaud 9	Rapperswyl c. Zur. 3	Val d'Iliez c. Valais 18
Cluses en Savoie 18	Laufen c. Berne 22	Reichenbach c. B. 30	Vallorbes c. Vaud 16
Coligny (Ain) 18	Lauffenbourg c. A. 29	Reinach c. Argovie 11	Valpeline 5
Collombay 25	Leipsig (Saxe) 2	Rochefort c. Neu. 26	Verrrières c. Neuchâtel 15
Cornol c. Berne 5	Lenck (an der) 5	Romainmot. c. V. 26	Villeneuve c. Vaud 25
Courendlin c. Ber. 27	Leyzin c. Vaud 10	Romont c. Frib. 16	Villisau c. Lucerne 22
			Vionnaz c. Vallais 22
			Waldenbourg 19
			Wangen c. Berne 18
			Wattenwyl c. Berne 10
			Wiedlisbach c. Berne 29
			Winterthur c. Zurich 11
			Wyl c. S. Gall 2
			Yverdon c. Vaud 30
			Zoffingen c. Argovie 3
			Zug 23
			Zweisimmen c. Berne 25

XI MOIS.	NOVEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				lever.	couch.
1 Jeudi	TOUSSAINTS	14	♁♂, ♀♀, ♂♀.	6 49	4 38
2 Vendre	Les Trépassés.	15	♁♂, ♀♀, ♂♀.	6 50	4 37
3 Samedi	Hubert, évêque.	16	♁♂ en ☾, ♂♀, ☐♂.	6 52	4 35
44.	<i>Lever de la Lune à 6 h. 11 m. du soir. Coucher à 9 h. 31 m. du matin.</i>				
4 Diman.	G 21 Charles Boromé.	17	♁♂ en ☽, ♀♀ en ☾.	6 54	4 33
5 Lundi	Zacharie prêtre.	18	♁♂, ☐♂, *♂.	6 55	4 32
6 Mardi	Léonard, solitaire.	19	☾, ♁♂, ☐♀, ♁♀.	6 57	4 30
7 Mercredi	Florentin, évêque.	20	♁♂, ☐♀.	6 59	4 29
8 Jeudi	Vénération des reliques	21	*♂, ♁♂.	7 —	4 27
9 Vendre	Théodore, martyr	22	♁♂, ♀♀, ♂♂.	7 2	4 26
10 Samedi	Triphon, martyr.	23	☐♂, ♂♂, *♀.	7 3	4 24
45.	<i>Lever de la Lune à minuit. Coucher à 5 h. 8 min du soir.</i>				
11 Diman.	G 22 Martin, évêque.	24	*♂, ☐♂, ☐♂.	7 5	4 23
12 Lundi	Imier, ermite.	25	*♂, *♀, ☾ Apog.	7 6	4 21
13 Mardi	Stanislas Kostka.	26	☾♂, ♂♀.	7 8	4 20
14 Mercredi	Frédérich.	27	☐♂, ♁♂.	7 10	4 19
15 Jeudi	Léopold.	28	*♂, ☐♂.	7 12	4 18
16 Vendre	Othmar, abbé.	29	♁♂ en ☽, ♂♂, ♂♀.	7 13	4 17
17 Samedi	Grégoire, taumaturge.	1	☐♂, ♂♂, ♂♀.	7 14	4 15
46.	<i>Lever de la Lune à 7 h. 57 min du matin. Coucher à 4 h. 54 min du soir.</i>				
18 Diman.	G 23 Odon, abbé.	2	*♂, ☐♂.	7 15	4 14
19 Lundi	Elisabeth	3	♁♂, ☐♂.	7 17	4 13
20 Mardi	Félix de Valois.	4	☾, ☐♀, ♁♂.	7 19	4 12
21 Mercredi	Présentation de N. D.	5	*♀, ☐♂.	7 20	4 11
22 Jeudi	Cécile, vierge et mart.	6	☐♂ en ☽, *♂, *♂.	7 22	4 10
23 Vendre	Clément, pape et martyr.	7	☐♂, ♁♂, ♁♀.	7 24	4 10
24 Samedi	Chrysogone, martyr.	8	☐♂, ♂♂, ♂♀.	7 25	4 9
47.	<i>Lever de la Lune à 2 h. 20 min du soir. Coucher à minuit.</i>				
25 Diman.	G 24 Catherine, veuve	9	♁♂, ☐♀.	7 26	4 8
26 Lundi	Conrad, évêque.	10	☐♂, ♁♂, ♁♀.	7 28	4 7
27 Mardi	Jérémie.	11	☐♀, ♁♂, ♂♀.	7 29	4 6
28 Mercredi	Sostène.	12	♀ en ☽, ☐♂, ☐♂.	7 30	4 5
29 Jeudi	Saturnin.	13	♁♂, ♁♂.	7 32	4 5
30 Vendre	André, évêque.	14	♁♂, ☐♂.	7 33	4 4

☉ Pleine Lune le 2, à 0 h. 57 m. du matin. ☽ Nouvelle Lune le 17, à 8 h. 34 m. du matin.
 ☾ Dernier quart. le 9, à 3 h. 21 m. du matin. ☾ Premier quart. le 24, à 7 h. 7 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Novembre, les jours ont diminué de 83 minutes.

31

Foires du Mois de Novembre 1838.

Aarau c. d'Argovie	14	Couvet c. Neuch.	10	Lonsle Saunier	15	S. Claude (Jura)	12
Aarberg c. Berne	7	Cruseille en Sav.	13	Lucens c. Vaud	14	S. Genis (Ain)	22
Abondance N. D.	5	Cully c. Vaud	16	Lutry c. Vaud	29	S. Gingolph en S.	6
Aeschi c. Berne	6	Delémont c. Berne	7	Massevaux h. r.	12	S. Hélène en Sav.	2
Aiguebelle en Sav.	12	Delle h. rhin	12	Massonger c. Val.	29	S. Jean de Gonv.	12
Altkirch. (h. r.)	26	Diessenhofen c. T.	19	Mellingen c. Arg.	26	S. Imier c. Berne	21
Altorf c. Uri	8	Divonne (Jura)	20	Meyenberg c. Arg.	16	S. Julien en Savoye	2
Andelfingen c. Zu.	5	Echallens c. Vaud	15	Moirans (Isère)	2	S. Légier c. Vaud	21
Appenzel	14	Eglisau c. Zurich	27	Montbéliard D.	12	S. Marie aux Min.	7
Arbon c. Thurg.	12	Einsideln c. Schw.	5	Montmélian en S.	26	S. Maurice c. Valais	5
Arwangen c. Bern	1	Elgg c. Zurich	14	Morat c. Frib.	21	S. Triviers (Ain)	2
Attalens c. Frib.	5	Ensisheim h. rhin	26	Morez (Jura)	5	S. Vit	26
Avenches c. Vaud	16	Erlenbach c. Berne	15	Morges c. Vaud	14	Sæckingen c. Arg	50
Baar c. Zug	19	Erlinsbach c. Sol.	27	Morteau (Doubs)	13	Salins (Jura)	3
Baden c. Argovie	16	Erschweil c. Sol.	26	Morzine en Savoye	8	Sarnen c. Unterw.	14
Balstall c. Soleure	8	Eschentz Thurg.	29	Moudon c. Vaud	21	Schaffhausen	13
Belfort h. rhin	5	Evian en Sav.	5 et 19	Moutherot (D.)	10	Schiersch c. Gris.	25
Berne	27	Faucogney (h. S.)	1	Mulhausen h. r.	6	Schleitheim c. Sch.	26
Berneck c. s. Gall	13	Flumet en Savoye	8	Munster c. Luc.	26	Schwytz	12
Berthoud c. Berne	8	Flums c. s. Gall	6	Mury c. Argovie	12	Seengen c. Arg.	20
Besançon Doubs	12	Fribourg en Suisse	12	Naters c. Valais	9	Selongey c. d'or	12
Bex c. Vaud	3	Frick c. d'Argovie	50	Neu-Brisach h. r.	21	Sierre c. Valais	26
Bienne c. Berne	8	Frutigen c. Berne	23	Neuchâtel	7	Sion	17 et 24
Biot en Savoye	21	Gaillard c. Gen.	8	Neuveville Ber.	27	Sissac c. Basle	14
Bischofzell c. Th.	15	Gebweiler h. rhin	30	Noirmont c. Berne	5	Sombacourt	30
Blamont (Doubs)	6	Gersau c. Schwitz	12	Nyon c. Vaud	29	Staefa c. Zurich	22
Blankenburg c. B.	16	Giromagny h. rhin	13	Oensingen c. Sol.	26	Stanz c. Unterw.	14
Bonneville en Sa.	12	Glaris	12 et 22	Ollon c. Vaud	16	Steckborn au lac C.	15
Bons en Sav.	12 26	Grandson c. Vaud	14	Olten c. Soleure	12	Stein am Rhein	28
Bornand (gr.) Sav.	7	Grandvillard h. r.	13	Orgelet (Jura)	24	Sursee c. Lucerne	5
Boudry c. Neuch.	9	Grindelwald c. B.	3	Ormont dessous	30	Tagninge en Sav.	5
Bourg (Ain)	12	Gruyères c. Frib.	21	Ornans (Doubs)	20	Teuffen c. Appen.	26
Breitenbach c. Sol.	13	Hérisau c. Appen.	23	Oron la ville	7	Thône en Savoye	12
Bremgarten c. Ar.	5	Herzogenbuchsee	12	Passavant	2	Unterseen c. B.	2 21
Brent c. Vaud	14	Horgen Zurich	15	Payerne c. Vaud	8	Uster c. Zurich	29
Brientz c. Berne	14	Huëmoz c. Vaud	9	Pfälikon c. Zurich	15	Uznach s. G.	3. 17
Bulle march. de bêt.	2	Ilanz c. Grisons	14	Rances c. Vaud	2	Vercel (Doubs)	5
Carouge c. Genève	2	Kaysersthal c. Arg.	12	Renan c. Berne	9	Vesoul (h. Saône)	26
Champagnole (J.)	26	Klingnau c. Arg.	26	Rheinau c. Zur.	7	Vevey c. Vaud	27
Chât. d'Exc. V.	29	Küblis c. Grisons	16	Rheineck c. s. Gall	5	Vouxvri c. Valais	8
Chesne Thonex Sa	16	Lachen Schwitz	6	Rheinfelden c. Arg.	7	Waldshut for. n.	6
Cité d'Aoste en Pié.	2	Lagnieu (Ain)	12	Ribauvillers h. r.	50	Weggis c. Lucerne	12
Clerval Doubs	13	Landeron c. Neu.	12	Richterschwyl Z.	13	Weinfelden c. Th.	7
Coire c. Grisons	12	Langenthal c. Ber.	6	Rolle c. Vaud	25	Wilchingen	19
Collonges f. l'Ecl.	2	Langwies c. Gris.	13	Rorschach c. s. G.	8	Wildhaus	6
Colmar h. rhin	15	La Roche c. Frib.	26	Ruffach h. rhin	28	Winterthur c. Z.	8
Constance	26	Laupen c. Berne	8	Rumilly en Sav.	25	Wyl c. s. Gall	20
Coppet c. Vaud	27	Lausanne	9	Saillans Drôme	20	Zoffingen c. Arg.	16
Cossonai c. Vaud	8	Loèche c. Valais	10	S. Amour Jura	16	Zurich	12

XII MOIS.	DÉCEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.	
				l-ver.	couch.
1 Samedi 48.	Eloi, évêque.	15	☉ à 0 h. 7 m. après m.	7 33	4 4
2 Diman.	G 2 A.) Francois-Xavier.	16	♂ ♀, ⊕ ♃	7 34	4 3
3 Lundi	Lucius, Ap. des Grisons.	17	☾ □ ♃, ⊕ ♁, ♁ ♁	7 36	4 3
4 Mardi	Barbe, martyre.	18	* ♂, ♁ ♁	7 37	4 3
5 Mercredi	Sabbas, abbé.	19	♀ en ☾, △ ♁, △ ♀	7 39	4 3
6 Jeudi	Nicolas	20	* ☽, △ ☉, * ♃	7 40	4 2
7 Vendre	Ambroise, docteur.	21	☾ □ ♁, △ ♀	7 41	4 2
8 Samedi 49.	Immaculée Conception.	22	☉ à 11 h. 29 m. ap. m.	7 42	4 2
9 Diman.	G 2 Av.) Joachim.	23	☾ □ ☉ ♂ ♂ ♂	7 43	4 2
10 Lundi	Valerie	24	☾ ☽, * ♃, ☉ Apog.	7 44	4 1
11 Mardi	Damase, pape.	25	* ☉, ♂ ♃, * ♀	7 45	4 1
12 Mercredi	Synèse, martyr.	26	☾ ♂ ♀ ♃	7 46	4 1
13 Jeudi	Luce, pègre, martyr.	27	* ♀, ☉	7 47	4 1
14 Vendre	Nicaise.	28	* ♂, ♁	7 48	4 1
15 Samedi 50.	Abraham	29	♂ ☉ ♀ ♂ ♁	7 49	4 2
16 Diman.	G 3 Av.) Adélaïde.	30	☾ * ♃, □ ♂, ♂ ♀	7 50	4 2
17 Lundi	Lazare	1	☉ à 0 h. 57 m. av. m.	7 50	4 2
18 Mardi	Galien.	2	* ♃ ♀ □ ♃, ♂ ♀	7 51	4 2
19 Mercredi	4 Temps. Némèse.	3	⊕ ♁ ☉	7 52	4 3
20 Jeudi	Théophile, martyr.	4	* ♃, △ ♃	7 53	4 3
21 Vendre	Thomas, apôtre.	5	♀ en ☾ * ☉	7 53	4 3
22 Samedi 51.	Flavien.	6	☉ en (Solstice)	7 54	4 3
23 Diman.	G 4 Av.) Dagobert.	7	☾ ☉, ♂ ♂, * ♀	7 54	4 4
24 Lundi	Adam.	8	☾ à 3 h. 39 m. av. m.	7 55	4 4
25 Mardi	NOEL	9	♂ ♃, □ ♀ ☾ Périg.	7 55	4 5
26 Mercredi	Etienne, martyr.	10	△ ☉, △ ♀	7 56	4 5
27 Jeudi	Jean, évangéliste.	11	△ ♂, △ ♀	7 56	4 6
28 Vendre	Les ss. Innocens.	12	♀ gouv. ♂ ♃	7 56	4 7
29 Samedi 52.	Thomas, martyr.	13	△ ♃, □ ♂	7 56	4 8
30 Diman.	G David.	14	☉ ☽ ☉ ☉	7 56	4 9
31 Lundi	Sylvestre, Pape.	15	☉ à 1 h. 5 m. av. m.	7 56	4 10

☉ Pleine Lune 1, à 0 h. 7 m. du soir. | ☉ Nouvelle Lune le 17, à 0 h. 57 m. du mat.
 ☾ Dernier quart. le 8, à 11 h. 29 m. du soir. | ☾ Premier quart. le 24, à 3 h. 39 m. du m.
 ☉ Pleine Lune le 31, à 1 h. 5 m. du matin.
 Du 1 au 21 les jours ont diminué de 22 minutes, et du 21 au 31 ils ont cru de 4 minutes.

Foires du mois de Décembre 1858.

Aarau c. Argovie	19	Flums c. S. Gall	18		
Aigle c. Vaud	19	Fraisans	7		
Altorf c. Uri	20	Frauenfeld c. Th.	10		
Altstädten c. s. Gall	13	Fribourg en Brisg.	21		
Ambérieux (Ain)	6	Gais c. Appenzell	18		
Anancy en Savoye	3	Gendrey (Jura)	18		
Appenzell	12	Gessenai c. Berne	7		
Arbois (Jura)	7	Gex (Ain)	1		
Arcey	21	Gigny (Jura)	10		
Aromas (Jura) 5 et	22	Giromagni h. rh.	11		
Aubonne c. Vaud	4	Glaris	11		
Belfort h. rhin	3	Gossau c. s Gall	3		
Belvoeye (Doubs)	6	Grenoble (Isère)	4		
Berthoud c. Berne	27	Hutwyl c. Berne	5	Ornans Doubs	18
Bex c. Vaud	27	Ignny (Marne)	22	Payerne c. Vaud	20
Bienne c. Berne	27	Ilanz c. Grisons	18	Poligny (Jura)	8
Blamont (Doubs)	6	Kaisersberg h. rh.	3	Pontarlier (Doubs)	15
Bolzano Tyrol	1	Kayserstuhl c. Ar.	6	Pont du bourg	3
Bonne en Savoye	7		et 29	Porentruai c. Berne	3
Bourg (Ain)	6	Klingnau c. Arg.	28	Port s. Saone	12
Bregentz Voralb.	5	Küblis c. Grisons	14	Ragatz c. S. Gall	3
Bremgarten c. Arg.	17	Lachen c. Schwitz	4	Rapperswyl S. Gall	19
Brugg c. Argovie	11	Lagnieu (Ain)	10	Recologne (Doubs)	15
Bulle c. Fribourg	13	Langnau c. Berne	12	Reichenbach c. Ber	11
Buren c. Berne	12	La Roche en Sav.	13	Romont c. Frib.	4
Cerlier c. Berne	5	Lauffen c. Berne	10	Roulous (Doubs)	27
Chable s. Salève	18	Lentzbourg c. Arg.	13	Rue c. Fribourg	20
Chaumergi	18	Lisle sur le D.	22	Saanen c. Berne	7
Clairvaux [jura]	20	Lons le Saunier	15	S. Amour (Jura)	3
Clerval (Doubs)	11	Lucerne	18	S. Claude [Jura]	7
Cluses en Savoye	1	Martigny c. Valais	3	S. Hilaire	4
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	6	S. Lupicin [Jura]	4
Colmar (h. r.)	19	Mellingen c. Arg.	3	S. Trivier de C. [Ain]	
Constance	5	Mirecourt (Vosge)	12		24 et 28
Delémont c. Berne	19	Montbéliard	10	Salins [Jura]	24
Delle h. rhin	17	Monthey c. Valais	31	Samoensen Savoye	15
Dôle Jura.	4	Montmélian Sav.	26	Sancey le gr. [D.]	26
Echandens c. Vaud	26	Morez (Jura)	20	Sarnen c. Unterw.	1
Einsideln c. Schwiz	4	Moudon c. Vaud	27	Schwitz	4
Ermatingen c. Th.	1	Mulhausen	6	Seewis c. Grisons	12
Estavayer c. Frib.	5	Neuenkirch c. Sch.	10	Seillères	18
Faucogney (h. S.)	6	Neuveville c. Berne	26	Selongey [côte d.]	29
Feldkirch Voralb.	17	Nidau c. Berne	11	Sidwald c. S. Gall	13
Ferney-Voltaire	3	Olten c. Soleure	10	Soleure	11
	et 21	Orbe c. Vaud	10	Strasbourg	18 et 26
Ferrette h. rhin	11	Orgelet (Jura)	24	Sulz h. rhin	26



Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE PAPE. Élus

1765 GRÉGOIRE XVI, Cardinal Capellari 1831

EMPEREURS.

1793 Autriche FERDINAND I. roi de Bohême et de Hongrie . . . 1835

1796 Russie NICOLAS I. 1825

1785 Turquie, MAHMUD II. 1808

ROIS.

1775 France, LOUIS PHILIPPE I. . . . 1830

1819 Grande Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. 1857

1770 Prusse, FRÉDERIC GUILLAUME III. 1797

1850 Espagne, ISABELLE II. 1835

1772 Hollande GUILLAUME I. 1815

1790 Belgique, LÉOPOLD I. 1831

1798 Sardaigne, CHARLES ALBERT. . . 1831

1810 Deux-Siciles, FERDINAND II. . . 1830

1819 Portugal, DONA MARIA da Gloria. 1826

1768 Danemarck, FRÉDERIC VI. . . . 1808

1786 Bavière, LOUIS CHARLES AUGUSTE 1825

1797 Saxe, FRÉDERIC AUGUSTE. . . . 1836

1764 Suède, CHARLES JEAN XIV 1818

1781 Wurtemberg, GUILLAUME 1816

1815 Grèce, OTHON I. 1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1790 Bade, Charles Léopold Frédéric 1830

1804 Brunswick, Charles Frédéric Aug. 1814

1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric 1817

1778 Anhalt-Cœthen, Henri 1830

1797 Toscane, Léopold II. 1824

1791 Parme, Marie Louise. 1814

1771 Saxe-Gotha, Caroline Amélie . . 1825

1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich 1805

1784 Saxe-Cobourg, Ernest. 1806

1783 Saxe-Weimar, Charles Frédéric 1828

Nés. Élus.

1792 Nassau, Guillaume Georges . . . 1816

1777 Hesse-Darmstadt, Louis II. . . . 1830

1756 Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric François 1815

1779 Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric 1816

1778 Modène, François IV, Ar: d'Aut. 1814

1798 Holstein, Chrétien Charles Frédér. 1814

1752 Deux-Ponts, Guillaume 1824

PRINCES.

1789 Waldeck, Georges Frédéric Henri 1815

1760 Tichtenstein, Aloïs Joseph 1836

1785 Oldenbourg, Paul Fréd. Auguste. 1829

1776 Honhenzollern, Frédéric Herman. 1810

1796 Lippe, Paul Alexandre Léopold. 1802

1799 Lucques, Charles Louis 1824

1790 Reuss-Greiz, Henri XIX 1817

1785 Reuss-Schleiz, Henri LXII 1818

1797 Reuss-Ebersdorf, Henri LXXII. 1822

1760 Schwarzbourg, Gunther Frédéric 1794

ELECTEUR.

1777 Hesse-Cassel, Guillaume II. . . . 1821

LANDGRAVE

1771 Hesse-Philipsthal, Ernest Const. 1817

SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains, réunis en Confédération sous une Diète et un Président.

FRANCFORT SUR LE MEIN.

Un Sénat.

VILLES ANSEATIQUES.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaître et un Conseil.

EPHÉMÉRIDES DE MDCCCXXXVIII.

De l'Hiver.

Le quartier d'Hiver a déjà fait son entrée le 22 Décembre de l'année dernière, à 0 heures 27 minutes du matin, lorsque le soleil est entré dans le signe du Capricorne, marquant ainsi le Solstice d'Hiver, qui donne le plus court jour et la plus longue nuit. Dès lors les jours ont commencé à croître. La Lune étoit alors au 26 degré de la Balance; Saturne au 24 degré du Scorpion; Jupiter au 18 degré de la Vierge; Mars au 15 degré du Capricorne; Venus au 18 degré du Verseau; Mercure au 16 degré du Capricorne. La tête du Dragon au 18 degré du Bélier et la queue du Dragon au 18 de la Balance. Ce qui fait supposer que

Janvier fait son entrée par des froids assez rigoureux qui seront suivis de neige. Quelques jours sereins régneront vers le milieu; des brouillards épais succéderont et la fin du mois est menacée d'une température humide.

Février voue ses premiers jours à une humidité désagréable, qui sera bientôt remplacée par un temps orageux et froid. Le milieu du mois est consacré au variable et les derniers jours seront accompagnés de neige et de pluie.

Mars, dans son début, est froid et nébuleux; le milieu du mois amène plusieurs jours sereins qui seront suivis d'une température désagréable: la fin du mois sera pluvieuse.

Du Printemps.

Le quartier du Printemps commence cette année le 21 Mars, à 1 heure 54 minutes du matin, au moment où le Soleil entrant au signe du Bélier, marque l'Equinoxe du Printemps: époque où les nuits sont égales au jour. La Lune sera alors au 14 degré du Verseau; Saturne au 29 degré du Scorpion; Jupiter au 12 degré de la Vierge; Mars au 26 degré des Poissons; Venus au 6 degré du même signe; Mercure au 24 degré du même signe. La tête du Dragon au 14 degré du Bélier, et la queue du Dragon au 14 degré de la Balance. On conjecture de là que

De l'Automne.

Le quartier de l'Automne commencera le 25

Septembre, à 7 heures 45 minutes du soir, quand le Soleil fera son entrée au signe de la Balance, et marquera l'Equinoxe d'Automne en rendant égaux les jours et les nuits. Alors la

Août qui sera beau et agréable dès son entrée ne tardera pas à amener des vents désagréables; le milieu du mois se signalera par des pluies soutenues; les derniers jours du mois seront enveloppés de brouillards et de nuages épais.

Mai, nébuleux à son entrée, montre bientôt des jours sereins. Le milieu du mois est pluvieux; plus tard, le temps devient variable et le mois se termine par des pluies soutenues.

Juin débute par une température agréable, qui se soutient passablement jusque vers le milieu du mois; elle devient alors changeante et pluvieuse et les derniers jours ne sont guère plus agréables.

De l'Été.

Ce beau quartier de l'année prend naissance le 21 Juin, à 10 heures 53 minutes du soir; le Soleil entrant alors au signe du Cancer. A cette époque nous avons le jour le plus long et la nuit la plus courte sur notre hémisphère septentrional; dès lors les jours commencent à décroître. L'aspect du ciel montre la Lune au 22 degré des Gémeaux; Saturne au 22 degré du Scorpion; Jupiter au 12 degré de la Vierge; Mars au 3 degré des Gémeaux; Venus au 17 degré du Taureau; Mercure au 9 degré des Gémeaux. La tête du Dragon au 9 degré du Bélier, et la queue du Dragon au 9 degré de la Balance. On en infère: que

Juillet a une entrée désagréable; plusieurs jours pluvieux. Vers le milieu du mois un soleil brûlant réchauffera l'air et l'issue du mois sera signalée par des orages et des tonnerres.

Août montre une succession de jours chauds et sereins jusque vers le milieu du mois que le temps devient pluvieux et orageux; mais il redevient serein jusqu'à la fin du mois.

Septembre, quelques brouillards dans le commencement font bientôt place à une température fructifiante et agréable qui se prolonge jusqu'à la fin du mois avec fort peu de variation.

56

Lune se trouvera au 20 degré du Scorpion; Saturne au 25 degré du même signe; Jupiter au 29 degré de la Vierge; Mars au 6 degré du Lion; Venus au 8 degré de la Vierge; Mercure au 29 degré du même signe. La tête du Dragon au 4 degré du Bélier, et la queue du Dragon au 4 degré de la Balance. Par là on est fondé à croire: que

Octobre sera brumeux et frais dans le commencement; orageux vers le milieu, et généralement désagréable jusqu'à la fin du mois.

Novembre aura ses premiers jours sombres et orageux; ils seront suivis de beaucoup de pluie et de vent. Quelques éclaircis et des lueurs de soleil signaleront le milieu du mois qui se terminera par l'apparition de nuages chargés de neige.

Décembre a une entrée sombre et nébuleuse; la neige et la pluie tomberont alternativement et souvent mêlées l'une à l'autre; plus tard quelques coups de vent; et après peu de jours clairs succédera une fin d'année sombre mêlée de pluie et de neige.

Des Eclipses.

Il y aura dans le cours de cette année quatre Eclipses, savoir; deux au Soleil et deux à la Lune. Une seule Eclipe à la Lune sera visible sur notre horizon.

La première est au Soleil, le 25 Mars, entre 9 heures et 11 heures du soir. Invisible pour nous.

La seconde est une Eclipe de Lune, le 10 Avril. Son commencement est à 1 heure du matin; le milieu à 2 $\frac{1}{2}$ heures; et la fin à 3 $\frac{3}{4}$ heures; elle est donc visible sur notre hémisphère. Sa grandeur sera d'environ 7 doigts.

La troisième est au Soleil, le 18 Septembre, entre 8 et 10 heures du soir; le Soleil étant sous l'horizon, elle sera invisible pour nous.

La quatrième Eclipe revient à la Lune le 5 Octobre, entre 1 et 4 heures du soir; par conséquent invisible pour nous.

LUNE ROUSSE.

La Lune vulgairement appelée *Lune rousse*, commencera le 24 Avril à 9 heures 55 minutes du matin.

EXPLICATION

de quelques signes astronomiques et abréviations.

♋ Nœud ascendant, ♌ Nœud descen

dant, sont les points dans lesquels arrivent les Eclipses.

♂ Conjonction, a lieu quand une planète se trouve placée au-dessous d'une autre, dans le même signe et le même degré.

♁ Opposition, se dit de deux planètes qui sont en opposition diamétrale.

△ Triangle, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de quatre signes, faisant 120 degrés, ou le tiers de l'écliptique.

□ Quadrature, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de trois signes, faisant 90 degrés, ou le quart de l'écliptique.

* Aspect sextil, formé 60 degrés ou le sixième de l'écliptique.

☾ Ap. Lune dans l'apogée, c'est-à-dire dans sa plus grande distance de la terre.

☾ Pér. Lune dans le périégée, c'est-à-dire dans son plus grand rapprochement de la terre.

Aphélie, point où une planète est à sa plus grande distance du Soleil.

Péripélie, point où une planète est à son plus grand rapprochement du Soleil.

ZODIAQUE.

Le Zodiaque est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute sa circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'Equateur ou ligne équinoxiale. Les six signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer ou l'Écrevisse, le Lion et la Vierge. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir: la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du Zodiaque en deux parties égales, a le nom d'Ecliptique. parce que le Soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un l'équinoxe du printemps, (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).



RELATION HISTORIQUE.

Antiquités.

Si les monumens des vieux âges ont toujours de l'intérêt, c'est surtout lorsqu'ils se lient à l'histoire nationale, qu'ils se rattachent aux plus anciens souvenirs de la patrie, et qu'ils nous transportent dans des siècles qui ont laissé après eux de longues et précieuses traces : tel est parmi nous le mausolée des Comtes de cette antique et respectable maison, qui pendant une longue suite d'années travailla à fonder et à garantir la liberté et le bonheur dont les Neuchâtelois jouissent encore aujourd'hui. Au moment où le Conseil de Ville a eu l'heureuse idée de le faire restaurer, et de le rétablir, autant que possible, dans son premier état, nous aimons à rassembler quelques notices sur sa fondation et à consigner ici les détails les plus probables que nous avons pu recueillir sur les figures qui y sont représentées.

Louis, comte de Neuchâtel, fit construire ce mausolée dans l'église collégiale de Neuchâtel, en 1372 : il y fut inhumé l'année suivante ; et plus tard la comtesse Isabelle, sa fille, morte le 25 octobre 1395. En elle s'éteignit la première maison de Neuchâtel.

Jean, comte de Neuchâtel et de Fribourg, ordonna sa sépulture dans la même église, devant le grand autel ; son testament du 10 juillet 1448 porte : Sepulchrum meum eligo in Ecclesiâ collegiali Novi Castri, ante magnum altare. subtus quam magnum lapidem, quæ est magis prope de mea sepultura.

Le monument remplit le vide entre les deux premiers piliers à gauche, en entrant de la nef dans le chœur.

Le comte Louis fit graver autour de l'arc qui surmonte tout le monument l'inscription suivante effacée aujourd'hui en partie et masquée par le revêtement en bois, qui date de la fin du XV^e siècle :

Ludovicus, comes egregius Novi Castri-Dux hanc tumbam totamque machinam Ob suor memoriam fabre fecit.

MCCCLXXII. obiit quinto mensis Junii Anno Domini Mill. CCCCLXX tertio.

La tradition, qui n'est cependant fondée que sur des documens rares et incomplets, attribue les noms suivans aux treize statues dont se compose le mausolée dans son état actuel.

La première, en trois quarts de relief, vêtue d'un petit Saye et d'une jaquette de maille, ceinte d'une courroye avec une croix sur le devant, appartient au comte Ulrich.

La seconde, au comte Berchtold, vêtue de même, ayant un poignard et une bourse, qui occupent la place de la croix sur la ceinture.

La troisième à Rodolphe, son fils; portant une robe, l'épée pendue au col, et l'écu à la main.

La quatrième, à Amédée, vêtu d'un hoqueton de guerre et d'une cotte de maille.

La cinquième, à Raoul ou Rollin, arme et coiffé de même.

La sixième, au comte Louis, armé comme le précédent.

Sur le devant sont les statues en plein relief de Conrad, comte de Fribourg et de son fils : le premier, du côté du chœur, à deux chiens à ses pieds : le second est du côté de la nef.

La neuvième est celle du Margrave Philippe de Hochberg, mort en 1503 : elle porte son écu écartelé d'Hochberg au 1 et 4, et de Neuchâtel au 2 et 3.

Quatre statues de femmes complètent le nombre treize : leurs noms ne sont connus que par conjecture.

Toutes ont la même attitude de dévotion, les mains jointes : l'exécution en est médiocre et commune, ainsi que le dessin; il faut ce-

pendant distinguer les statues des comtes de Fribourg, dont le dessin est correct, l'expression vive et animée, l'exécution libre et sûre : il est vraisemblable que le comte Jean qui fit un voyage à Rome en 1449 ou 1450, en amena un sculpteur qu'il auroit employé à exécuter ces deux statues, qui paraissent en effet de la même main. La statue de Rodolph de Hochberg a le masque du visage d'un beau marbre de Carrare.

Le peintre ou plutôt le sculpteur que le comte Louis employa, étoit, selon une ancienne tradition, un artiste de Bâle, nommé Moller.

La pierre dont la plupart de ces statues sont faites est une espèce de calcaire, d'une couleur jaune clair, d'un grain fin, et dont les carrières se trouvent dans le pays; entr'autres à Sauges dans la juridiction de Gorgier. La restauration en a été confiée à Mr. Frédérick Marthe, ouvrier habile, artiste plein de goût, qui a déjà parfaitement rétabli l'une d'entr'elles dans son premier état.

Il existe au bord du lac, à peu de distance du moulin de Bevaix un bloc de granit qui a quelque intérêt historique; vieux monument contemporain des premières croisades, il en est fait mention dans un des actes les plus anciens de notre histoire, celui de la fondation du prieuré de Bevaix, l'an 998, par Rodolph, Seigneur de la terre de Neuchâtel, qui assigne à cette fondation des terres, des droits, l'église de St. Martin au village de ce nom, des droits au village de Brot et des serfs tenant au domaine. « Vineam quoque quæ est subtus ecclesiam et terminat ad petram in lacu. » Ce granit étoit menacé de destruction par des exploitations commencées; Mais le Conseil d'État a donné des ordres pour que cette antique borne des possessions du monastère fut conservée.

Remarques sur la vendange, le prix et la qualité du vin, à différentes

époques.

An- nées.	Époque de la vendange, prix et qualité du vin ; avec observations diverses.		1544.	3 5/4 creuzer.
1272.	La livre lausannoise s'introduisit dans le Comté, afin d'en- gager l'évêque de Lausanne à lever l'excommunication qu'il avait lancée contre le Comte : jusqu'alors on s'était servi de la livre viennoise, de Vienne en Dauphiné : elle valait 3 batzen et la livre lausannoise 4.	»	1554.	1 1/2 »
1429.	L'été fut très-chaud : il y eut abondance de blé et de vin ; il régna cependant dans le pays une maladie pestilentielle.	»	1558.	1 »
1473.	le 10 Août. L'année fut très-précoce ; les arbres fleurirent au mois de février : on moissonna à la St. Jean : les arbres fleurirent de nouveau en octobre, et des cerises mûrirent à la St. Martin ; la plupart des sources tarirent.	»	1573.	5 5/6 »
1481.	Vente du vin faite à un quart de creuzer le pot. L'hiver fut rude et l'été très-chaud : grande abondance de vin dans le pays : les tonneaux manquaient.	»	1574.	5 5/6 »
1485.	1 Lt de creuzer.	»	1576.	4 1/6 »
1486.	25/32 »	»	1577.	4 2/5 »
1487.	25/48 »	»	1585.	4 7/12 »
1488.	15/16 »	»	1586.	6 2/5 »
1489.	1 1/4 »	»	1587.	6 1/4 »
1490.	5/6 »	»	1588.	10 5/6 »
1500.	1 1/2 »	»	1589.	11 1/4 »
1510.	25/48 »	»	1596.	9 7/12 »
1514.	25/48 »	»	1600.	5 »
	Le lac gela : on pouvait le traverser à pied.	»	1610.	3 3/4 »
1524.	5 1/8 creuzer.	»	1614.	4 2/5 »
1534.	5/6 »	»	1616.	2 »

la vente fut faite par MM. les Quatre
Ministres comme amodiateurs du
Comté.

On adopta à Neuchâtel l'édit du Roi de Fran-
ce, qui fixait le commencement de l'an-
née au 1^{er} janvier. Léonor d'Orléansache-
ta la Seigneurie de Colombier des Frères
de Wattenville, pour la somme de 60,000
écus d'or, de 60 bz. pièce.

Le froment se vendit 20 gros l'émine ;
l'orge, 12 et l'avoine, 6.
on vendangea le 26 Août : récolte a-
bondante et de bonne qualité.
vin bon, année abondante.
13 Octobre, vin verd.

1622.	11 174	»	Année de cherté et de disette, le manque de bonne nourriture occasionna des maladies contagieuses, nommées <i>pestes</i> par les contemporains.
1623.	7 1712	»	Cherté, quoique l'année fut abondante.
1624.	6 174	»	L'année fut très-froide.
1625.	7 173	»	Il neigea le 15 Mai.
1627.	10 516	»	L'année fut presque nulle pour la récolte en vin: grêle et gelée.
1628.	16	»	On vendangea au mois de novembre. Été froid, gelées précoces. Maladies dans le pays.
1629.	10	»	Les maladies contagieuses continuèrent.
1630.	5 173	»	Grêle terrible sur le vignoble.
1631.	2 1712	»	raisins en fleurs le 24 mai.
1633.	8	»	vendange le 29 août: le 5 juillet raisins mûrs cueillis.
1637.	14 7712	»	1 Septembre. Année abondante.
1638.	16 273	»	4 Septembre; bonne qualité.
1639.	12 273	»	Peste à la Côte.
1642.	5 576	»	Cherté: grêle au vignoble.
1645.	5 173	»	Année précocce.
1648.	10	»	récolte chétive; raisins peu mûrs.
1658.	5 5712	»	
1666.	2 11712	»	le 31 Août.
1667.	3 172	»	le 27 Septembre.
1668.	8 1712	»	le 17 Septembre.
1669.	4 176	»	le 10 Septembre.
1670.	3 173	»	le 21 Septembre.
1671.	6	»	le 18 Septembre.
1672.	5	»	le 20 Septembre.
1673.	7 172	»	le 6 Octobre.
1674.	9	»	le 25 Septembre.
1675.	10	»	le 28 Octobre.
1676.	8 113	»	le 5 Septembre.
1677.	3	»	le 28 Septembre.
1678.	4 176	»	le 16 Septembre.
1679.	4 1716	»	le 17 Septembr.

1680.	3 174	»	le 13 Septembre.
1681.	6	»	le 14 Septembre.
1682.	5 576	»	le 29 Septembre.
1683.	3	»	le 12 Septembre.
1684.	3 172	»	le 29 Août.
1685.	5 172	»	le 25 Septembre.
1686.	5 173	»	le 3 Septembre; vin de qualité.
1687.	5 173	»	le 16 Septembre.
1688.	6 273	»	le 24 Septembre: bon vin.
1689.	10 273	»	le 27 Septembre.
1690.	10 5712	»	le 29 Septembre: bon.
1691.	10 5712	»	le 28 Septembre: mauvais.
1692.	13 173	»	le 27 Septembre: mauvais.
1693.	18	»	le 27 Septembre: bon.
1694.	8	»	le 18 Septembre.
1695.	6 174	»	le 7 Octobre: mauvais.
1696.	16	»	le 2 Octobre: mauvais.
1697.	12 179	»	le 25 Septembre: mauvais.
1698.	6	»	le 17 Octobre: très-bon.
1699.	6	»	le 2 Octobre: mauvais.
1700.	5	»	le 2 Octobre: mauvais.

Le 30 juillet, à la demande de L.L. F.F. de Berne, le Conseil d'Etat résolut de se servir, dès le 12 janvier 1701, du nouveau calendrier: le 24 décembre 1700, il fut ordonné que le mandement en serait publié dans tout l'Etat, sauf au Landeren, où le calendrier grégorien était déjà en usage.

1701.	6	»	le 7 Octobre; mauvais.
1702.	8 173	»	le 10 Octobre; mauvais.
1703.	10	»	le 10 Octobre; médiocre.
1704.	9	»	le 21 Septembre; médiocre.
1705.	10	»	le 28 Octobre.
1706.	4 176	»	le 14 Septembre; mauvais.
1707.	4 176	»	le 7 Octobre; bon.
1708.	10 172	»	le 8 Octobre; très-bon.
1709.	20	»	le 14 Octobre; mauvais.
1710.	15 578	»	le 30 Septembre; bon.
1711.	5	»	le 2 Octobre; très-bon.
1712.	4	»	le 28 Septembre; mauvais.

1713.	11	» le 17 Octobre; mauvais.
1714.	11 173	» le 11 Octobre; bon.
1715.	9 172	» le 28 Septembre; très-bon.
1716.	8 172	» le 23 Octobre; bon.
1717.	5 173	» le 8 Octobre; très-bon.
1718.	3	» le 12 Septembre; mauvais, sans force.
1719.	2 1712	» le 28 Septembre; mauvais, abondant.
1720.	5	» le 11 Octobre; mauvais.
1721.	9 173	» le 15 Octobre; bon.
1722.	6 273	» le 3 Octobre; mauvais.
1723.	5	» le 5 Octobre; bon.
1724.	2 273	» le 28 Septembre; bon.
1725.	6 174	» le 23 Octobre; mauvais, pourri.
1726.	13	» le 25 Septembre; bon.
1727.	3 374	» le 26 Septembre; bon.
1728.	4 172	» le 18 Septembre; bon.
1729.	3 374	» le 7 Octobre; mauvais.
1730.	4 174	» le 18 Octobre; mauvais, gelé.
1731.	3 374	» le 5 Octobre; bon.
1732.	5 174	» le 7 Octobre; mauvais.
1733.	7	» le 1 Octobre; bon.
1734.	11	» le 8 Octobre; bon.
1735.	14	» le 14 Octobre; bon.
1736.	14	» le 2 Octobre; très-bon.
1737.	7 172	» le 7 Octobre; bon.
1738.	13 172	» le 8 Octobre; médiocre.
1739.	4 172	» le 30 Septembre; médiocre.
1740.	9	» le 20 Octobre; médiocre; gelé.
1741.	14 172	» le 5 Octobre; bon.
1742.	5 172	» le 23 Octobre; bon.
1743.	8	» le 22 Octobre; très-bon.
1744.	5 173	» le 12 Octobre; mauvais.
1745.	8 374	» le 13 Octobre; médiocre.
1746.	10 175	» le 1 Octobre; très-bon.
1747.	9 172	» le 13 Octobre; médiocre.
1748.	10 173	» le 10 Octobre; mauvais.
1749.	12	» le 16 Octobre; verd et dur.
1750.	11	» le 8 Octobre; bon.
1751.	10 173	» le 23 Octobre; mauvais.
1752.	8 374	» le 16 Octobre; bon.

1753.	4 273	» le 8 Octobre; excellent et abondant.
1754.	7	» le 17 Octobre; mauvais.
1755.	6 172	» le 7 Octobre; bon.
1756.	8 175	» le 21 Octobre; médiocre, grêle.
1757.	9	» le 13 Octobre; très-mauvais, gelée.
1758.	13 374	» le 19 Octobre; bon, surtout le rouge. Hausse extraordinaire des eaux.
1759.	12 172	» le 5 Octobre; bon, rouge excellent.
1760.	6 172	» le 2 Octobre; bon.
1761.	5	» le 5 Octobre; mauvais, verd.
1762.	7 172	» le 7 Octobre; bon.
1763.	5	» le 20 Octobre; très-mauvais, grêle.
1764.	8 172	» le 10 Octobre; médiocre.
1765.	6	» le 18 Octobre; médiocre.
1766.	13	mauvais.
1767.	13	» le 26 Octobre; mauvais.
1768.	8 172	—
1769.	17	mauvais, grêle.
1770.	20	» le 25 Octobre; mauvais.
1771.	20	» le 12 Octobre; bon, le rouge très-vif.
1772.	7 172	» le 9 Octobre; médiocre, abondant.
1773.	12 172	» le 25 Octobre; médiocre.
1774.	13	» le 3 Octobre; excellent.
1775.	7 172	» le 15 Octobre; bon.
1776.	9	» le 12 Octobre; bon.
1777.	13	» » bon.
1778.	9	» le 28 Septembre; bon, année sèche.
1779.	11 172	» bon.
1780.	9 172	» bon.
1781.	6	» bon; année très abondante
1782.	6 174	» mauvais, gelé.
1783.	8	» médiocre.
1784.	12	» bon.
1785.	6 174	» mauvais.
1786.	12 172	» médiocre; le rouge bon.
1787.	11 172	» mauvais.
1788.	10 172	» bon.
1789.	16	» mauvais.
1790.	6	» médiocre.
1791.	12 172	» excellent, surtout le blanc.

1792	9 1/2	» mauvais , en partie gelé.
1793	19	» médiocre.
1794	11	» mauvais.
1795	20	» très-bon.
1796	15	» médiocre.
1797	25	» bon.
1798	16	» très-bon.
1799	17	» mauvais.
1800	25	» bon , mais dur.
1801	24	» mauvais.
1802	16	» excellent.
1803	9	» mauvais.
1804	7	» excellent ; année abondante.
1805	9	» très-mauvais.
1806	14	» le 8 Octobre ; médiocre.
1807	8 1/2	» le 29 Septembre ; bon , délicat.
1808	7	» le 12 Octobre ; mauvais.
1809	11 1/2	» le 23 Octobre ; mauvais.
1810	21	» le 15 Octobre ; médiocre.
1811	15	» le 26 Septembre ; excellent.
1812	11	» le 21 Octobre ; mauvais.
1813	18	» le 21 Octobre ; mauvais.
1814	25	» le 24 Octobre ; mauvais.
1815	28	» le 11 Octobre ; bon , agréable.
1816	16	» le 15 Novembre ; très-mauvais
1817	30	» le 22 Octobre ; année nulle sans récolte.
1818	19	» le 2 Octobre ; bon.
1819	9 1/2	» le 30 Septembre ; bon , surtout le blanc.
1820	13	» le 16 Octobre ; assez bon.
1821	16	» le 25 Octobre ; mauvais.
1822	18	» le 9 Septembre ; très-bon.
1823	10	» le 20 Octobre ; mauvais.
1824	13	» le 14 Octobre ; médiocre.
1825	18	» le 7 Octobre ; bon , le rouge excellent.
1826	10	» le 9 Octobre ; bon , surtout le blanc.
1827	7	» le 8 Octobre ; bon , année très-abondante.
1828	6	» le 8 Octobre ; bon , année abondante.
1829	7	» le 19 Octobre ; mauvais.
1830	15	» le 15 Octobre ; médiocre. Le lac gela le 7 février : on pouvait le traverser à pied sur tous les points.
1831	17	» le 19 Octobre ; bon.
1832	18	» le 15 Octobre ; très-bon et fort.
1833	10	» le 7 Octobre ; agréable.

1834	8	» le 24 Septembre ; excellent , abondant ; le rouge parfait.
1835	7	» le 14 Octobre ; médiocre , foible.
1836	9	» le 17 Octobre ; assez bon.

Température , phénomènes astronomiques , productions de la terre.

OCTOBRE 1836. Pendant ce mois la température a été constamment douce ; les premiers jours le thermomètre a marqué de 10 à 12° : le 7, il y a eu des éclairs et il a plu : le temps est favorable à la vigne et à la maturité du raisin : le 17, le ban de la vendange a été mis, et la récolte s'est faite sans pluie : vers la fin du mois, temps couvert et brumeux : le 30, le thermomètre est descendu à 0 ; aux montagnes il a gelé fortement. Pendant le mois d'octobre le niveau du lac a baissé de 2 pouces.

NOVEMBRE. Le 1 de ce mois le thermomètre marque 4° au-dessous de glace : depuis le 3, il a plu pendant quelques jours : le 8, le temps est clair et beau : le 18, pluie abondante et vent d'ouest violent ; le 20, il a neigé : les derniers jours du mois ont été pluvieux.

DÉCEMBRE. Ce mois a commencé par une température douce et un temps pluvieux : aussi remarque-t-on quelques signes de végétation nouvelle : on a vu des plantes pousser et des lilas fleurir : le baromètre se maintient à une grande hauteur : le 9, vent violent accompagné de pluie ; le baromètre a beaucoup baissé : le 10, il a neigé : le 14, le thermomètre marque 3° au-dessus de 0, le 12, il a gelé. La crue subite des rivières et des torrens enflés par la pluie a causé des dégâts et des pertes considérables. A Paris la Seine s'est élevée à 21 pieds au-dessus de son niveau ordinaire. Le 23 et les jours suivans il a neigé : le 28, le thermomètre est descendu au 4° au-dessous de 0, et le 31, à 5° dans quelques contrées il est tombé une prodigieuse quantité de neige.

JANVIER 1837. Le 1 de ce mois le thermomètre est descendu au-dessous de 5° de glace, le baromètre étant élevé et l'air de bise: le 5, la température s'est adoucie par le vent d'ouest: le 7, dégel pendant trois jours: le 13, il a beaucoup plu le soir par un vent violent; le 16, il est tombé quelques pouces de neige, et la température s'est refroidie: le 23, dégel complet, le thermomètre est monté à 6° le 24, quelques secousses de tremblement de terre se sont faites sentir en Suisse: le 30, il a gelé, le thermomètre étant à 0: le 31, il a un peu neigé.

FÉVRIER. Le mois a commencé par un temps sombre et brumeux, le thermomètre marquant de 1 à 2° au-dessus de glace: le 5, air de bise, et température froide; il commence à geler: le 9, le thermomètre marque 3° au-dessous de glace: le 12, il a plu par un fort vent d'ouest. Le 15, la taille de la vigne commence; la température est douce et agréable: le 18, à 8 heures du soir nous avons eu le spectacle d'une belle aurore boréale: le 20, il pleut dès le matin par le vent d'ouest; le 24, giboulées de neige: la grippe s'est manifestée parmi la population, et dès le commencement cette espèce de rhume a été accompagné de graves symptômes: le 28, 2° de froid.

MARS, Le 1 de ce mois le thermomètre est descendu à 3° au-dessous de glace par une frès-forte bise; cette température rigoureuse a duré jusqu'au 4: le thermomètre est remonté à 0: le 6, le vent a tourné à l'ouest; il est tombé beaucoup de neige aux montagnes: le 24, la neige a pris pied; il y en a cinq pouces à Neuchâtel; la température est froide, et l'année retardée. Baisse du niveau du lac 7 pouces.

AVRIL. Le temps est légèrement couvert, et la température s'est adoucie; cependant l'air n'est pas encore chaud: le 4, le thermomètre marque 11° au-dessus de 0: le baromètre a monté: On commence à planter la vigne; le 7, le thermomètre est descendu à 4° et la température s'est successivement refroidie: le 8 et le 9, il a gelé; le 10, la ter-

re est couverte de neige, et le temps est sombre et couvert: le 13, gelée blanche, le soleil ne paraît que par intervalles: les vigneron commencent le premier labour: le 15 le thermomètre s'est élevé à 10°, le 20, éclipse totale de lune; elle a commencé à 7 heures, 14 minutes; à 10 heures et 56 minutes la lune était de nouveau brillante et dans son plein: le 22, le thermomètre marque 7°: les progrès de la végétation, surtout de la vigne sont très-lents; les vigneron provignent: le 29 et le 30, le thermomètre marque 12°, température de printemps. Pendant le mois d'Avril le niveau du lac a haussé d'un pouce.

MAI. Le temps est superbe et la température chaude; à midi le thermomètre marque 15°: le 4, on a vu les premiers raisins sortis des bourgeons. Le 5, la température a commencé à redevenir froide; il a neigé aux montagnes: le thermomètre marque 7°. Les vers ou pirales de la vigne se montrent comme l'année dernière et la précédente et rongent les bourgeons à peine visibles: on leur fait la chasse; mais sans beaucoup de succès. Le 10, il a plu, et le thermomètre est descendu à 2° au-dessus de glace; il a un peu neigé: température froide pendant plusieurs jours; la végétation semble arrêtée: le 20; le thermomètre marque 7° ainsi que les jours suivans: le 25, la température s'est enfin adoucie: 13° au thermomètre, à midi. La vigne commence de nouveau à se développer: le 30, le thermomètre a marqué 17°. Le niveau du lac a monté de 5 pouces.

JUIN. Vent de sud-est frais: il a un peu plu le 1 du mois: La montre de la vigne s'annonce généralement belle, surtout dans le bon plan: les vigneron commencent le second labour: Le 4, le thermomètre marque 16° et le 14, 20°. Le soir il règne un vent de nord-est et presque constant: Le 16, le thermomètre a marqué 22°, il a fait de l'orage pendant la nuit: le 22, il est tombé le soir une pluie abondante: la végétation, longtemps arrêtée, se développe avec une force et une vigueur remarquables: les pre-

44
miers raisins commencent à fleurir : la température est très-favorable à cette floraison, et maintenant la vigne est aussi avancée que l'année dernière, à pareille époque. Le 29, orage, accompagné d'une pluie qui n'a pas duré.

JUILLET. Temps légèrement couvert, par un air de bise : le 2, il est tombé une pluie douce et fertilisante, le baromètre continuant à être élevé ; depuis plusieurs semaines il ne varie pas : le 10, le thermomètre a marqué 22° ; il a un peu plu : le 11, pluie abondante, et chaude, ainsi que le 16 : il a plu le 20 et le 21 : la température est très-favorable aux fourrages et aux grains ; la récolte s'annonce abondante et de bonne qualité. Jusqu'à la fin du mois la température a été chaude et le temps au beau fixe, le baromètre étant très-élevé. Il n'y a pas eu de variation dans le niveau du lac.

AOUT. Ce mois a commencé comme le précédent a fini, par une température chaude et un beau temps soutenu ; le 5, il est tombé dans la matinée une pluie très-chaude ; le baromètre n'a pas baissé : le 8, il y a du brouillard : la végétation de la vigne est remarquablement forte et vigoureuse ; on voit des jets qui ont atteint une longueur de 15 et 16 pieds : le 10, pluie très-chaude : 22° au thermomètre : le 12, orage et pluie abondante : le 12, orage ; il a grêlé dans quelques parties du vignoble : le baromètre se soutient à un haut degré, et la température ne varie pas : le 21, le matin, le temps est hâlé ; à midi, le thermomètre marque 22° ; le 25, la température s'est rafraîchie par une forte bise : des raisins mûrs ont été cueillis à Bâle. Le 24, nous avons vu dans un grand éloignement des éclairs au midi, se succéder avec une grande rapidité et une

lueur extraordinaire sans aucune apparence d'orage, et par un temps parfaitement calme. Le 29, le baromètre a baissé, par le vent d'ouest : le 30, pluie chaude et abondante : le 31 ; il a encore plu. Pendant le mois d'Août le niveau du lac a baissé de 5 1/2 pouces.

SEPTEMBRE. Le 1 de ce mois, pluie abondante par un vent très-violent ; la température est froide ; il a un peu neigé aux montagnes : le 2, le thermomètre marque 10° : les jours suivans la température froide continue : le 7, le thermomètre ne marque plus que 9°, l'air est d'automne : la maturité du raisin est retardée, et fait peu de progrès : le 13, il a plu : le 17, brouillards le matin ; depuis midi, soleil chaud ; le baromètre baisse : le 25, le thermomètre est descendu à 8° : le 24, et les jours suivans à 7°, le 30, la température s'est adoucie, il a un peu plu : le baromètre est élevé, et le temps paraît enfin s'être rétabli au beau, à la nouvelle lune.

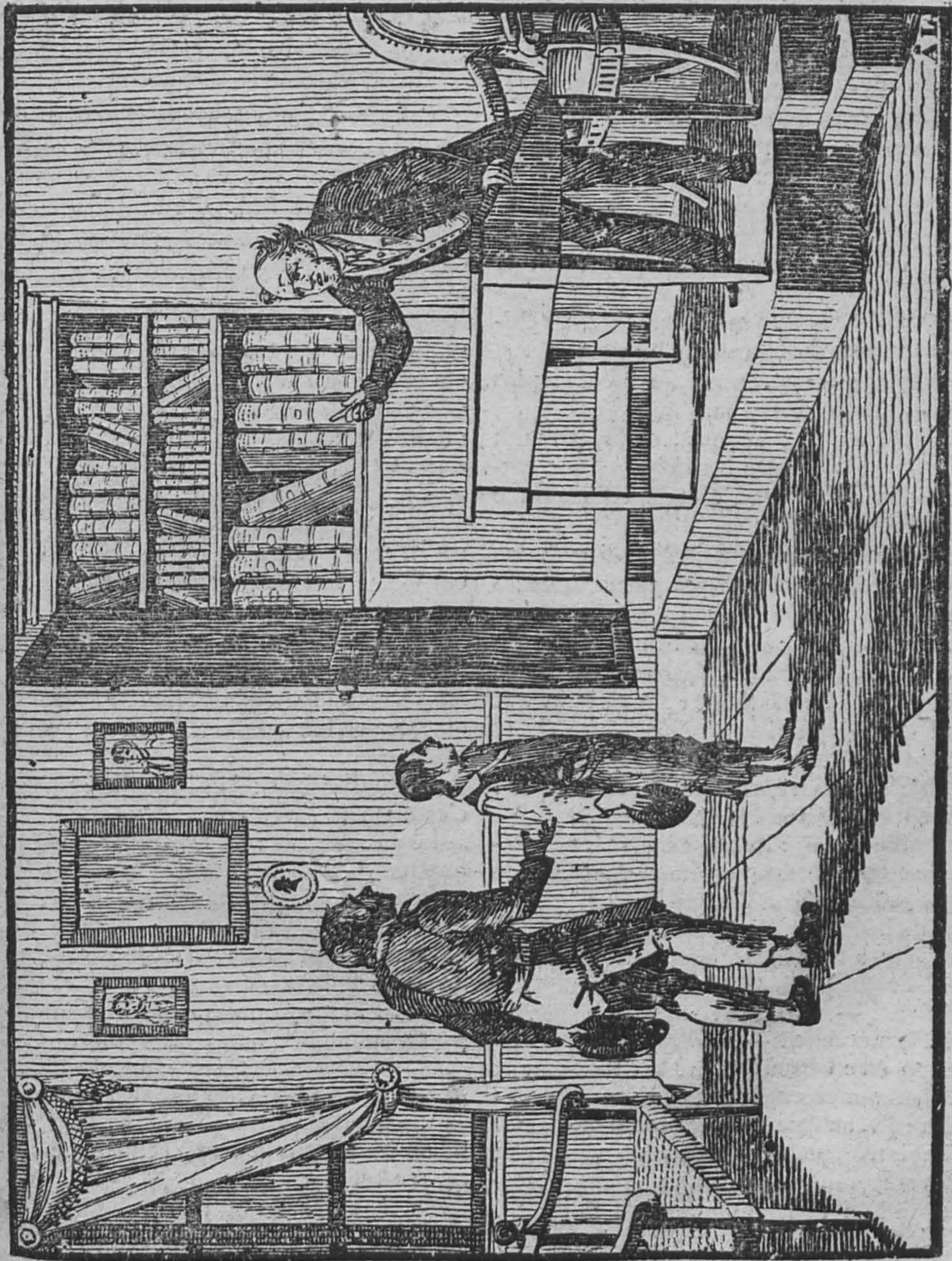
Théophile Aubry et son père.

(Voyez la planche.)

Le petit Théophile Aubry, âgé de 11 ans, sans cravatte, sans bas, vêtu d'une toile grossière au 3 novembre, par les soins de la Maison des jeunes détenus, étoit arrêté pour la sixième fois comme vagabond ; et comparoissoit devant la police correctionnelle de Paris. — Voici venir le papa Aubry, bonne et honnête figure. Messieurs, dit-il, ayez pitié d'un brave homme, d'un blanchisseur père de six enfans. Il n'y a que celui-là qui bronche. . . . Vois-tu, Théophile, je te l'ai déjà dit, tu me feras mourir. Figurez-vous, Messieurs, je l'ai déjà réclamé six fois : quatre chez le juge d'instruction, le procureur du Roi, je ne sais pas moi . . . et deux fois à votre audience.

M. le président : Mais il n'a jamais été arrêté pour vol, n'est-ce pas ?

Le père Aubry réclamant son fils.



Le père Aubry : Pour vol ! . . . ah ! mon Dieu ! non ; Dieu merci , pour vol ! jamais , jamais ; du vagabondage , de l'école buissonnière , voilà tout : pour vol ! ah ! non , mon pauvre enfant , jamais , jamais .

M. le président : Ainsi vous êtes venu pour le réclamer encore une fois ?

Le père Aubry : Moi ? non , monsieur , non ; j'en ai assez ; le pain que je gagne , je le dois à ses frères et sœurs qui se conduisent bien . Lui , voyez-vous , c'est un faïnéant , un vagabond qui me fera mourir .

Théophile : Papa , papa , je n'le ferai plus jamais , jamais , bien sûr .

Le père Aubry : Voyons , embrasse-moi ; la clémence d'un père est inépuisable ; embrasse-moi , encore . . . et je t'abandonne à jamais .

M. le président : Vous êtes un digne homme , M. Aubry , et puisque vous réclamez votre enfant . . .

Le père Aubry : Moi ? . . . non : je vous dis que je l'abandonne . J'pleure comme ça parce j'suis bête et que je l'aimois tant . . . dam ! il est si gentil !

M. le président : Je suis sûr que vous n'avez rien à vous reprocher , n'est-ce pas ? Vous l'avez toujours bien traité ?

Le père Aubry : Moi ? je crois bien ; j'demande tous les soirs pardon au bon Dieu de ce que je l'aimois mieux que les autres . Dis un peu Théophile , dis à ces messieurs si j'tai jamais battu ? Quand tu es sorti de la prison , qu'est-ce que j't'ai dit ? Veux tu aller chez les Frères ! — Non , j'veux pas . — Veux-tu aller à la mutuelle ? — Non , j'veux pas . — Veux-tu être blanchisseur ? — Non j'veux pas . Faites-moi engager , que tu m'as répondu ; j'veux être mousse ou soldat . Et moi j't'aimois trop pour ça ; je n'ai pas voulu . Et voilà pourquoi que t'ès où tu ès ; malheureux , va ! je t'abandonne , c'est fini , fini .

Théophile : Papa , papa , j't'en prie , j't'en prie , je n'le ferai plus .

Le père Aubry : Non , non , t'ès un serpent , c'est fini , fini .

M. le président : Voyons , M. Aubry , le tribunal est indulgent , mettez-y du vôtre . . . Il est si jeune !

Le père Aubry : Non , je vous dis . Ne faites pas attention que j'pleure ; je vous dis que c'est fini .

M. l'avocat du Roi : C'est notre première affaire de l'année , ça nous portera bonheur de commencer par un acquittement . . . Le tribunal vous en saura gré .

Le père Aubry : Vous dites toujours ça , et puis si il *refaute* , vous me le reprendrez encore . Voilà mon sentiment , moi , c'est que quand ils sortent de la maison de refuge , on devrait leur appliquer une bonne correction . . . là , une sorte de *schlague* . . . pour qu'ils n'y reviennent plus .

M. le président : Mais quand vous l'aurez repris , vous serez toujours le maître de le corriger ; la puissance paternelle . . .

Le père Aubry : J'sais bien . . . mais j'aimerois mieux que ça soit un autre qui s'en charge . . . Est-ce que je pourrois jamais battre mon enfant , moi ? Pauvre petit , comme ils l'ont habillé ! T'as froid , pas vrai , Théophile ?

M. le président : Ainsi vous le reprenez ? c'est arrangé , n'est-ce pas ?

Le père Aubry : Eh ! mon Dieu oui , puisque tout le monde le veut . Pleure pas comme ça : Théophile , tu ne seras plus méchant ? N'ai pas peur , j'vais dire à ta mère de te rendre ton pantalon d'tricot qu'elle avoit passé à Auguste , C'est fini , pas vrai ? j'lemène . . . je reviendrai demain matin vous payer ça ; allons viens , Théophile .

M. le président : C'est impossible , M. Aubry , vous ne l'aurez que demain .

M. l'avocat du Roi : Vous êtes un digne homme , je vous le ferai rendre ce soir à quatre heures .

Le père Aubry : A quatre heures , t'entends , Théophile ! t'as plus que deux heures . Embrasse-moi , sois bien sage , et tâche de n'avoir pas froid , mon garçon pendant ce temps-là j'vais te chercher ton déshabillé .

Le Peintre et le Singe.

Un journal de Marseille a rapporté, sous la date du 5 novembre 1836, le fait suivant dont il a garanti l'authenticité :

« Hier, un peintre travailloit sur un échafaudage suspendu par deux cordes à la poupe d'un brick marchand, arrivé du Sénégal. Pendant que l'artiste en bâtiment *gallipotoit* à l'américaine l'arrière du brick; un gros singe considéroit attentivement, par une lucarne de la poupe, le peintre sur son atelier flottant. L'animal ne se contentoit pas du rôle d'observateur, il prenoit quelquefois le maintien bouffon de critique, et poussoit de grands éclats de rire, avec accompagnement de claquement de mâchoires, comme pour humilier le peintre de décors nautiques; celui-ci, fatigué de ces singeries, harbouilla, de son large pinceau, la face de l'animal, qui courut se cacher à fond de cale.

« Le capitaine du brick, qui connoît le caractère de son singe, dit au peintre de se méfier des rancunes de l'animal; le peintre ne tint pas compte de cet avertissement, suspendit ses travaux, et fut prendre une tasse de chocolat dans un café voisin. En son absence, le singe monta dans l'entrepont, sortit par la lucarne, et rongea si bien les cordages de l'atelier que le peintre, en y posant le pied, est tombé avec tout l'échafaudage dans les eaux du port où il a failli se noyer. Le vindicatif animal courut aux portes-haubans, qui s'élèvent sur l'échelle du navire, et fit une comique réception de gambades, de trémoussements et d'éclats de rire, au peintre qui s'en revenoit trempé jusqu'aux os. Qu'on juge de la colère de l'artiste, lorsqu'il n'aperçut que de rares palettes flottantes sur le gouffre profond; il s'arme d'une perche pour assommer le vandale destructeur de son atelier; mais l'agile singe avoit atteint en trois bonds la cime du grand mat d'où il faisoit les plus drôles de grimaces à son ennemi.

« Il a fallu que le capitaine intervint com-

me médiateur pour prévenir de plus fâcheux résultats; le peintre, qui est un de nos plus adroits chasseurs, descendit aux chambres et reparut sur le pont, armé d'un de ces fusils nommés *canardières*, et, cette fois, le singe n'auroit pas ri le dernier, lorsque le capitaine s'est jeté au-devant du chasseur, et lui a généreusement offert de le dédommager des pertes qu'il venoit d'éprouver, y compris le paiement des habits tout imprégnés de l'eau corrosive de la mer. Le peintre s'est laissé attendrir; mais le singe, à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore quitté son poste aérien; il ne croit pas encore à la sincérité de la paix conclue entre son maître et son ennemi. »

Madeline et sa maîtresse.

Une bonne vieille de quatre-vingt dix ans comparoissoit à l'audience d'un des juges de paix de Paris. Madelaine, sa petite Madelaine fidèle servante qu'elle a prise à quatorze ans, que depuis dix-neuf elle est accoutumée à voir, à entendre, à gronder; Madelaine veut la quitter.

A les voir toutes deux s'avancer à la barre, on ne diroit jamais de deux plaideuses qui viennent défendre leurs droits. Madelaine soutient sa maîtresse sous les deux bras, écarte avec soin tous les obstacles qui pourroient gêner son passage, l'assied doucement sur un banc, penche ses épaules sur le dossier, rajuste son bonnet, son schâle, sa robe, pendant que l'octogénaire murmure à voix basse: « Merci, Madelaine; c'est bien, ma petite; Dieu te le rendra, ma fille. »

Qu'est-il donc survenu pour troubler l'harmonie de ces deux amies, et pourquoi la vieille dame vient-elle demander l'appui de M. le juge de paix pour forcer Madelaine à ne pas la quitter?

La maîtresse: Je ne suis plus jeune, M. le juge de paix, vous voyez, et j'ai mes petites habitudes. Je suis accoutumée à Madelaine, et quoiqu'elle soit un peu volontaire, mon âge je ne peux la changer. Aujourd'hui

elle veut me quitter parce que je lui ai fait quelques petites observations qui ne sont pas de son goût. Elle a tort, d'abord, parce que c'étoit dans son intérêt, et puis elle ne peut pas s'en aller sans ma permission. Il y a dix-neuf ans qu'elle est venue avec moi, à condition qu'elle y resteroit jusqu'à ma mort. Je n'ai pas le moyen de lui donner des gages, mais à ma mort elle doit hériter de tout mon mobilier; ce n'est pas ma faute si elle ne l'a pas déjà; mais que voulez-vous? les vieilles femmes, ça ne peut pas mourir.

Madelaine: nous n'en sommes pas là-dessus; vous pouvez vivre tant que vous voudrez sans que j'y trouve à redire; mais, sans vous offenser, là, vous devenez trop mauvaise, et puisque nous ne pouvons nous accorder ensemble, il vaut mieux nous séparer de bonne amitié. C'est-il pas humiliant pour moi, que vous m'ayez traitée de gourmande parce que le boucher m'avoit donné un quartier de veau de plus que vous ne vouliez? Je n'ai pas été sur ma bouche, vous le savez bien.

La maîtresse: Je sais bien, Madelaine; mais tu sais aussi que je ne suis pas riche, et que j'ai besoin d'économies pour joindre les deux bouts. Le morceau de viande étoit trop fort, conviens-en, puisque tu as été obligée d'en donner plus de la moitié à Zozor.

Madelaine: Je l'ai donné parce que j'étois en colère; il m'auroit étranglé si je l'avois mangé.

La maîtresse: Ne te fâche pas ma petite; je te promets de ne plus te gronder; d'ailleurs, il n'y a plus long-temps à attendre, et tu auras le mobilier.

M. le juge de paix: Eh bien Madelaine, ne vous laisserez-vous pas tenter? Vous voyez que votre bonne maîtresse est presque honteuse de vous faire attendre si long-temps.

Madelaine: Non je ne veux pas rester avec elle.

M. le juge de paix: Pourquoi?

Madelaine: Parce qu'elle croiroit que c'est pour le mobilier; je n'en veux pas du

mobilier, je veux qu'elle le donne à un autre, parce que je ne l'ai pas gagné, et que j'ai rendu madame malheureuse.

La maîtresse: Non, Madelaine, non; qu'est-ce que tu dis donc là? ce n'est pas vrai au moins M. le juge de paix; elle ne m'a pas rendue malheureuse; c'est moi au contraire qui l'ai tourmentée depuis dix-neuf ans, la grondant toujours sans raison, elle qui travaille depuis six heures du matin jusqu'à minuit pour me faire vivre.

Madelaine: Ne dites pas cela, Madame, vous avez six cents livres de pension que je vous mange depuis si long-temps.

La maîtresse: Mais c'est moi, Madelaine qui les mange, puisque tu m'achètes toujours du sucre, des confitures et des petits pains de gruau.

Madelaine: Et les robes, et les bonnets, et les souliers que j'use que ça fait trembler, qui est-ce qui les paye?

La maîtresse: Et moi, quand je suis malade, les tisanes, le miel, tout y passe; et toi tu ne manges pas, tu ne dors pas; tiens, Madelaine, tu me fais bien de la peine de dire cela devant le monde; allons nous-en, je ne me sens pas bien.

Madelaine: Ah! mon Dieu! madame, comme vous tremblez, ne pleurez pas, je vous en prie, vous allez encore être malade; je vous demande pardon; allons nous-en, ça ne m'arrivera plus.

Et Madelaine se précipite, essuye en pleurant les larmes qui coulent sur cette vénérable figure, et se hâte d'emmener sa maîtresse qui joint les mains et murmure des actions de grâce à cette Madeleine, depuis vingt ans la providence de sa vieillesse.

Course de chevaux en Russie.

L'empereur Nicolas a créé des prix pour les courses de chevaux sur plusieurs points de la Russie. Le 20 septembre 1836 la lutte a eu lieu à Oural'sk; la distance à parcourir étoit de 18 werstes, qui font quatre lieues et

demie de France. En premier, coururent vingt-un chevaux des haras militaires des cosaques d'Oural; le cheval du cosaque Bourtche-Tchouroumief devança les autres: il mit 25 minutes 19 secondes à parcourir cette distance. Après eux entrèrent en lice vingt-trois chevaux de la race Kirgis-Caisaks. Le cheval du Kai-Osak-Isbaka-Herlaie remporta le prix en 25 minutes et 5 secondes. Le lendemain, 21 septembre, les meilleurs coureurs des deux races luttèrent pour remporter le prix d'honneur. La distance pour cette fois-ci était de 12 werstes (3 lieues de France). Le cheval de Bourtche-Tchoroumief ayant atteint le but en 15 minutes, fut encore vainqueur. Les seigneurs russes présents voulurent acheter le cheval; mais le cosaque répondit que tout l'or du monde ne pourroit le séparer de son ami, de son frère, tant est vif l'attachement de ces guerriers pour leur monture.

La médecine grammaticale.

Le célèbre grammairien Urbain Domergue était un jour retenu au lit par une esquinancie qui menaçait de le suffoquer: son médecin s'approche et lui dit: « Si vous ne prenez ce que je vous ordonne, je vous observe que... Et moi je te fais observer, s'écrie le moribond, transporté d'une scientifique colère, que c'est bien assez de m'empoisonner par tes remèdes; faut-il encore qu'à mon dernier moment tu viennes m'assassiner avec tes solécismes? Va-t'en!... » A ces mots, prononcés avec impétuosité, l'abcès crève, la gorge se débarrasse, et grâce au solécisme, l'irascible grammairien est rendu à la vie.

Trait du duc de Richelieu.

Tout le monde sait que Louis XIV, dont le long règne fut si brillant, et si malheureux sur la fin, fut insulté après sa mort par une populace effrenée qui attribuoit à ce grand prince tous ses maux. Le jour des funérailles du roi, le duc de Richelieu, ve-

nant de Versailles à Paris, rencontra près de Saint-Cloud un homme du peuple qui faisoit rétentir l'air de cris de joie, vociférant contre le feu roi les injures les plus grossières et les plus dégoûtantes. Le duc de Richelieu, ne pouvant contenir son indignation, descend de voiture, prend cet homme par le collet et le pousse vigoureusement dans une marre d'eau bourbeuse: *Va, crepauet, chanter quand le soleil se couche.*

La cuiller d'argent.

A Vienne, un caporal se disoit en lui-même: « Il faut que je me régale aujourd'hui, il faut que j'aie dîner au *Bœuf Noir*; car quand on se veut régaler, il faut aller au *Bœuf Noir*. » Là il y avoit des hommes connus et inconnus, des hommes riches et de petits bourgeois, des honnêtes gens et des fripons, comme partout. On mangeoit et on buvoit, l'un plus et l'autre moins. Lorsque le dîner fut presque fini, quelques-uns buvoient encore une demi-bouteille de vin de Hongrie pour achever de se mettre en bonne humeur; d'autres faisoient des boulettes de pain, comme s'ils avoient été apothicaires et qu'ils eussent voulu faire des pilules. Par hasard le caporal aperçut un monsieur en habit vert, qui jouoit avec sa cuiller d'argent; il vit la cuiller passer tout d'un coup dans la manche du monsieur, et il eut beau regarder, il ne l'en vit pas sortir.

Un autre auroit dit: « Qu'est-ce que cela fait à moi? » et auroit gardé le silence, ou auroit fait grand bruit de sa découverte. Le caporal dit en lui-même: Je ne sais pas quel est ce monsieur à l'habit vert, et quelle contestation en pourroit résulter; il vaut donc mieux me taire, jusqu'à ce que l'hôte vienne. » L'hôte arriva en effet pour recevoir son argent; le caporal prit alors une cuiller, et la passa dans deux boutonnières de son habit, comme les soldats font quelquefois en campagne. — Pendant qu'il payoit son écot, l'hôte jeta les yeux sur son habit, et se dit en lui-même: Voilà une curieuse

50
décoration, et je soupçonne fort que cet individu se l'est procurée à mes dépens. Mais après avoir payé, le caporal dit à l'hôte d'un ton sérieux : « La cuiller va par-dessus le marché, n'est-il pas vrai ? vous faites payer assez cher pour cela. » Monsieur, répondit celui-ci, si vous n'avez pas de cuiller chez vous, je veux bien vous en donner une d'étain, mais pour ma cuiller d'argent, laissez-la je vous prie. » Alors le caporal se leva, frappa doucement sur l'épaule de l'hôte, et lui dit en souriant : « Nous n'avons voulu que plaisanter, moi et ce monsieur à l'habit vert. Monsieur l'homme vert, tirez votre cuiller de votre manche ; et je vais rendre aussi la mienne ; car il faut que toute plaisanterie ait un terme. » Le voleur voyant qu'il étoit trahi, et qu'un œil d'honnête homme l'avoit observé, se dit en lui-même : « Mieux que ce soit une plaisanterie qu'une affaire sérieuse ; » et aussitôt il tira la cuiller de sa manche.

Le siècle marchant.

Le capitaine Hartley, l'un des compagnons du fameux navigateur Cook, est mort dernièrement, encore en activité de service, à l'âge de près de cent ans. Faisant ordinairement une promenade de deux lieues, il disoit gaîment en français : *Le siècle marche.*

Poisson mangé à Londres.

Dans un ouvrage curieux sur les pêcheries, l'on voit que l'on mange annuellement à Londres 1,954,600 homards ; 2,076,708 maquereaux ; 3,336,407 caque de harengs ; 87,958 turbots, etc. etc. Enfin l'approvisionnement du marché au poisson de Londres n'emploie pas moins de 3,827 bâtimens de toutes grandeurs.

Serpens de mer.

On montre à New-York un serpent de mer qui n'a pas moins de quatre-vingts pieds de long. Un voyageur arrivé de Portland en cette ville assure en avoir vu deux ou trois de quatre-vingts, quatre-vingt dix et même

de cent trente pieds qui élevoient des têtes énormes, offrant quelque ressemblance avec celles qu'auroient des brochets.

Livres et francs.

Bizarre calcul ! disoit un plaisant, le nombre total des volumes des bibliothèques de France s'élève à un milliard et demi ; c'est le chiffre de notre budget. Ainsi, qu'il s'agisse de livres ou francs, nous marchons à la tête de la civilisation.

Etrange loi.

Une loi a été rendue dans quelques parties de l'Allemagne pour empêcher de boire pendant le service divin : « Toute personne buvant dans un cabaret pendant le service divin, le dimanche ou autre jour de fête, est autorisée à sortir sans payer. »

Anecdote portugaise.

(Voyez la figure à la page d'autre-part.)

Dans un site agreste et sauvage, à quelques lieues de la ville de Coimbre, il y a peu d'années, un étranger menoit une vie la plus retirée. On ne connoissoit de lui que les nombreux bienfaits qu'il répandoit autour de son habitation. Habile dans l'art de la médecine et de la chirurgie, il donnoit ses conseils et ses soins à tous ceux qui les réclamoient. Depuis deux ans qu'il habitoit ces lieux, personne n'avoit pu découvrir ni son véritable nom, ni la cause de son isolement. Ses cartes de visite portoient le simple nom d'Arthur. Il paroissoit âgé d'environ trente ans, une taille élevée, un port plein de noblesse et de dignité, des traits d'une régularité parfaite, mais empreints d'une expression de mélancolie : tous ces avantages, joints à la supériorité de son esprit, le rendoient l'idole de tous ceux qui l'approchoient.

Ce fut vers cette époque que don Silveira de C... vint visiter les domaines qu'il possédoit dans ces contrées ; il étoit accompa-

gné de sa femme et de deux enfans. Madame de C... de trente ans moins âgée que son époux, joignoit à une rare beauté les qualités les plus attraiantes. Le poste élevé qu'occupoit dom Silveira à la cour étoit tel, que son arrivée fut le signal de nombreuses fêtes. Arthur, invité, refusa de s'y rendre, sous le prétexte que sa santé ne lui permettoit pas de sortir de chez lui; c'étoit son excuse habituelle pour ne point accepter les parties de plaisirs qui lui étoient offertes.

Deux jours étoient à peine écoulés, lorsqu'Arthur reçut une touchante lettre de dom Silveira, qui le supplioit de se rendre auprès d'un de ses enfans atteint d'un mal subit et violent. Arthur, après avoir franchi de toute la vitesse de son coursier les quatre lieues qui séparoit sa demeure des terres de dom Silveira, fut reçu en son absence, aux portes de l'antique manoir, par un vieillard vénérable, qui le conduisit à l'appartement de madame de C,...

Les derniers rayons du soleil disparoissoient à peine et laissoient pénétrer une foible clarté à travers les draperies qui garnissoient les fenêtres de la chambre où reposoit le jeune malade; madame de C..., appuyée sur le berceau de son fils, éprouoit avec une anxiété maternelle tous ses mouvemens. En entendant annoncer le docteur, elle se retourne, s'avance vers lui, et lui présente la main, en témoignage de reconnoissance de ce qu'il a bien voulu se rendre à ses désirs. A la vue de ses traits, au son de sa voix, Arthur reste immobile, puis jette un cri d'étonnement: « Grand Dieu c'est Caroline!!! elle vit... » Il serre convulsivement son front entre ses mains, et tombe anéanti. Madame de C... reste pétrifiée, car, quoiqu'elle s'appelât Caroline, elle ne se souvenoit pas d'avoir jamais rencontré Arthur, et comprenoit encore moins qu'il eut pu douter de son existence.

Pour la première fois elle sentit la nécessité d'avoir un secret pour son époux: dom Silveira, du caractère le plus violent, soup-

onneux et jaloux, devoit ignorer, pensoit elle, l'impression que sa vue avoit produite sur Arthur; car il ne pourroit jamais croire qu'ils fussent étrangers l'un à l'autre. Cette résolution prise, elle se félicita que cette scène n'eut eu aucun témoin; elle se rapprocha d'Arthur, et du son de voix le plus doux, elle dit: « Monsieur Arthur, revenez à vous, rejetez une vaine illusion: je ne suis point celle que vous paraissez regretter; nous ne nous sommes jamais vus, et si ma présence vous cause une si vive émotion, croyez-moi, nous ne devons plus nous revoir.

Pardonnez, madame, reprit Arthur, en revenant à lui; votre étonnante ressemblance avec une jeune personne dont la perte m'a plongé dans un morne désespoir a bouleversé tout mon être; mais rien, madame, ne pourra jamais me faire oublier la bienveillante sollicitude que vous avez daigné me témoigner. » Madame de C... lui réitéra l'assurance de la part qu'elle prenoit à ses peines, et lui tendit une main qu'il prit respectueusement entre les siennes; il s'inclina jusqu'à ce qu'elle eût touché son front pâle et glacé, puis conduisit Caroline sur un siège près du lit de son enfant, et parut ne plus s'occuper que du petit être souffrant qui réclamait ses soins.

Rentré chez lui, Arthur proie aux plus déchirans souvenirs, écrivit à madame de C... pour lui raconter sans réserve les progrès de l'attachement qu'il avoit conçu pour une jeune personne dont la beauté et les qualités du cœur réalisoient les rêves idéals de la perfection. Elle l'avoit préféré aux partis les plus brillans; le jour de leur hymen étoit fixé; mais il n'étoit pas assez calme pour lui donner les détails de l'affreuse et terrible catastrophe qui lui avoit enlevé subitement, pendant une partie de plaisir, celle qui concentroit toutes ses affections et ses espérances d'un bonheur futur. Il terminoit sa lettre en priant madame de C... de jeter les yeux sur le portrait qu'il confioit à sa délicatesse, et de juger elle-même de la ressemblance pres-

qu'incroyable qui existoit entr'elle et l'objet de ses amers regrets.

Dès que l'aurore parut, Arthur se rendit chez don Silveira; il saisit un moment opportun pour remettre à Caroline le témoignage de sa justification. Pleine de confiance dans les sentimens d'honneur de son nouvel ami, elle le reçut sans hésiter. Bientôt retirée chez elle, elle se hâta d'ouvrir le paquet; la vue du portrait et sa parfaite ressemblance avec ses propres traits, la frappèrent d'étonnement. Au milieu d'un nœud de brillans on lisoit: « Caroline de V... à son époux Arthur de M... » Après avoir parcouru la lettre, madame C... fut pénétrée d'une vive sympathie pour celui qui la lui adressoit: ses réflexions la portèrent à faire un triste retour sur elle-même et sur son mariage; elle admiroit la constance d'Arthur et sa fidélité à la mémoire de celle qu'il chérissoit et qui lui faisoit préférer la solitude des forêts aux brillantes réunions dont il auroit été l'ornement. De ce moment sa résignation fit place à d'amers regrets. Arthur, au contraire, parut de jour en jour recouvrer l'existence; cédant aux pressantes sollicitations de don Silveira, il animoit par sa présence les nombreuses fêtes qui se succédoient.

Caroline et Arthur, entraînés l'un vers l'autre d'une manière irrésistible; avoient échangé leurs cœurs et leurs affections. Ce mutuel attachement fondé sur la vertu et l'estime, reculoit à la moindre pensée de crime et de la dégradation; ils sentoient qu'une destinée irrévocable les enchaînoit l'un à l'autre, mais ce sentiment étoit dégagé de toute passion terrestre.

Don Silveira, appelé par son service à la cour, trouva la santé de sa femme trop chancelante pour lui permettre un déplacement; il se vit contraint de partir seul, et il confia sa famille aux soins d'Arthur, qui lui inspiroit une entière confiance.

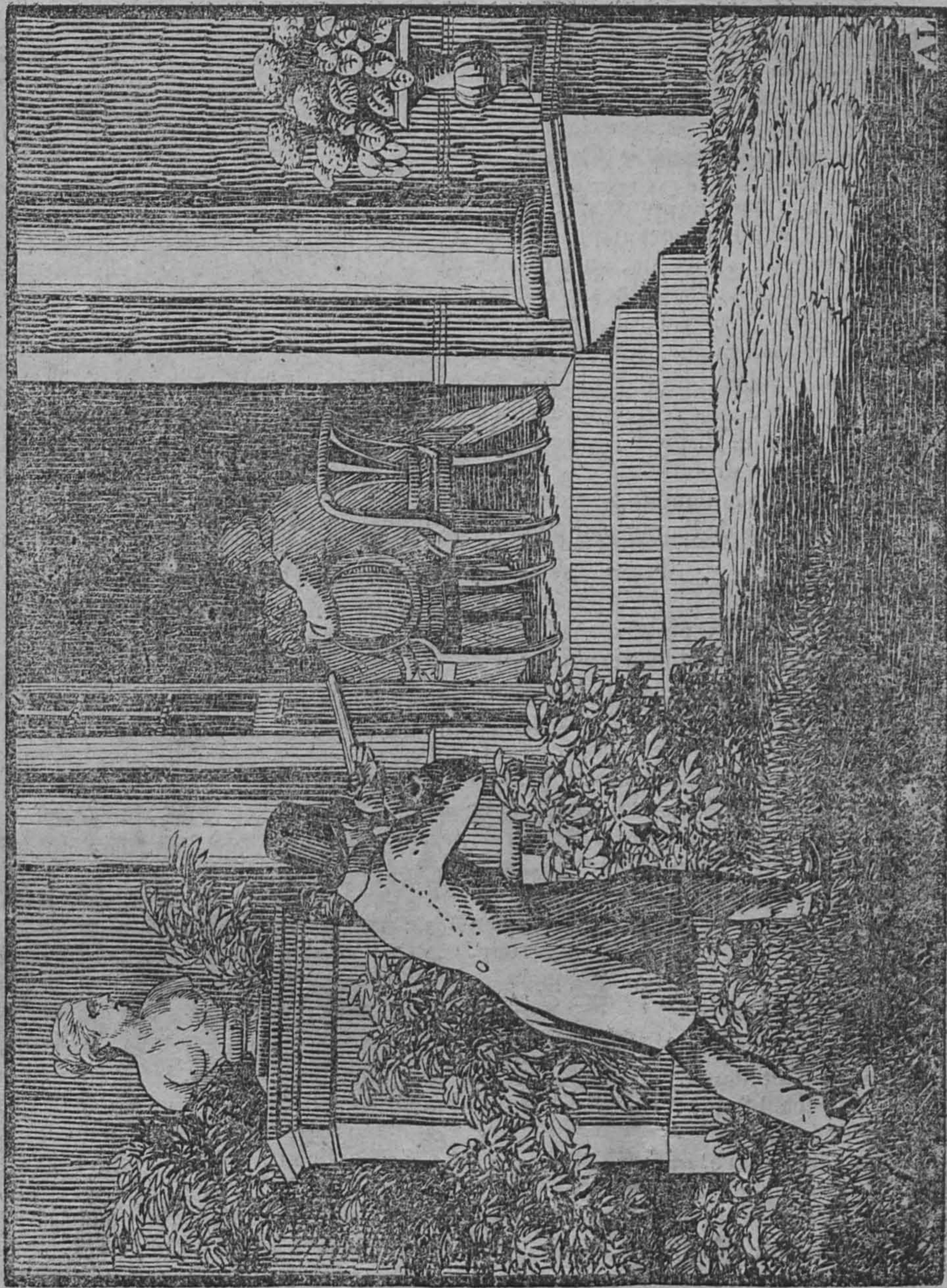
A peine un mois s'étoit écoulé depuis le départ de don Silveira pour Lisbonne, lorsqu'il reçut une lettre anonyme, dans laquelle

on l'engageoit à se rendre immédiatement chez lui, s'il ne vouloit voir son honneur outragé et sa confiance trahie par celui qui en avoit été l'objet.

Dès qu'il eut parcouru cet écrit apocryphe, il s'arma d'un fusil double, monta à cheval et fut en peu d'heures chez lui. En voyant, en entrant, le domestique favori de sa femme, il le menaça de la mort s'il n'avoit à l'instant l'intimité qui existoit entre Arthur et Caroline. Le pauvre homme se jeta à genoux et protesta, avec serment, que rien jusque là n'avoit pu le faire soupçonner qu'il y eut eu entre eux aucune liaison. Pressé de rendre compte de toutes les actions de sa matresse, il convint avoir porté le matin même un billet au docteur, en avoir rapporté la réponse qui fut aussitôt suivie de sa visite, et qu'il étoit maintenant avec madame de C....

Le malheureux don Silveira s'enfonça dans les bois qui masquoient l'entrée de son habitation, pénétra par une issue dérobée à l'appartement de sa femme, dont la porte entr'ouverte laissoit appercevoir ce qui se passoit: assise dans un fauteuil dont le dos étoit opposé à la porte, Caroline avoit la tête appuyée en arrière contre la poitrine d'Arthur, qui penché vers elle avec attention, avoit un bras passé autour de son cou.... A cette vue, don Silveira, furieux, apprête son arme, presse la détente, les deux coups partent, un gémissement plaintif se fait entendre, et Caroline et Arthur ont cessé d'être!!! Don Silveira saisit un billet qu'il reconnoît être de l'écriture de sa femme, dans lequel elle disoit au docteur: « Pour l'amour de Dieu, daignez venir à mon secours; les souffrances cruelles que j'ai éprouvées toute la nuit me déterminent à vous laisser extirper la dent qui cause mes douleurs; pour cette fois j'y suis bien déterminée, ainsi je vous attends avec vos instrumens. » Il y avoit en effet près d'eux une lancette teinte de sang, et les débris d'une cuvette; sur la table un davier garni et des pinces étoient disposées pour l'opération déjà com-

Don Sylveira, Anecdote portugaise.



meneé , car la dent avait été déchaussée.

La jalouse haine d'un empirique avait seule , par une lettre anonyme , provoqué ce drame sanglant.

La marquise de Créqui et Voltaire.

Aux obsèques de madame Louise de France, la marquise de Créqui, qui portait un des coins du drap mortuaire , aperçut , au premier rang , Voltaire qui babillait avec un évêque anglican nommé Davidson , en s'appuyant sur son épaule. « Monsieur , lui dit-elle en passant , vous ne nierez plus que l'hérésie soutienne l'impiété. » La veille elle avait eu avec lui une violente dispute , parce qu'il soutenait , à propos du luthéranisme , que l'on pouvait être parfaitement bon chrétien tout en restant hors de l'unité catholique.

Rembrandt.

Rembrandt , fameux peintre de Leyde , dont les gravures et les tableaux sont si chers et si estimés , avait une servante extrêmement babillarde : après avoir peint son portrait , il l'exposa à une fenêtre où elle faisait souvent de longues conversations. Les voisines prirent le tableau pour la servante même , et vinrent aussitôt dans le dessein de discourir avec elle ; mais , étonnées de lui parler pendant plusieurs heures sans qu'elle répondit mot , elles trouvèrent ce silence peu naturel , et s'aperçurent enfin de leur erreur.

Militaire fusillé , pendu , noyé et resté vivant.

Le commandant Monet , attaché à l'état-major du maréchal Soult , est le modèle vivant de ce phénomène.

Pendant la première guerre d'Espagne , M. Monet et un détachement qu'un commandant tombèrent entre les mains d'une *guérilla* , qui , après avoir dévalisé les malheureux soldats , les fit mettre sur plusieurs rangs pour les fusiller. Tous tombèrent , et les *guérilleros* s'éloignèrent dans la persuasion

qu'aucun n'avait échappé à la mort . . ; mais à peine les ennemis furent-ils hors de vue que le commandant Monet se retira de dessous les morts , n'ayant pas reçu la plus petite blessure . . . A la fin du jour il avait rejoint un poste français.

A quelque temps de là , notre invulnérable commandant eut encore le malheur d'être fait prisonnier par une autre *guérilla* ; cette fois on le mit nu comme la main et on le pendit à un arbre . . . Mais il y fut à peine quelques secondes , un détachement de cavalerie française , arrivant sur ces entrefaites , mit les espagnols en fuite , et décrocha M. Monet , qui revint promptement à la vie.

Et de deux. Ce qui va suivre fut plus sérieux. Repris une troisième fois , le malheur voulut que ce fut par la *guérilla* qui croyait l'avoir fusillé peu de jours auparavant. Grand fut l'étonnement des espagnols , (car ils le reconnurent parfaitement , d'abord aux insignes de son grade , ensuite à son encolure herculéenne) ; aussi , après l'avoir dépouillé comme de coutume , ils lui réservèrent un autre genre de mort qui devait , à leur avis , les débarrasser pour toujours de lui ; ils le mirent donc entièrement nu , lui lièrent fortement avec des cordes les pieds et les mains , et le jetèrent en cet état dans une rivière large et profonde qui coulait près de là.

Le commandant Monet , après avoir touché le fond , revint naturellement sur l'eau , tout étourdi de sa chute. Il se laissa aller au courant , gardant l'immobilité d'un cadavre , mais observant ses assassins , qui , du rivage , cherchaient à s'assurer de sa mort. Il vogua ainsi fort long-temps. Lorsqu'il fut entièrement hors de vue des *guérilleros* , il essaya de débarrasser ses poignets ; cela fut long et difficile , l'eau ayant fait gonfler les cordes ; mais comme il était fort et vigoureux , il parvint à rompre ses liens , gagna le rivage , et peu de temps après il était au milieu de ses frères d'armes , racontant en riant cette troisième aventure , d'où chacun tira la conséquence qu'il était impérissable.

Le boulet dans la marmite.

Sous Napoléon, les maréchaux, généraux et colonels se dédommageaient le mieux qu'ils pouvaient des fatigues de la guerre par la délicatesse et la somptuosité de leur table, et d'ordinaire les cuisiniers n'étaient pas les hommes qu'ils choisissaient avec le moins de soin. A Badajos, année 1810, le général Léry en avait un qui attirait chez lui tous les gourmands de l'état-major du maréchal Soult. Mais cet artiste culinaire était tellement préoccupé de ses compositions gastronomiques, qu'à peine daignait-il avoir le sens commun pour tout le reste. Aussi, malgré les éminens services qu'il leur rendait, apprêtait-il souvent à rire aux nombreux *loustics* de l'armée.

Le cuisinier n'était pas muni d'une grande dose de courage. Il n'était pas soldat, lui ! et les coups de canon lui faisaient peur. Un jour qu'un éclat d'obus était tombé tout près du bivouac où il manipulait ses excellens produits, il courut effrayé prier son maître de mettre sa cuisine hors de la portée des bombes. Le général avait bien autre chose à faire que d'écouter ses condoléances, et le pauvre diable retourna piteusement sous le feu de l'ennemi. Pendant son absence ; un plaisant, qui voulait s'amuser de sa frayeur, avait introduit un boulet de quatre dans sa marmite de fonte. Notre cuisinier ne s'aperçut de la présence du projectile qu'au moment de servir le bœuf. . . . Il est impossible de retracer son effroi. . . . A peine ose-t-il retirer de sa marmite le malencontreux boulet. Enfin il se hasarde à le toucher, et le tenant dans sa main, il vient pâle encore de peur et tremblant de tous ses membres, le présenter au général Léry et à ses nombreux convives. « Voilà, dit-il d'une voix entrecoupée, voilà bien une preuve frappante des dangers que je cours dans le lieu maudit où vous voulez laisser mon laboratoire. Ce boulet est tombé dans ma marmite. Quel eut été mon sort, si j'avais écumé le potage en un

pareil moment ! » — Qu'on se figure les rires et les plaisanteries qui accueillirent ce discours. Les convives félicitèrent surtout le bon cuisinier de ce que le boulet n'avait pas défoncé la marmite, et ils ne manquèrent pas de regarder cette circonstance comme un phénomène unique dans les fastes de la guerre.

La Douane en défaut.

J'arrivais de province, et j'entrais à Paris par la porte St. Denis. Un employé de la Douane se présente à la portière et demande selon l'usage, *si messieurs les voyageurs n'ont rien à déclarer* : selon l'usage aussi personne ne lui répond, et il allait se retirer, lorsqu'en jetant un dernier regard, il aperçoit.. le goulot d'un flacon mal dissimulé sous l'ample redingotte d'un bourgeois de campagne. Ce goulot supposait une bouteille : le douanier en demande l'exhibition, et déclare à celui qui en était le porteur qu'il ait à *passer au bureau*, sans quoi sa compagne n'entrera pas, vu qu'elle contient plus d'un litre, et qu'un litre est le maximum permis par la loi. « Elle entrera ! » répond le brave homme d'un ton décidé. — « Elle n'entrera pas, » riposte le douanier ! La dispute commençait à s'échauffer, et la scène à devenir intéressante pour les badaux qui entouraient la voiture d'une triple haie, et comme nous, impatients de voir le dénouement ! . . . Le douanier, lui aussi, s'impatientait de se donner gratis en spectacle à la foule, et il allait recourir à la force, lorsque le bon homme se voyant poussé à bout, saisit sa chère bouteille, en fait sauter le bouchon, porte la santé du douanier, et d'un trait la réduit à la capacité voulue par la loi. Puis la brandissant en l'air comme un trophée : « Eh bien ! entrerais-je maintenant ? » A ce dénouement inattendu, tous les spectateurs de partir d'un l'ong éclat de rire qui accompagna la retraite précipitée de l'employé.

Cette anecdote assez plaisante en rappelle une autre. Cette fois il ne s'agit plus d'un

56
simple bourgeois de campagne, mais de M. l'intendant-général des douanes de France. Voici le fait : En Suisse l'horlogerie a atteint un degré de perfection qui fait le désespoir des orfèvres de l'Europe. Aussi, allez chez un bijoutier de Paris, il vous offrira du Genève, comme un marchand de vin vous offrirait du Bordeaux, un rôti de poulardes du Mans ! Le voyageur qui a parcouru la Suisse, ne serait pas satisfait de son voyage s'il ne rapportait avec lui une montre de Genève ; et comme on est bien aise de se soustraire aux droits d'entrée ; il n'est pas de ruse qu'on n'invente pour tromper l'Argus qui veille aux frontières. Un gant complaisant et flexible, une cravatte artistement disposée, l'élégant édifice d'une chevelure féminine, tout est mis à profit.

Sur toute la ligne qui sépare la France d'avec la Suisse, la contrebande de ces objets se faisait impunément : il y avait même à Genève des artistes qui dans leurs ventes, faisaient entrer en ligne de compte l'exemption des droits d'entrée. Le bruit en vint jusqu'à l'inspecteur-général des douanes de France. Curieux de vérifier par lui-même la vérité du fait, il se rend à Genève, et fait de nombreuses emplettes chez un orfèvre. Lorsqu'il a terminé son choix, on lui demande son adresse ; « Le comte de... intendant-général des douanes de France. — Suffit : monsieur trouvera ces objets chez lui en arrivant à Paris. — « C'est ce que nous verrons, » murmure entre ses dents l'intendant-général, étonné de la hardiesse de l'artiste. Il sort, fait mettre des chevaux de poste à sa voiture, gagne rapidement la frontière, se fait reconnaître de ses administrés, leur donne le signalement de sa cassette qui contenait ses bijoux : et promet cent louis de récompense à celui qui la saisira. Il continue son voyage avec la même célérité, arrive à Paris, et descend à son hôtel. Il avait à peine reçu les embrassemens de sa famille, qu'il se dirige vers son cabinet : qu'aperçoit-il ? la cassette aux bijoux placée sur la cheminée

comme pour le narguer. L'adroit orfèvre avait gagné un des gens de l'intendant, et celui-ci avait glissé la cassette dans la voiture que la douane avait respectée, comme appartenant au chef de l'administration.

Danse de village.

« Chassez huit ! — Allons, Lucas, le pied gauche en avant, la tête droite ! Balancez ! — Pierrot, de quoi t'avises-tu, de te tenir raide comme un jour de revue, ou comme un manche à balai entre les mains de ta grand-mère ? allons mon garçon, pas tant de raideur, un peu de flexibilité ! — Les entrechats ! — V'là qui est bien, Colas ; un peu de courage, mon vieux, et tu vas atteindre la bonde ! — Et toi, Jeannot, pourquoi c't air gauche, c'te grimace qui te rend semblable à notre premier chantre, quand il est au lutrin ? — Et vous, Colette, la jambe moins haute, dissimulez un peu votre pied mignon. » — Telles étaient les apostrophes que jetait ça et là, à ses marionnettes de village, un histrion de campagne, du haut de ses tréteaux improvisés, lorsque le théâtre s'enfonça et que le maître à danser disparut au milieu de bruyans éclats de rire.

Le roi de Rome

Le fils de Napoléon annonça de bonne heure un heureux naturel et des qualités bien précieuses chez un prince. Quelques traits tirés de sa vie d'enfant suffirent seuls pour justifier les regrets que la mort du duc de Reichstadt ont fait naître.

A un cœur excellent le jeune prince joignait beaucoup d'impétuosité dans le caractère, et une grande fermeté de volonté. Sa première éducation cependant fut facile, parce que sa gouvernante, madame de Montesquiou, opposait à ses petits emportemens la plus grande impassibilité. Un jour que, ne pouvant obtenir quelque chose qu'il désirait ardemment, il trépignait de toutes ses forces, et faisait rétentir l'air de ses cris, sa

gouvernante, sans s'émouvoir, alla fermer soigneusement tous les volets de l'appartement. L'enfant surpris demande pourquoi? — C'est, dit la gouvernante, de peur que les Français ne vous entendent: car ils ne voudraient pas d'un prince qui se met en colère. — Oh! crois-tu qu'ils m'aient entendu? reprit aussitôt le prince, j'en suis bien fâché, maman, je ne le ferai plus.

On lui avait laissé un compagnon de son âge, le jeune Albert, fils d'une dame du palais. Un matin, les deux enfans jouaient dans les jardins de St. Cloud, et se disputaient la possession d'une brouette. Mais le petit roi résistait; Albert le frappa sur la tête. « — Si on t'avait vu, dit en pleurant le petit roi; mais je n'en dirai rien, va. — » S'amusant un jour, des fenêtres des Tuileries, à voir passer le monde, il aperçut une femme en deuil, qui conduisait par la main un petit garçon aussi vêtu de noir. Le jeune enfant tenait à la main un papier qu'il montrait de loin au prince. Ces habits de deuil, ce papier l'intriguèrent beaucoup, et il manifesta le désir de parler au jeune solliciteur. On fit monter la mère et l'enfant. Cette femme, veuve d'un brave tué dans une des dernières batailles, était, par cette perte, réduite à une profonde misère, et elle venait solliciter une pension de l'empereur. Le jeune prince prit la pétition, et promit de la remettre à son père. « Papa, dit-il le lendemain en allant présenter ses devoirs à l'empereur, voici une pétition d'un petit garçon dont le père est mort à cause de toi; donne-lui une pension. » Napoléon embrassa tendrement son fils. Il est inutile d'ajouter que le brevet de la pension fut expédié dans la journée.

Les œufs enchantés.

Le célèbre prestidigitateur, le magicien par excellence, M. Bosco, passant un jour sur le marché à Rennes, prit fantaisie de faire quelques tours d'escamotage en plein vent. — « Brave homme, dit-il à un paysan

dont la peau de chèvre aux longs poils avait fixé son attention, combien vos œufs? — Huit sous la douzaine, mon bourgeois. — C'est bien cher, mais c'est égal, reprend l'italien avec l'accent de son pays; je ne marchande jamais. Sont-ils bien frais au moins? — Oh! c'est garanti, reprend le breton, ça peut se manger en maigre vendredi et samedi. — Maintenant que les voilà payés, reprend l'habile escamoteur, je veux m'assurer si vous ne m'avez pas trompé. Prêtez-moi votre couteau. — Volontiers, dit le paysan. » — Bosco casse un œuf par la moitié: jugez de la surprise du bon campagnard, l'œuf renferme une pièce de 5 fr., son exclamation bien accentuée attire bientôt la foule. — « Ah! ah! dit Bosco, voilà des œufs qui feront une singulière omelette: voyons les autres. » Le second ouvert, on voit briller un napoléon, et le groupe d'ouvrir des yeux à dévorer tous les œufs. « Ah! *per Dio*, mon bonhomme, vous avez la poule aux œufs d'or. » Enfin un troisième subit la même opération; de plus fort en plus fort; une pièce de 40 francs!!! Le paysan n'y tient plus; sa probité l'abandonne: « Rendez-moi mes œufs, s'écrie-t-il, rendez-moi mes œufs, le marché est mal! » Bosco prend la foule à témoin, et la foule d'un commun accord décide que les œufs lui sont bien légitimement acquis. Alors le généreux escamoteur met 5 fr. dans la main du pauvre diable, et, au milieu des bravos, disparaît avec le reste de ses œufs.

Le poisson et le ver du pêcheur à la ligne. (Dialogue.)

Le poisson; Que fais-tu ici? toi qui n'es pas d'ici; si tu ne t'ôtes d'ici, je te mange ici. — *Le ver*: Celui qui m'a mis ici, n'est pas loin d'ici, si tu me mange ici, il te mangera aussi.

Création du Nègre.

Il existe au Brésil une vieille et curieuse

tradition. Dieu, dit-elle, ayant créé les hommes, Satan aussi voulut se mettre à l'ouvrage. Il prit donc de l'argile et forma son homme aussi ; mais touchée de ses mains infernales, sa créature devint noire, noire comme les portes de l'enfer. Pour la laver et faire disparaître la sombre couleur de la nuit, Satan la conduisit aux bords du Jourdain ; mais le fleuve se retira, et Satan, devenu furieux, poussa l'homme de sa façon sur le sable encore humide, le maltraita beaucoup dans sa colère et le frappa fort et ferme sur le nez ; d'où ce pauvre nez demeura tout aplati. Le malheureux nègre se jeta à genou devant son méchant créateur. Satan s'apaisa, frappa doucement sur la tête du nègre qui devint plate, et lui frisa les cheveux de ses mains brûlantes.

A. DE BONSTETTEN.

Bon mot du maréchal de Grammont.

On sait que, dans les dernières années de son règne, Louis XIV avait la passion du jeu d'échecs. Un jour qu'il se livrait à cet amusement en compagnie de plusieurs seigneurs de sa cour, survint un coup qui donna lieu à contestation.... Louis XIV avait perdu, mais aucune des personnes qui l'entouraient n'osait le lui dire en face.

Soudain on annonce le maréchal Grammont. « Comte, s'écrie le prince, jugez-nous.... »

— Vous avez perdu, sire !

— Comment ! mais vous ne connaissez pas l'affaire....

— Eh ! sire, ne voyez-vous pas que si le coup eut été le moins douteux, ces messieurs vous auraient depuis longtemps donné gain de cause.

Le roi rit beaucoup de la franchise de Grammont, mais les courtisans ne la lui pardonnèrent jamais.

Le somnambulisme de l'art.

Un artiste célèbre venait d'achever un

des délicieux tableaux qui ornent la coupole de St. Paul à Londres. Transporté du génie de son art, il oublie sa position, l'élévation où il se trouve, le petit espace où il est resserré, et se recule de quelques pas pour mieux juger de l'effet de son ouvrage. Il a atteint l'extrémité de l'échafaudage ; encore un mouvement, et c'en est fait ! il va se briser sur les dalles de la nef qui fourmillent à deux cents pieds au-dessous ! ! Un maçon était là, il voit l'éminence du danger ; que faire ? Appeler le peintre ? mais le peintre ne l'eût pas entendu ! se précipiter vers lui ? c'eût été réveiller un somnambule ! Plus prompt que la pensée, il saisit un pinceau et en barbouille la plus belle figure. L'artiste furieux s'élance sur lui, « Frappe, tu es sauvé ! » s'écrie le généreux maçon. Deux mots d'explication changèrent la fureur du peintre en une vive reconnaissance.

Tranquillité d'âme.

Bailly, cet homme célèbre par ses lumières et les honneurs prodigieux qu'il avait cumulés sur sa tête, Bailly, après mille outrages, attendait impatiemment la mort devant l'échaffaud qu'on dressait en sa présence. Ses membres affaiblis par l'âge et percés par la pluie la plus violente, s'agitaient convulsivement. « Tu trembles, Bailly ? lui dit quelqu'un. — Mon ami, reprit-il avec calme, c'est de froid.

Panacée universelle.

Le médecin de la conciergerie (prison de la Convention) avait une ou deux tisanes qu'il administrait sans distinction aux citoyens atteints de différentes maladies. Un jour il s'approche d'un lit, et tâte le pouls du malade. « Ah ! dit-il, il est mieux qu'hier. — Oui, citoyen docteur, il est beaucoup mieux ; mais ce n'est pas le même ; celui d'hier est mort. — Ah ! c'est différent ; qu'on fasse de la tisane. »

M. de Corbière, travaillant dans le cabinet de Louis XVIII, tire d'abord son mouchoir, puis ensuite sa tabatière. « Mais, mon cher comte, vous allez finir par vider vos poches? — Sire, répond le ministre, Votre Majesté peut être assurée que je ne les remplirai jamais à son service.

Tous les ministres n'en pourraient pas dire autant.

La Goelette LES SIX SŒURS.

Il était nuit, le ciel était serein, la mer était calme; et la goelette *les Six Sœurs*, partie récemment des Séchelles (Indes orientales), voguait rapidement vers l'île de France.

Vingt-huit personnes étaient à bord du bâtiment; tout semblait leur promettre une traversée heureuse; et le capitaine *Hodoul*, tranquillement assis auprès de madame *Malfit*, une des passagères du bâtiment, devisait du pays natal.

Tout-à-coup, à quelques pas d'eux, un cri de terreur est parti du milieu des ombres. Une flamme brillante a jailli. Le feu, par une imprudence inexplicable, venait de prendre à la goelette; et l'incendie se propageait avec une rapidité effrayante.

Tout ce que l'énergie humaine a de plus actif et de plus puissant est mis en œuvre, à l'instant même, pour combattre l'affreux danger. Hélas! inutiles efforts! le vent venait de s'élever; l'horizon s'était obscurci; l'embrasement s'étendait vainqueur. La flamme monte, grossit, serpente, glisse, roule; et bientôt, en cercle magique, enveloppe le bâtiment: il brûle, il s'enfonce, il n'est plus.

C'était en avril 1819, aux jours variables du printemps. Un petit canot échappé aux ravages de l'incendie avait seul offert un dernier moyen de salut à l'équipage des *Six Sœurs*; les passagers s'y étaient précipités en désordre; ils s'y entassaient péle-mêle. O nouveau désespoir! Ils s'aperçoivent que dans

leur embarcation, trop petite pour les contenir tous, il ne restait plus assez de place au pilote pour agir et les arracher au naufrage, s'il s'élevait la moindre tempête. Et déjà les flots mugissaient, et déjà grondait le tonnerre.

C'en est fait, la barque trop pleine, que nul bras ne peut diriger, va disparaître sous les vagues. Le capitaine et ses marins délibèrent à la hâte sur le parti à prendre. Quelques victimes sont nécessaires au salut général. Il faut débarrasser l'embarcation des individus qui surchargent. Deux périront pour commencer; puis, s'il en faut plus, on verra. Mais qui sacrifier? qui choisir?

Deux nègres esclaves prodiguent les soins les plus touchans à madame *Malfit*, leur maîtresse, qui, mourante au fond du canot, tendait les bras à son enfant qu'une nourrice allaitait près d'elle. Les regards du capitaine et des matelots se portent sur les noires figures: le choix des deux victimes est fait.

Mais comment jeter impunément à la mer ces vigoureux enfans du Sénégal, dont le corps pesant et la force athlétique opposeraient une vigoureuse résistance à des volontés homicides? Point de doute, ils se débattraient; et une pareille lutte au milieu d'un frêle bateau que le moindre mouvement peut submerger, ne tarderait pas à le livrer aux abîmes de l'onde. L'orage redoublait de violence: il n'est point de moment à perdre; une nouvelle décision est prise. *Hodoul*, le sang glacé dans les veines, se couvre le visage de ses mains: les femmes et l'enfant périront.

Un des nègres a entendu la sentence, il frappe sur l'épaule de son frère de couleur; il échange à voix basse avec lui quelques paroles vives et brèves; puis s'adressant à madame *Malfit*: « Lui et moi, dit-il, faire place. Maîtresse à nous revoir patrie. Il se tourne vers le capitaine, et continue d'un ton solennel: « Jure à moi de sauver maîtresse! et nous... tout de suite... à la mort!

— Oh! répond le capitaine attendri, je le

jure , et devant Dieu lui-même ! . . .

— Non , interrompit madame *Malfit* , que ces mots venaient d'éclairer , non , je n'accepte point ce dévouement admirable ; mes nègres sont jeunes et braves , leur force peut vous secourir . Mais moi . . . ! inutile . . . et à charge : c'est à moi , messieurs , à mourir . Veuve . . . je m'offre . . . je suis prête : une prière seulement ! que mon enfant du moins soit sauvé ! . . . qu'il soit le vôtre ! capitaine . »

La pauvre mère , toute en larmes , arrachant son fils au sein de la nourrice , l'élevait en ce moment dans ses bras , et , à la lueur des éclairs , le présentait au chef du navire . Ah ! passagers et matelots , tous adoptaient l'enfant de la veuve .

« Pauvre petit ! nous t'embrasser ! » s'écrient avec transport les deux nègres , en pressant de leurs noirs visages la blanche figure de l'enfant . « Adieu petit maître ! à l'adieu . »

Et du doigt ils montraient le ciel .

Puis aux éclats de la foudre , tous deux s'élancent à la mer , tous deux roulent au fond des gouffres .

Prodige inespéré ! il ne faudra plus de victimes . Le dévouement sublime a désarmé la colère céleste . Le vent tombe , et l'orage a fui . . .

L'embarcation fut sauvée .

Un mariage en Irlande.

A Maya (Irlande) , John Clarke , âgé de 99 ans , a épousé dernièrement Marguerite O'Herke , âgée de 89 ans . Après la bénédiction nuptiale , les deux époux ont donné un déjeuner à leurs parens et amis , et sont allés passer la lune de miel à la campagne .

La Claprenède.

La Claprenède , qui avait débuté par être officier dans les gardes sous Louis XIII , était auteur de plusieurs pièces de théâtre , dont quelques-unes eurent un grand succès .

Le cardinal de Richelieu avait dit , d'une

de ses tragédies , que la pièce était bonne , mais que les vers étaient lâches . Cette réponse fut rapportée à l'auteur , qui riposta par cette saillie vraiment gasconne : *Comment , lâches ! cadèdis , il n'y a rien de lâche dans la maison de La Claprenède . »*

Dominique de Vic , gouverneur d'Amiens et de Calais , vice-amiral de France , avait eu le gras de la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau ; quoique guéri de sa blessure qui lui occasionnait néanmoins des douleurs violentes , ils'était retiré dans ses terres en Guienne , et y vivait depuis trois ans lorsqu'il apprit la mort de Henri III , et le besoin que Henri IV avait de tous ses fidèles serviteurs . Il se fait couper la jambe , vend une partie de ses biens pour aller trouver ce prince auquel il rendit des services signalés à la bataille d'Ivry et dans plusieurs autres occasions . Deux jours après l'assassinat de Henri IV , de Vic passant dans la rue de la Féronnerie et regardant où avait été commis le crime , fut saisi d'une telle douleur , qu'il tomba presque mort ; et expira le lendemain .

Charles d'Estival et Jules de Chamilly , ou le pont d'Icononzo.

(Histoire tragique de la Vendée .)
(Voyez la grande Planche .)

Le 10 juin 1774 , une belle matinée brillait sur les cimes blanches des Cordillières , et s'épandait lentement dans les profondes vallées que ces montagnes géantes encaissent ; deux jeunes garçons , dont le costume annonçait des français de qualité , suivaient péniblement un sentier étroit et rude creusé dans le roc , s'aidant quelquefois des bras de leurs domestiques en livrée ou des épaules de leurs guides ; en effet , la boue du sentier était quelquefois si profonde que les voyageurs ne pouvaient continuer leur route qu'à dos d'homme ; puis , la montée devenait si raide qu'il fallait le pied exercé des naturels

Charles d'Estival et Jules de Chamilly ou le pont d'Icononzo.



TABLEAU

DE RÉDUCTION DES PIÈCES DE 5 FRANCS DE FRANCE EN FRANCS DE SUISSE.

NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.								
	fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.						
1	5	4	5	54	117	3	67	251	1	5	100	345		133	458	8	5	166	572	7	199	685	5	5	252	800	4		
2	6	9	5	55	120	7	5	68	254	6	101	348	4	5	134	462	5	167	576	1	5	200	690		253	803	8	3	
3	10	5	5	56	124	2	5	69	238	5	102	351	9	5	135	465	7	168	579	6	5	201	695	4	5	254	807	3	3
4	13	8	5	57	127	6	5	70	241	5	103	355	3	5	136	469	2	169	583	5	5	202	696	9	5	255	810	7	3
5	17	2	5	58	131	1	5	71	244	9	104	358	8	5	137	472	6	170	586	5	5	203	700	3	5	256	814	2	5
6	20	7	5	59	134	5	5	72	248	4	105	362	2	5	138	476	1	171	589	9	5	204	705	8	5	257	817	6	5
7	24	1	5	60	138			73	251	8	106	365	7	5	139	479	5	172	593	4	5	205	707	2	5	258	821	1	5
8	27	6	5	61	141	4	5	74	255	3	107	369	1	5	140	483		173	596	8	5	206	710	7	5	259	824	5	5
9	31		5	62	144	9	5	75	258	7	108	372	6	5	141	486	4	174	600	5	5	207	714	1	5	240	828		
10	34	5	5	63	148	3	5	76	262	2	109	376		5	142	489	9	175	603	7	5	208	717	6	5	241	831	4	5
11	37	9	5	64	151	8	5	77	265	6	110	379	5	5	143	493	3	176	607	2	5	209	721		5	242	834	9	5
12	41	4	5	65	155	2	5	78	269	1	111	382	9	5	144	496	8	177	610	6	5	210	724	5	5	243	838	3	5
13	44	8	5	66	158	7	5	79	272	5	112	386	4	5	145	500	2	178	614	1	5	211	727	9	5	244	841	8	5
14	48	3	5	67	162	1	5	80	276		113	389	8	5	146	503	7	179	617	5	5	212	731	4	5	245	845	2	5
15	51	7	5	68	165	6	5	81	279	4	114	393	3	5	147	507	1	180	621		5	213	734	8	5	246	848	7	5
16	55	2	5	69	169		5	82	282	9	115	396	7	5	148	510	6	181	624	4	5	214	738	3	5	247	852	1	5
17	58	6	5	70	172	5	5	83	286	3	116	400	2	5	149	514		182	627	9	5	215	741	7	5	248	855	6	5
18	62	1	5	71	175	9	5	84	289	8	117	403	6	5	150	517	5	183	631	3	5	216	745	2	5	249	859		5
19	65	5	5	72	179	4	5	85	293	2	118	407	1	5	151	520	9	184	634	8	5	217	748	6	5	250	862	5	5
20	69		5	73	182	8	5	86	296	7	119	410	5	5	152	524	4	185	638	2	5	218	752	1	5	251	865	9	5
21	72	4	5	74	186	3	5	87	300	1	120	414		5	153	527	8	186	641	7	5	219	755	5	5	252	869	4	5
22	75	9	5	75	189	7	5	88	303	6	121	417	4	5	154	531	3	187	645	1	5	220	759		5	253	872	8	5
23	79	3	5	76	193	2	5	89	307		122	420	9	5	155	534	7	188	648	6	5	221	762	4	5	254	876	3	5
24	82	8	5	77	196	6	5	90	310	5	123	424	3	5	156	538	2	189	652		5	222	765	9	5	255	879	7	5
25	86	2	5	78	200	1	5	91	313	9	124	427	8	5	157	541	6	190	655	5	5	223	769	3	5	256	883	2	5
26	89	7	5	79	203	5	5	92	317	4	125	431	2	5	158	545	1	191	658	9	5	224	772	8	5	257	886	6	5
27	93	1	5	80	207		5	93	320	8	126	434	7	5	159	548	5	192	662	4	5	225	776	2	5	258	890	1	5
28	96	6	5	81	210	4	5	94	324	3	127	438	1	5	160	552		193	665	8	5	226	779	7	5	259	893	5	5
29	100		5	82	215	9	5	95	327	7	128	441	6	5	161	555	4	194	669	3	5	227	783	1	5	260	897		
30	103	5	5	83	217	3	5	96	331	2	129	445		5	162	558	9	195	672	7	5	228	786	6	5	261	900	4	5
31	106	9	5	84	220	8	5	97	334	6	130	448	5	5	163	562	3	196	676	2	5	229	790		5	262	903	9	5
32	110	4	5	85	224	2	5	98	338	1	131	451	9	5	164	565	8	197	679	6	5	230	793	5	5	263	907	3	5
33	113	8	5	86	227	7	5	99	341	5	132	455	4	5	165	569	2	198	683	1	5	231	796	9	5	264	910	8	

pour s'y maintenir, et leurs bras et leurs épaules en guise d'échelle.

« Au diable les voyages, l'Amérique et les Cordellières, s'écria Jules de Chamilly en s'essayant sur un quartier de roc pour y reprendre haleine; passe encore les montagnes de la Suisse et de l'Italie; on peut les admirer de sa chaise de poste ou de la porte d'un chalet ou d'un ermitage; mais ici ce sont de vraies montagnes de sauvages. Pas un visage humain, un sentier abordable, une chaumière! Rien que des serpens, des crocodiles, des jaguars, des tigres noirs ou de petits ours à front blanc! D'honneur, le capitaine de l'*Amphitrite* est un impertinent de nous avoir recommandé cette promenade, comme il l'appelle!

« Que veux-tu, lui répondit Charles d'Estival en riant, il en coûte un peu pour faire le tour du monde; et puis, ne faut-il pas gagner le plaisir de raconter ses dangers, de faire frémir les belles dames à Versailles et au Trianon! Tiens, Jules, parions que les tigres noirs et les ours à front blanc te vaudront plus de cœurs que tes jolis vers et tes roueries.

Enfin la petite troupe arriva en vue des fameux ponts d'Icononzo, et quand, du haut de ces ponts qu'ils abordèrent en tremblant, les deux seigneurs eurent jeté les yeux sur la scène imposante qui se développait immensément devant eux, plus rien de frivole ne resta dans leurs âmes légères et françaises, plus rien qu'une admiration timide, une terreur respectueuse, en face de cette gigantesque et sauvage nature.

Figurez-vous des blocs coupés à pic et hauts de plusieurs centaines de toises; à leurs pieds de profonds et larges torrens qui écumant et bondissent; au-dessus de ces hauteurs et bien loin par-delà, de nouvelles hauteurs toutes couvertes de neiges et plus effrayantes encore; des cônes inaccessibles de douze cents pieds; des crevasses béantes par lesquelles se précipitent avec fracas ces rivières presque sans bords et toutes pareilles à des

R

63
mers qui traversent l'Amérique; et par fois un énorme boa qui rampe le long de ces roches nues ou sous l'abri de ces fougères arborescentes; tandis qu'un singe moqueur hurle en se balançant sur votre tête; et que des perroquets à l'air grave mêlent leurs sifflemens aigus aux tonnerres des torrens.

Jetés hardiment sur deux de ces rochers perpendiculaires, les ponts d'Icononzo ne sont point l'ouvrage de l'homme; ses mains ont attaché seulement sur le pont supérieur une frêle balustrade qui protège le voyageur contre le vertige; et peu d'hommes, en effet, franchissent ce pont sans que leurs genoux fléchissent, sans que leurs yeux éblouis perdent la vue. — Le pont supérieur a quarante sept pieds de longueur sur quarante-un et demi de largeur; le centre, dans sa moindre épaisseur, ne dépasse pas huit pieds. Le pont inférieur est jeté à soixante pieds au-dessous; il est formé de trois rochers disposés de manière que celui du milieu forme clé. On suppose qu'ils auront été détachés de sommets plus élevés dans un tremblement de terre, et qu'ils se seront ainsi arrêtés dans leur chute. Au milieu de ce pont il y a un trou de quatre-vingt dix pieds carrés. L'élévation du pont supérieur au-dessus de la vallée, est de trois cent cinquante pieds.

Le torrent qui court au-dessous par les crevasses des rocs tombe avec un bruit lugubre dans une caverne tellement obscure, que même en plein jour il faut y jeter une torche pour en découvrir les parois; alors seulement vous voyez voltiger dans l'ombre des oiseaux dont les cris sinistres complètent l'horreur du tableau. — Appuyés tous deux sur la balustrade, Charles d'Estival et Jules de Chamilly regardaient l'abyme avec des yeux agrandis par l'épouvante, et tous deux pâles comme s'ils eussent envisagé une scène d'un autre monde. — « Ah! dit Charles d'Estival d'une voix altérée et en détournant la tête, la mort la plus horrible serait d'être forcé de se précipiter dans ce gouffre. » — L'année sui-

vante, les deux jeunes voyageurs, de retour en France, racontaient leurs aventures dans les salons. Les années se passèrent; puis éclata la révolution de 89. Entraînés par des influences de famille et de position, les deux amis embrassèrent des partis opposés; officier dans les gardes-du-corps, Jules de Chamilly sabra le peuple et foula aux pieds la cocarde nationale dans ce banquet qui fut la dernière fête de la royauté; quelques mois après, il émigra avec sa famille. Volontaire dans l'expédition d'Amérique, Charles d'Estival, à son retour, se jeta avec ardeur dans le grand mouvement populaire, combattit à la Bastille et aux Tuileries, puis s'enrôla dans les armées de la république. — Toutefois séparés par les événemens dès le commencement de la révolution, chacun d'eux ignorait la part active que son ami avait eue dans la lutte, et détachant leurs jeunes souvenirs des misères présentes, tous deux s'aimaient encore. — Mais la guerre devait bientôt les mettre en présence et faire germer en eux cette rage des partis qui s'alimente de l'amitié passée pour la tourner en haine. — C'est en Vendée qu'ils se retrouvèrent, à l'époque où les passions étaient le plus animées, et où les partis traitaient leurs ennemis en sauvages. Les bleus du capitaine d'Estival avaient été engagés par un traître dans une ambuscade, où les chouans des deux marquis de Chamilly, du fils et du père, en avaient massacré les trois quarts; et c'était à cet horrible rendez-vous que les deux amis s'étaient revus. Echappé à grand peine à ce guet-apens, d'Estival avait juré de venger ses pauvres camarades, et il fut long-temps à traquer les chouans de Chamilly, à perdre des hommes et à en tuer aux ennemis avant d'avoir sa revanche. — Cependant sa haine s'était cruellement envenimée de ses nouvelles pertes et de l'inutilité de sa poursuite, lorsqu'enfin M. de Chamilly père tomba entre ses mains. — Il faut avoir respiré l'air embrasé de cette époque pour comprendre avec quelle inflexibilité atroce les haines politiques s'assouvis-

saient, oubliées qu'elles étaient de toute humanité, de toute pitié, de tout lien d'amitié ou de famille. — D'Estival assista froidement à l'exécution du vieux marquis, dont l'affection s'était partagée autrefois entre les deux jeunes gens, et qui souvent avait traité d'Estival à l'égal de son propre fils; et le lendemain, Jules retrouva le cadavre de son père, mêlé à ceux d'une vingtaine de chouans, la poitrine et le front troués de balles. — On conçoit dès-lors que ce dut être une haine à mort entre les deux amis, que si maintes fois d'Estival trouva des bleus accrochés aux arbres en compagnie d'un chien, et que si plus d'une femme de chouan fut éventrée au seuil de sa chaumière, cela ne dut être considéré des deux partis que comme un prélude à une vengeance plus complète, plus intelligente. — La haine la plus active, la plus tenace, était faite toutefois par de Chamilly, qui se trouvait en reste avec le meurtrier de son père, et comme jusqu'alors les chances s'étaient maintenues assez égales entre eux, il était probable que le tour du jeune marquis allait arriver. C'est ce qui ne tarda pas en effet.

Le 10 juin 1794, une belle matinée, pareille à celle du 10 juin 1774, brillait sur les cimes blanches des Cordelières, et s'épanchait lentement dans les profondes vallées que ces montagnes-géantes encaissent. — Un vaisseau anglais, parti des côtes de Bretagne, et se dirigeant vers les colonies, avait relâché dans une anse voisine des ponts d'Icononzo. — Voici encore comme au 10 juin 1774, des voyageurs le long du sentier. Vient-ils aussi admirer les ponts d'Icononzo? — Ce sont d'abord des gens en livrée avec des couteaux de chasse et des pistolets, puis un homme en habit à la française et un autre enveloppé d'un manteau. — Ce dernier qui marchait le front courbé et pensif, et qui avait suivi machinalement son compagnon jusqu'au milieu du pont supérieur, est tout-à-coup distrait de sa rêverie par le mouvement brusque d'un des valets qui lui arrache son manteau de dessus les épaules, et le mou-

tre couvert de l'uniforme de la république , et les mains attachées derrière le dos. Il relève la tête , et le paysage sévère et grandiose qui s'ouvre devant ses regards semble puissamment fixer son attention , et réveiller en lui des souvenirs confus. — « Tu reconnais bien ce lieu , n'est-ce pas ? » lui dit d'une voix âcre et mordante l'homme à l'habit aristocratique. — A ces mots , au son de cette voix , l'autre qui s'était laissé attendrir à la vue de ces montagnes remplies pour lui de jeunes et purs souvenirs , tressaille vivement , et , d'un accent dédaigneux et amer : « Oui , dit-il , je retrouve ce lieu tel qu'il était il y a vingt ans ; je n'y vois de changé que l'être qui m'y accompagnait alors , et qui aujourd'hui est un traître , un lâche ! — « Tu le reconnais ! tant mieux ; tu te souviens sans doute aussi des paroles que tu prononçais sur ce pont il y a vingt ans : *La mort la plus horrible , disais-tu , serait d'être forcé de se précipiter dans ce gouffre...* Moi aussi , tu vois , j'ai de la mémoire , et ce qu'un ami m'a dit une fois , je le conserve là ! » — Pendant que de Chamilly disait cela lentement , sardoniquement et comme un assassin qui enfoncerait à loisir un fer dans une plaie , le visage de d'Estival devenait très-pâle. — « Ton père , du moins , a été exécuté en soldat , » dit-il au marquis d'une voix strangulée. « N'importe , ce n'est pas moi qui demanderai une grâce à un émigré , à un traître ; dis-donc à tes valets de s'éloigner , et de ne pas souiller de leurs mains viles un soldat de la république. » — Et s'aidant du coude pour monter sur les frêles garde-fous , il passa l'une après l'autre ses jambes en-dehors et avançant la tête. . . — Involontairement il se rejeta en arrière avec un frisson d'entrailles , les yeux largement ouverts et le front baigné d'une sueur glacée. — « Tu as donc peur , citoyen ? » reprit de Chamilly en s'approchant de la balustrade , et en s'assurant , par un geste , l'aide de ses gens qui veillaient à la tête du pont. « Quand on s'est fait républicain , on doit le rester jusqu'au

bout ; allons , courage , et comme les frères les sans-culottes , ajoute un nom romain à tes noms de baptême , celui de Curtius , par exemple. Qu'en dis-tu , est-ce de circonstance ? — « Jules , répondit d'Estival d'une voix basse et altérée , « nous sommes tous deux soldats , tous deux nous avons bravé la mitraille et les bayonnettes ; mais par notre ancienne amitié , je t'en conjure ! . . . — cette mort me fait horreur ! » — « Souviens-toi de mon père ! dépêche-toi , quelqu'un peut venir . . . et tout à l'heure c'est toi qui m'appelais lâche ? » — L'œil de Charles étincela ; il regarda encore une fois l'abîme , les rochers aigus , les cascades étincelantes ; et , les cheveux hérissés et le visage enflammé d'une exaltation effrayante ; « Vive la république ! » s'écria-t-il , et il se lança en avant.

Jules le vit tomber à deux cents pieds au-dessous sur une saillie de rocher , puis rebondir cent cinquante pieds plus bas encore dans le torrent ; il jeta un rire muet au gouffre , et rejoignit ses gens , puis le vaisseau anglais , puis rentra en Vendée , pour aller tomber , quelques mois plus tard , sous le sabre des dragons républicains.

Moyen de forcer à grandir.

La gazette du Japon contient le décret suivant :

Les jeunes habitans du pays sont invités à s'appliquer dans l'art de grandir. Ceux qui parvenus à l'âge de vingt ans , n'auront pas atteint le terme de croissance convenable , recevront la bastonnade jusqu'à ce qu'ils grandissent.

Ce singulier décret nous remet en mémoire une anecdote qui peut lui servir de pendant :

On faisait remarquer à une dame que ses enfans avaient l'air triste et malheureux. « C'est bien vrai , répondit-elle avec un gros soupir , je les fouette pourtant tous les jours pour leur faire perdre cet air-là , et je ne puis parvenir. »

—————
Lors des débuts du com. 12 en Odry : amé

moire lui manqua un jour dans un rôle de Normand, et le souffleur le secondait mal, il eut le malheur de s'arrêter tout court au milieu d'une période. Quelques murmures se firent entendre aussitôt ; mais l'acteur les changea bien vite en applaudissemens par cet impromptu qu'il adressa au public :

Cette faute est, Messieurs dans l'esprit de mon rôle,
Les Normands sont sujets à manquer de parole.

Le 28 Mai ; Anecdote de Louis XIV.

(Sujet de la Planche.)

On venait de conclure la paix des Pyrénées, dont le résultat fut le mariage de Louis XIV, âgé de vingt-deux ans, avec l'infante d'Espagne, Marie Thérèse, fille de Philippe IV. Cette alliance comblait de joie les deux grandes nations. Le roi d'Espagne voulut remettre lui-même sa fille bien-aimée aux mains de son époux, et l'île des Faisans, dans les environs de St.-Jean-de-Luz, fut choisie pour cette mémorable entrevue.

Louis s'était rendu avec la reine-mère et toute la cour dans la capitale de la Provence; il y éprouva bientôt cette satiété des honneurs qu'on lui déferait, cet ennui de l'étiquette et de la représentation royale qui l'assujétissaient constamment à tant de devoirs fastidieux. Habitué surtout aux exercices du corps, il proposa un soir au marquis de Villaroi, son capitaine des gardes et son ami, de s'échapper du palais qu'ils habitaient le lendemain, dès l'aube du jour, et d'entrer en chasse avec son chien courant Médor qui ne le quittait presque jamais; le page de service devait seul accompagner les chasseurs, déguisé comme eux. Ce projet fut exécuté ponctuellement.

Voilà donc les deux amis et le page, sous l'humble costume de valets-de-pied, sortant d'Aix avant le lever de l'aurore, et parcourant les bords délicieux de la Loune, qui serpente dans la plaine.

C'était à la fin de mai 1660; les rayons du soleil, à cette époque, sont brûlans en Provence; mais le plaisir de la chasse empêchait le monarque et son ami de s'apercevoir que la sueur inondait leur visage, et qu'à la fatigue se joignait le tourment de la faim qui déjà se faisait sentir; une soif ardente les dévorait, et ils n'avaient rien pour l'appaiser que l'eau vaseuse de la Loune dont ils parcouraient les bords.

Le soleil qui d'heure en heure, s'élevait sur l'horison; vint augmenter encore la détresse des chasseurs. Louis hâletait comme un piqueur dirigeant une meute. Il s'arrêta à l'ombre d'une haie de citronniers et fit l'aveu qu'il tombe d'épuisement. Le duc de Villaroi et le page,

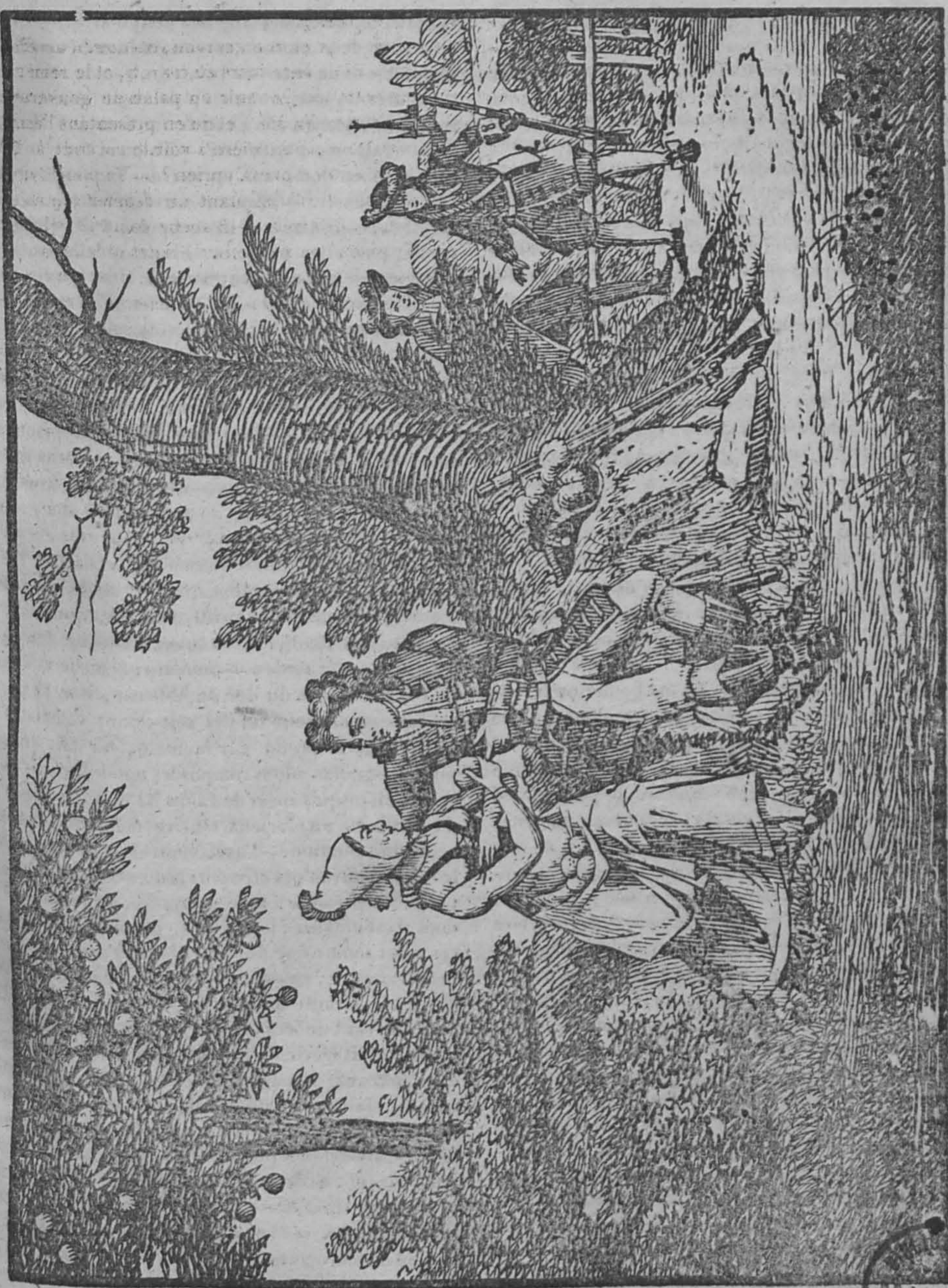
apercevant un hameau à quelque distance, s'y rendent en toute hâte pour se procurer des alimens.

Le roi reste donc seul, étendu sur le gazon, avec son chien fidèle, qui lui lèche les mains, et semble lui dire, en laissant pendre sa langue rose. Moi aussi je meurs de soif. — Pauvre bête ! dit le roi en le caressant, je n'ai rien à te donner... Si je pouvais découvrir dans ces arbres quelques fruits mûrs... mais la saison n'est pas assez avancée. Allons, résignons-nous à souffrir.

A peine eut-il prononcé ces mots qu'il voit tomber à ses pieds une orange de la plus grande beauté. Il s' imagine que c'est l'effet du hasard; il ramasse l'orange, en déchire l'écorce, et porte ce fruit savoureux à ses lèvres desséchées. Une seconde orange est lancée par-dessus la haie et vient rouler à ses pieds. Surpris, ému, il se lève pour savoir d'où lui vient cette manne céleste; il découvre, à travers plusieurs touffes de citronniers en fleurs, la figure d'une jeune fille au teint frais, aux grands yeux et aux longs cheveux noirs; son sourire annonçait tout le plaisir qu'elle éprouvait à causer une aussi agréable surprise au jeune chasseur dont elle avait entendu les plaintes. — Qui es-tu, charmante créature ? lui dit Louis XIV, en lui faisant signe d'approcher. — Une habitante du village de Mereuil, ici près, répond la Provençale; j'étais occupée à émonder nos citronniers lorsque j'entendis votre voix plaintive. O mon Dieu ! vous souffrir de besoin quand j'ai là de quoi vous soulager ! ce serait la première fois que Blanche serait demeurée insensible à la voix d'un être souffrant... Mais vous-même qui êtes vous, jeune chasseur ? Oh ! qu'il est beau ! combien je me félicite d'être venue à son secours.

En parlant ainsi, Blanche vint s'asseoir avec une gracieuse confiance, mais avec une aimable rougeur, près de l'inconnu; elle lui propose de boire quelques gouttes d'un excellent breuvage que renferme sa gourde qu'elle porte en sautoir; puis tirant de sa panetière un morceau de pain de seigle et des fruits secs, elle dit au roi, avec la plus naïve expression : — Je vous offrirais tout cela, et puis encore ce morceau de gâteau de fleur de froment que m'a donné ma bonne mère, mais par malheur j'y ai posé les lèvres... — Donne ! donne ! répond le roi qui regardait la jeune fille avec admiration. — Oh ! qu'il est beau, mon jeune chasseur, répétait tout bas la jeune fille. — La conversation s'anime : la Provençale apprend au chasseur qu'elle est fille unique d'un cultivateur mort depuis deux ans, et qu'elle est devenue ainsi par son travail le soutien et la consolation de sa vieille mère infirme. Le roi, de son côté, se fait passer pour un valet-de-pied de sa majesté qu'il a suivie en Provence. — Là-dessus, mille questions de Blanche sur le monarque : On le dit le plus bel homme de son royaume, ajouta-t-elle en examinant de nouveau le soldat valet-de-pied... Est-ce qu'il serait plus bon ?

Le 28 Mai, Anecdote de Louis XIV.



BIENHEURE
DE LA VILLE
BOUENATEL

que vous ?... En ce cas, il doit faire de furieux ravages parmi vos dames de la cour. — Cet éloge fait éprouver au roi une si vive jouissance, que, prenant la jeune fille dans ses bras, il dépose un baiser sur son front; celle-ci ne fait aucun mouvement de surprise; il en prend deux autres sur ses joues roses: même immobilité; enfin il laisse errer ses lèvres sans son col carissant. — Assez! assez! reprend Blanche avec un sourire plein de candeur et de familiarité; vous pouvez me donner un baiser sur la joue tant que vous voudrez, vous êtes trop beau garçon pour que je vous refuse, mais pas plus car j'appartiens à Cyprien; puisque je lui ai promis ma main. — Qu'est-ce que Cyprien? — Le plus habile planteur d'oliviers des bords de la Loune. Il n'est pas si beau que vous, mais peu s'en faut; et puis je l'aime! Il est mon fiancé depuis trois semaines et il sera mon mari dans huit jours. — Ah quoi! reprend Louis, vous pourriez épouser un simple agriculteur? Non, je ne le souffrirai pas; je veux que vous ayez une plus haute destinée. — Vous voulez! vous voulez! le roi dit nous voulons. — Eh bien, reprit Louis avec un sourire, nous prétendons que si charmante, si bonne, si jolie, vous ne restiez pas au village. Si vous y consentez, je me charge de vous faire entrer dans la lingerie du roi, et vous assurerais après le sort le plus brillant. — Et Cyprien? — Cyprien!... Cyprien!... nous l'occuperons au pays, nous verrons. — Et ma bonne mère? — Elle vous accompagnera. — vous oubliez donc qu'elle est infirme? Lui faire quitter ses oliviers, ce serait lui donner la mort; moi-même je n'aurais jamais la force d'abandonner le lieu qui me vit naître; je préfère mes oranges, un regard de Cyprien, à tout ce que vous pourriez offrir au palais du roi de France. En ce moment le duc de Villeroi, suivi du page, apporte au monarque de quoi se conforter; mais celui-ci, désignant Blanche dont il venait d'épuiser la pancetière, éclaire qu'il se croirait indigne de l'hospitalité qu'il a reçue s'il acceptait la moindre chose. — Le capitaine des gardes comprenant, à un signe de Louis, qu'il voulait garder l'incognito, le traite comme un de ses camarades, en simple valet-de-pied; et la Provençale convaincue plus que jamais qu'elle parle à des gens de la suite du roi, se abandonne à tout l'abandon de son heureux caractère. — Cependant il était près de midi; les trois chasseurs se disposent à regagner la ville, afin, disaient-ils, de faire leur service auprès du roi. — Vous êtes bien heureux, dit Blanche, de le voir chaque jour et à votre aise. On assure qu'il est si beau, si galant! Je donnerais, je croix, mes plus belles oranges et laisserais prendre tous les baisers qu'il voudrait à celui qui pourrait me procurer le bonheur de voir de près Louis XIV. — Je m'en charge, répond celui-ci. — Et tirant de

sa veste de chasse des tablettes dont il arrache un feuillet y écrit deux mots au crayon, et le remet à Blanche, en lui disant de venir au palais du gouverneur vers les six heures du soir, et qu'en présentant l'écrit, elle serait placée de manière à voir le roi tout à l'aise. — Et je pourrais mener Cyprien? — Va pour Cyprien! réplique le roi en domptant un dernier mouvement de dépit. — A ce soir. — Blanche court au village raconter à Cyprien, peut-être aux baisers près, tout ce qui s'était passé; puis elle lui remet le billet qu'elle avait reçu, dit-elle, de ce beau valet-de-pied. Il ne contenait que ces deux mots: *C'est elle!* Cyprien s'imagine que les deux étrangers ont voulu s'amuser aux dépens de sa fiancée. — En ce cas, j'irai toute seule, dit Blanche; et comme celui qui m'a donné ce billet m'a permis de me faire accompagner de mon fiancé, je ne saurais suspecter ses intentions. — C'est juste, répond Cyprien, et je suis tout à toi. — Nos jeunes gens, revêtus de leurs beaux habits de fête, parcoururent donc, bras dessus bras dessous, les bords de la Loune, et bien avant l'heure indiquée, ils arrivèrent aux portes de la ville d'Aix. Ils parvinrent aux portes du palais, et Blanche présente au garde le billet qu'elle tire de son sein. — Place! place! s'écrie aussitôt celui-ci, qui avait reçu des ordres particuliers; conduisez ces jeunes gens à Mr. le capitaine des gardes. — Soudain, Blanche et Cyprien sont admis auprès du duc de Villeroi, que la pastourelle reconnaît pour un des soit-disant valets-de-pied. — Le duc la prend par la main, lui fait traverser plusieurs grands salons remplis des notabilités du pays, et la conduit jusqu'auprès de Louis XIV, à qui elle adresse ces mots avec un gracieux sourire mêlé de la plus respectueuse émotion. — J'avais bien raison de vous dire que le roi ne pouvait pas être plus beau que vous. — Le monarque la présente à tous les grands, à toutes les dames dont il est entouré; il félicite Cyprien d'avoir une fiancée aussi tendre que fidèle, et donne l'ordre au gouverneur d'assister, en son nom, à leur mariage, et de le doter de quarante mille livres. — Tant que vécut Louis XIV, il reçut de ces dignes gens, le 28 mai de chaque année, et fit servir sur sa table une corbeille d'oranges dont la beauté remarquable et le parfum délicieux lui rappelait la Provençale. Il racontait alors avec un doux souvenir les limites qu'elle avait posées si naïvement au baiser du valet-de-pied, ses refus constans de le suivre à la cour; et, se découvrant, il buvait à l'honneur des jeunes filles qui, comme Blanche, savent résister à toutes les séductions, même à celles d'un roi, si puissante malgré son incognito.

Rectifications de foires pour 1838.

ORBE, canton de Vaud. Un marché aux bétail le dernier Lundi de chaque mois.

ROLEE, canton de Vaud. Le 25 Mai. — Le 31 Août. — Et les foires de Février et Novembre telles qu'elles sont indiquées.

CHIÈTRES (en allemand Kerzers), canton de Fribourg. Le 29 Mars. — Le 6 Septembre.

MM. FRÈRES LÖRTSCHEK, Frères - Libraires à Fribourg, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philologie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différents caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudrait confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.

M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE-BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre et à huit parties belle édition, tout musiqué et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, à dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacheter, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisants.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui demanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.